4e Année. — N° 29 1er Trimestre 1924

BULLETIN
DE
l'Union Spirite Française

Le COMITÉ de l'UNION adresse à ses membres et à tous les Spirites ses vœux fraternels pour 1924.

Que la Vérité triomphe !

A nos Lecteurs

Le transfert de nos services à la « MAISON DES SPIRITES », 8, rue Copernic; la réorganisation générale de l'Œuvre Spirite nationale et internationale que la généreuse intervention de M. Jean Meyer a permise en vue d'une plus grande homogénéité et d'une action plus efficace; le travail de bureau toujours considérable qui accompagne le renouvellement de l'année dans les sociétés, les revues, etc., toutes ces raisons expliquent et excusent même que nous ayions été débordés et que, pour un temps, nos amis aient pu avoir l'impression qu'ils étaient abandonnés.

La suspension apparente de notre activité extérieure masquait l'augmentation intensive de notre activité intérieure, et l'on peut croire que notre Secrétariat a eu fort à faire dans ces derniers mois.

C'est pourquoi nous demandons à tous nos amis, aux membres dévoués de l'U.S., aux lecteurs de notre Bulletin, de vouloir bien excuser tous les retards qui nous sont imputables, tant en ce qui concerne la correspondance, qu'en ce qui touche la publication même de ce Bulletin.

Le dernier numéro paru est daté de septembre-octobre. L'Assemblée générale du 25 novembre a confirmé la décision d'ordre prise en principe par le Comité, de réduire la périodicité du Bulletin de l'Union à la publication trimestrielle.

Dans ces conditions, le présent numéro ouvre l'année nouvelle et apporte à tous nos amis l'assurance que notre lourde tâche de réorganisation est accomplie et que, désormais, nos services, considérablement améliorés, fonctionneront avec régularité et précision.

A tous nous disons encore : Bon espoir pour l'Œuvre, et Merci !

Le Comité.

PARTIE OFFICIELLE

SÉANCE DU COMITÉ DU 15 NOVEMBRE 1923

Les membres du Comité de l'U.S. se sont réunis, le 15 novembre, villa Montmorency, sous la présidence de M. Gabriel Delanne, président, assisté de MM. Jean Meyer et Louis Chevreuil, vice-présidents; Louis Gastin, secrétaire général; Valentin Barrau, trésorier; Grandjean, secrétaire-adjoint.

Etaient également présents : Mme Ducel (Béziers) ; MM. Marty, Philippe et Regnault (Paris) ; M. Mélusson (Lyon).

Se sont excusés et fait représenter :

Par M. Gabriel Delanne: MM. Bertin, Bouvier, Maillard, Sausse et Thomas.

Par M. Jean Meyer : MM. Dangé et Malosse.

Absents: MM. Bénezech, Docteurs Bécourt et Breton, Roché.

Changement de Siège social.

La séance étant ouverte, le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté.

L'ordre du jour appelle le transfert du siège de l'U.S. à la « Maison des Spirites », 8, rue Copernic.

M. Delanne expose les circonstances de ce transfert et demande au Comité de s'associer à lui pour remercier, comme il convient, le généreux bienfaiteur de l'Union qu'est M. Jean Meyer.

Le Comité est unanime dans cette manifestation, et le transfert du Siège social est adopté.

Affaires Internationales.

Le Secrétaire donne lecture d'une lettre de la *Fédération Spirite Internationale* demandant, notamment :

1° L'adhésion officielle de notre association;

2° La désignation d'un délégué de la France au Comité Général;

3° L'attribution d'une somme à fixer pour parer aux premiers besoins de la F.S.I.

M. Delanne rappelle que l'adhésion officielle de l'U.S.F. à la Fédération Internationale a été décidée dans une précédente réunion. Il propose, pour répondre au deuxième point, de désigner M. Mélusson comme délégué français.

M. Mélusson accepte ce mandat comme un devoir qu'il s'efforcera de remplir de son mieux.

Sur la proposition de M. Meyer, M. Malosse est désigné comme délégué suppléant.

Pour la troisième question, M. Gastin expose que la Fédération ayant été créée en septembre, et fonctionnant d'ores et déjà, a des charges et des dépenses engagées, mais ne possèdera de budget régulier que l'année prochaine, quand les contributions de 1924 seront rentrées.

A cette heure, la Fédération vit sur un don de Sir Arthur Conan Doyle et grâce aussi aux avances faites par M. Jean Meyer. Il est donc nécessaire que chaque association adhérente affecte une somme indéterminée pour les besoins de l'exercice du quatrième trimestre 1923 en cours.

Une discussion s'engage à laquelle tous les membres prennent part. Il est finalement décidé d'attribuer une somme de 200 francs.

Délégations Provinciales.

L'ordre du jour appelle la réorganisation des délégations provinciales instituées pour faciliter l'action de propagande de l'Union en province et dans les colonies.

Un certain nombre des délégués précédemment nommés ont rempli leur mission d'une manière satisfaisante; beaucoup ont cessé leur activité depuis assez longtemps déjà; quelques-uns ont donné prise à des critiques regrettables en utilisant leur mandat à des fins personnelles.

Il importe de réorganiser ce service qui peut être très utile pour la formation de groupements locaux là où il n'en existe pas encore, et pour représenter partout l'*Union Spirite.*

Afin d'éviter certains inconvénients révélés par l'expérience, il est décidé que le mandat de délégué provincial ne sera plus délivré que pour une année, mais, naturellement, renouvelable.

Il est également décidé que les mandats actuels sont tous considérés comme périmés et qu'il y a lieu de nommer ou renommer tous délégués utiles. Le Bureau est chargé de ces désignations selon la procédure suivante : dans les villes où existe une société psychique ou spirite, le président de la société sera invité à accepter le mandat de délégué ou prié de désigner une personne de confiance susceptible de le remplir dans de bonnes conditions ; dans les villes où n'existe encore aucun groupe, on s'adressera à des personnalités connues et qui paraîtront qualifiées.

Questions diverses.

Le Secrétaire général donne connaissance d'une lettre de M. L. Gervois, membre du Comité, demeurant à Angers, qui se démet de ses fonctions pour raisons de santé, et demande à être remplacé au Comité.

M. Delanne exprime, au nom de ses collègues et en son nom personnel, les regrets du départ de M. Gervois et souhaite que, du moins, sa santé s'améliore rapidement.

M. Marty, revenant sur l'article 2 des statuts, demande une modification de rédaction qui fait l'objet d'une discussion avec MM. Gastin, Delanne, Mélusson, etc. L'accord s'établit finalement.

Un échange de vues a lieu à propos de la Caisse de Bienfaisance. La convocation de la Commission spéciale est décidée pour le jeudi 22 novembre courant.

Il est communiqué un vœu de la Commission administrative du Bulletin, réunie la veille, vœu tendant à ramener la publication du Bulletin de l'U.S. à la périodicité trimestrielle, ceci surtout pour des motifs d'équilibre budgétaire.

Le vœu est accueilli favorablement et sera transmis à l'Assemblée générale du 25.

L'ordre du jour de cette Assemblée est vérifié et approuvé.

Le Comité, avant de se séparer, approuve la décision du Bureau de le réunir une fois encore avant l'Assemblée générale, le 24 novembre, afin de permettre aux membres de province de participer aux travaux.

RÉUNION DU COMITÉ DU 24 NOVEMBRE 1923

Les membres du Comité de l'U.S. se sont réunis, le 24 novembre, à 15 heures, villa Montmorency, sous la présidence de M. Gabriel Delanne, président, assisté de MM. Louis Gastin, secrétaire général; Barrau, trésorier; Grandjean, secrétaire-adjoint.

Etaient également présents : Mme Ducel (Béziers) ; MM. Bertin (Le Havre) ; Malosse (Lyon) ; Marty (Paris).

Excusés et représentés par M. G. Delanne : MM. Chevreuil, Bouvier, Dr Breton, Maillard, Mélusson, Philippe, Regnault, Sausse et Thomas; par M. Gastin : M. Jean Meyer, et, par lui, M. Dangé.

Absents : MM. Dr Bécour, Bénézech, Roché. (1)

Après lecture du procès-verbal de la précédente réunion, M. Marty reprend une idée qu'il avait antérieurement émise, tendant à ce que les statuts prévoient l'admission de simples adhérents à cotisation très restreinte.

Une discussion s'engage au cours de laquelle il est notamment objecté que pareille décision compromettrait l'équilibre budgétaire de l'Union sans augmenter sensiblement le nombre de ses membres. Il faut aussi tenir compte des obligations de l'U.S. à l'égard des organismes internationaux.

Finalement, il est fait bon accueil à un vœu tendant à ce que « soit favorisée la constitution de groupes locaux sans statuts ni cotisations, rattachés à l'U.S. par la contribution de 1 franc par tête et par an, et, par là, à la Fédération Spirite Internationale ».

Caisse de Propagande.

Il est décidé de supprimer la souscription permanente actuelle pour le Bulletin, le budget de celui-ci se trouvant équilibré par le prélèvement sur les cotisations portées à 10 francs, selon les termes de l'article 16 des statuts.

Par contre, les charges de l'Union étant considérablement supérieures à ses ressources, il est décidé d'ouvrir une Caisse de Propagande qui sera alimentée par des souscriptions bénévoles enregistrées et publiées par le Bulletin de l'Union et, chacune en ce qui la concerne, par la *Revue Spirite* et par la *Revue Scientifique et Morale du Spiritisme.*

L'appel le plus chaleureux est adressé à tous les membres, en faveur de cette Caisse.

---

(1) M. D. Roché a, depuis, donné sa démission de membre du Comité, en raison de l'impossibilité dans laquelle il se trouve désormais de participer aux travaux, par suite de ses occupations professionnelles.

Adhésion Collective.

M. Bertin communique au Comité la décision que vient de prendre la *Société d'Etudes Psychiques* du Havre d'adhérer à l'Union Spirite Française. La réorganisation de cette Société a porté M. Bertin à la présidence. Celui-ci demande, en outre, que l'un des conférenciers de l'Union soit désigné pour aller faire, au Havre, le 18 décembre, une Conférence publique. M. Gastin est désigné à cet effet.

Caisse de Bienfaisance.

Le Règlement de la Caisse de Bienfaisance, soumis à l'homologation du Comité par la Commission spéciale, est lu et approuvé à l'unanimité.

Questions diverses.

La récente demande d'un membre de l'Union touchant la possibilité de faire bénéficier celle-ci de libéralités spéciales (dons, legs, etc.) appelle une discussion sur ce point. La loi française n'autorise les dotations qu'à l'égard des sociétés reconnues d'utilité publique. Néanmoins, on peut admettre certaines procédures légales permettant à quelqu'un de faire bénéficier indirectement d'un don ou d'un legs une société n'entrant pas dans cette catégorie. Il est décidé que M. Jean Meyer, principal bienfaiteur de l'U.S. à l'heure actuelle, étudiera cette question en collaboration avec des légistes; les personnes que la chose intéresse peuvent donc s'adresser directement à lui.

Assemblée Générale du 25 Novembre

1924

L'Assemblée générale extraordinaire de l'U.S.F. s'est tenue, le 25 novembre après-midi, dans la « Maison des Spirites », sous la présidence de M. Gabriel Delanne, président, assisté de MM. Jean Meyer et Louis Chevreuil, vice-présidents; Louis Gastin, secrétaire général; Valentin Barrau, trésorier; Grandjean, secrétaire-adjoint.

Sont également présents, parmi les membres du Comité :

Mme Ducel, représentant le « Foyer Spirite », de Béziers.

MM. Bertin, représentant la « Société d'Etudes Psychiques » du Havre; Malosse, de la « Fédération Spirite Lyonnaise »; Marty (Paris) ; Henri Regnault, de « La Phalange ».

Sont, en outre, représentées, les sociétés suivantes :

Société d'Etudes Psychiques de Brest (M. Gastin, mandaté) ;

Foyer « Vers la Lumière » de Douai (MM. Richard et Lamandin) ;

Société Française d'Etudes des Phénomènes Psychiques, de Paris (MM. Delanne, Barrau, etc.) ;

Société d'Etudes Psychiques et de Morale Spirite, de Toulouse (M. Don de Cépian).

Notés également, dans l'assistance composée de près de 200 personnes : M. Albin Valabrègue, le Dr Jaworski, M. René Warcollier, le Dr Sentourens, etc., etc.

M. Gabriel Delanne, le sympathique vétéran du Spiritisme, avait tenu, malgré son état de santé et ses douloureuses infirmités, à venir présider, en personne, l'assemblée générale qui marque, en même temps, l'inauguration de la « Maison des Spirites ». L'éloignement seul a empêché le vénéré président d'honneur de l'U.S., M. Léon Denis, de se joindre à lui en la circonstance, mais sa pensée plane sur l'assemblée comme aussi l'Esprit protecteur d'Allan Kardec, initiateur du Spiritisme français.

Discours du Président.

M. Gabriel Delanne ouvre la séance par un remarquable discours dont nous regrettons de n'avoir pu prendre la sténographie. Nous nous bornerons à en rappeler les traits essentiels.

Les premières phrases sont pour remercier le dévoué fondateur de la « Maison des Spirites » pour l'accueil si généreusement offert dans cette maison à l'*Union Spirite Française.* Celle-ci doit devenir, de plus en plus, le centre de ralliement du Spiritisme français.

La Conférence Internationale de Liége a décidé, d'autre part, que le siège du Spiritisme mondial serait fixé à Paris, 8, rue Copernic. (M. Delanne rappelle les conditions historiques de l'organisation internationale.)

Le rêve d'Allan Kardec est donc réalisé : en 1869, le Maître publiait, dans *La Revue Spirite*, un projet d'organisation générale du Spiritisme. Notre « Société Française d'Etudes des Phénomènes Psychiques » avait tenté de reprendre l'idée d'Allan Kardec, mais la guerre a arrêté nos efforts et aujourd'hui, grâce à M. Jean Meyer, ce rêve est réalisé.

Le mouvement pour les recherches psychiques s'est étendu depuis la guerre. Les efforts des spirites n'ont pas été vains ; ils ont obligé le monde savant à s'occuper de ces phénomènes qui furent, tout d'abord, rejetés, niés. Il est résulté de nos efforts que la science officielle, ou tout au moins un certain nombre de ses membres, se sont décidés à poursuivre ces études. Toutefois, selon l'habitude prise, ils ont essayé de tout ramener au seul mécanisme de l'être vivant. La méthode est peut-être scientifique, mais elle ne répond pas à ce que nous savons, à ce que les faits nous ont appris.

Allan Kardec a montré comment devait se réaliser la psychologie intégrale par l'étude des facultés transcendantales de l'être. Il a démontré l'indépendance de l'âme avant sa survivance.

Les faits spirites ont été authentifiés et le sont encore de plus en plus par de nombreux chercheurs scientifiques. Malgré toutes les tentatives d'explications diverses, l'interprétation spirite demeure encore la meilleure, répondant le mieux à toutes les exigences de la logique, puisque nous possédons les preuves objectives et une philosophie de faits, sur lesquelles se greffe une morale qui n'est, en définitive, que la morale du Christ.

Nous devons défendre la doctrine du Spiritisme. Unissons-nous dans ce but. Nous réussirons avec votre concours. Apportez-le tous, chacun selon vos moyens, car aucun n'est indifférent, si modeste soit-il.

Le discours du président a été coupé par de fréquents applaudissements. Sa péroraison a motivé une chaleureuse ovation à M. Gabriel Delanne dont la vie entière a été consacrée au triomphe des idées nouvelles.

Discours de M. Jean Meyer.

M. Jean Meyer, vice-président, répond en quelques mots émus aux témoignages de sympathie dont il a déjà été l'objet:

« Je suis très touché des paroles élogieuses et des remerciements que veut bien m'adresser notre cher Président et ami, M. Delanne.

« Ne nous donne-t-il pas lui-même le meilleur exemple de son dévouement à la cause? Aujourd'hui encore, malgré ses infirmités et les souffrances que lui cause tout déplacement, il a tenu à venir présider cette assemblée.

« Lorsque j'ai voulu fonder l'Union, il y a quatre ans, c'est chez lui que j'ai trouvé spontanément le plus encourageant appui. Depuis cette époque, la route s'est élargie. Nous cheminons maintenant avec sûreté et confiance vers les réalisations que notre vénéré Maître Allan Kardec nous a indiquées.

« La « Maison des Spirites » est fondée. La « Fédération Spirite Internationale » a fixé son siège à Paris, dans cette maison même où nous sommes réunis aujourd'hui, sur ce sol français où le grand Esprit a lutté pour l'idéal supérieur.

« Puissent nos efforts contribuer à ce que notre chère France devienne le phare rayonnant répandant sur le monde la lumière de notre destinée immortelle.

« Soyons unis. N'excluons aucune bonne volonté; cherchons sincèrement la vérité. Nous triompherons ainsi de tous les obstacles et deviendrons une force avec laquelle il faudra compter.

« Si cette « Maison des Spirites », qui sera confiée aux générations futures, peut réaliser ce but, je serai pleinement satisfait: c'est la seule récompense que j'ambitionne. »

Ce discours, plein d'un sentiment élevé et profond, a été accueilli par de chaleureuses ovations à l'adresse du bienfaiteur du Spiritisme français.

Adoption du Procès-Verbal.

Le procès-verbal de la dernière Assemblée générale de mars, publié dans le numéro de mars-avril du *Bulletin* est mis aux voix et adopté sans observation.

Rapport du Secrétaire général.

M. Louis Gastin, secrétaire général, présente ensuite le rapport suivant de la situation de l'U.S.F. :

MESDAMES, MESSIEURS,

L'Assemblée générale du 18 mars dernier avait pris un certain nombre de décisions assez importantes auxquelles le Comité et le Bureau se sont efforcés de donner suite.

L'Assemblée de ce jour résulte d'une de ces décisions, et elle a pour objet principal la révision des statuts, dont la rédaction primitive ne cadre plus avec l'importance prise par notre Union.

Vous avez pu lire, dans le « *Bulletin* » de juillet, l'avant-projet présenté par le Bureau comme résultat de longues études de cette question délicate et complexe qu'est l'administration d'une grande société fédérative.

Cette insertion a été faite, conformément à la décision du Comité du 25 mai, afin que tous les membres prennent connaissance des nouvelles dispositions projetées, et puissent présenter leurs observations avant l'Assemblée générale chargée de statuer.

Mesure sage et prudente, car il ne serait guère possible d'élaborer hâtivement, au cours d'une grande réunion plénière, dans le feu des discussions insuffisamment réfléchies, les mesures les plus propres à assurer le bon fonctionnement de l'association.

Nous avons reçu bien peu de demandes de modifications, et nous avons ainsi tout lieu de penser que les propositions du Bureau et de la Commission spéciale ont été généralement approuvées.

Toutefois, dans ses réunions ultérieures, le Comité a examiné diverses suggestions qui l'ont amené à amender et modifier l'avant-projet dans les conditions qui ont été communiquées par la voie du *Bulletin* (N° de septembre-octobre).

L'Assemblée générale de mars avait émis, d'autre part, le vœu qu'une œuvre de secours aux Spirites nécessiteux soit créée au sein de l'Union. La Commission spécialement chargée d'étudier cette question a abouti dans des conditions qui vous seront rapportées tout à l'heure.

Le problème du recouvrement des cotisations arriérées, beaucoup trop nombreuses pour une société comme la nôtre, avait aussi préoccupé votre dernière Assemblée qui, finalement, décida de faire confiance au Bureau pour régulariser la situation de notre Trésorerie. J'ai le plaisir de vous faire connaître que tout a été fait dans ce sens, et que des résultats appréciables ont été obtenus, dont le rapport du Trésorier vous fera part, à la prochaine Assemblée de mars.

D'ores et déjà, je puis vous dire que beaucoup de cotisations demeurées impayées sur l'exercice 1922 ont été recouvrées, mais que nous avons dû procéder à la radiation des membres réfractaires à toute régularisation ; la plupart sont, d'ailleurs, en dehors des décédés, partis sans adresse, ou bien n'ont répondu à aucune de nos lettres, et ont laissé retourner nos quittances.

Le Comité de l'U.S. s'est réuni six fois depuis la dernière Assemblée générale, savoir: le 24 mars, le 25 mai, le 28 juillet, le 27 septembre, le 15 novembre et hier encore, 24 novembre, afin de permettre aux membres de province venus pour l'Assemblée, de participer à nos travaux.

Le compte rendu de ces réunions a été publié dans le *Bulletin*, sauf, bien entendu, celui des deux dernières qui paraîtra dans le prochain numéro.

A propos du *Bulletin*, il convient de signaler ici que les circonstances nous ont imposé, à plusieurs reprises, de relier ensemble deux numéros mensuels. Un rapport spécial de la Commission administrative du *Bulletin* a finalement conduit votre Comité à décider de réduire la périodicité au trimestre, en augmentant, pour chaque numéro, l'importance matérielle, selon les besoins.

Au point de vue de la propagande, nos conférenciers habituels ont porté la bonne parole spirite, en toutes circonstances utiles, tant à Paris qu'en province, et jusques à l'étranger: les membres du Comité, MM. Malosse, Mélusson, Philippe, Regnault et moi-même; les dévoués propagandistes MM. Chattey et Gaillard. Ce dernier, malgré son grand âge, a traversé une fois de plus la mer, et parcouru le pays algérien où il a reçu le plus chaleureux accueil.

Enfin, vous savez, tant par le *Bulletin* que par nos *Revues*, ainsi que par le discours de notre vénéré Président, quel a été le travail des délégués français à Liége et l'heureux et fécond résultat que nous avons enregistré: le Spiritisme mondial a été virtuellement organisé et Paris a été choisi comme centre.

L'activité de l'Union s'est encore manifestée, à Paris même, d'une manière officielle, par le fonctionnement régulier d'une Commission Technique d'Etude et de Contrôle des Phénomènes Psychiques, dont les travaux ont été partiellement publiés dans le *Bulletin*.

Cette Commission a pu réunir un noyau homogène de chercheurs spécialement qualifiés, dont l'indépendance à l'égard des théories, assure la recherche vraiment scientifique des réalités objectives.

Il est à souhaiter, dans l'intérêt supérieur du Spiritisme, que les médiums prennent l'habitude de soumettre leurs facultés au contrôle attentif des personnes quaifiées pour cette sorte d'étude : étude délicate et difficile dont la nécessité est apparue telle, au Congrès de Liége, que les délégués internationaux ont, à l'unanimité, exprimé des vœux tendant à introduire toujours plus largement, dans la pratique spirite, la méthode scientifique et positive qui n'exclue pas le respect des interventions spirituelles.

Depuis Allan Kardec il est admis, par tous les maîtres dont le Spiritisme s'honore, que notre bienfaisante doctrine n'a rien à craindre du contrôle scientifique intelligemment conduit, et que jamais ce contrôle n'a été refusé, pour quelque vrai médium que ce soit, par les Esprits supérieurs.

MESDAMES, MESSIEURS,

Mon rapport serait incomplet s'il n'enregistrait le don magnifique qui échoit à l'*Union Spirite Française*, d'un local digne des destinées grandioses que nous souhaitons pour le Spiritisme français autant que mondial.

Vous me permettrez, en conséquence, de joindre ma voix à celle de notre sympathique président, pour remercier M. Jean Meyer, dont la générosité à l'égard de notre œuvre dépasse toutes les prévisions.

Grâce à lui, les Spirites ont une maison commune où, quoi qu'on en ait pu dire — dans l'ombre des jalousies qui témoignent de la fragilité de la conscience humaine — toutes les bonnes volontés seront reçues à bras et à cœur ouverts.

Mais, que l'on ne s'y trompe pas! Quand un mouvement aussi vaste d'idéal et de vérité s'efforce vers un triomphe dont les conséquences ne peuvent que favoriser l'évolution de l'humanité tout entière, toutes les forces mauvaises se dressent pour lui faire obstacle.

Il faut avoir l'âme cuirassés de ce triple airain dont parlaient les poètes de l'Hellade et de la Rome antique, pour résister aux tentations que jettent ces forces mauvaises parmi les meilleurs d'entre nous.

Que les personnalités s'inclinent et disparaissent devant l'idéal anonyme ! Nous ne sommes que les ouvriers d'une tâche immense qui nous dépasse tous, et si nous voulons ramener le Grand Œuvre de la Régénération Humaine aux mesquines limites de notre moi individuel, nous le trahissons et nous le renions.

Agissons chacun selon notre conscience et notre conception du vrai.

Quoi qu'en aient pu dire certains esprits chagrins et trop mal renseignés, l'*Union Spirite Française* et ses dirigeants ont conscience que le Spiritisme ne peut, en aucune circonstance, se restreindre à un dogme étroit, mais qu'il doit demeurer une doctrine large, respectueuse de toutes les libertés, de toutes les pensées, pourvu qu'elles soient sincères et qu'elles tendent au Bien.

Qui peut se flatter, parmi les hommes, de posséder une lumière de vérité suffisante pour éclipser et détruire toutes les autres expressions, si variées, de la Vérité-Une ?

Il faut se contenter d'affirmer ce que l'on a nettement constaté, et bien se garder de rien nier, car nous n'avons pas encore fait — les pourrons-nous jamais faire? — toutes les expériences que l'infinité du Cosmos révèle.

C'est pour cela que, dans les nouveaux statuts dont vous allez être appelés à voter le texte définitif, votre Comité a cru sage de n'introduire rien qui pût être considéré comme un acte de foi imposé *a priori* à nos membres.

Nous avons ramené la définition nécessaire du Spiritisme à son expression la plus réduite, à son caractère distinctif rigoureusement particulier, bien que nous sachions tous que le Spiritisme intégral s'étend bien au delà de cette formule.

Mais, il faut que l'*Union Spirite Française* soit une véritable « Union » de tous les Spirites français.

Et nous saluons l'entrée parmi nous des chercheurs indépendants que sont, notamment, notre vieil ami Albin Valabrègue, le Dr Jaworski et M. René Warcollier.

Ils représentent des tendances différentes de celles de la majorité des Spirites, mais la loi du plus grand nombre ne doit pas jouer dans les discussions philosophiques élevées, et il faut laisser s'affronter librement toutes les opinions.

La Vérité — Allan Kardec nous l'a affirmé maintes fois — sortira toujours triomphante des luttes que notre imperfection humaine lui impose avec les erreurs inhérentes à notre nature, et, pourvu que nous soyions toujours prêts à nous incliner devant elle, d'où qu'elle vienne et sous quelque aspect imprévu qu'elle se révèle à nous, nous sommes les dignes successeurs de celui qui a jeté les bases du mouvement spirite dans les temps modernes.

Travaillons chacun selon nos forces, sans regarder ni critiquer ce que fait le voisin, mais, au contraire, en nous efforçant d'unir nos énergies en un faisceau puissant.

Aucun homme n'est parfait ! Tous les Esprits incarnés ont leurs faiblesses, leurs défectuosités, leurs défauts même.

Mais le Christ nous a donné la loi exacte de la communion idéale: Ne jugez point! Ne jugeons point, hormis nous-mêmes.

Une seule chose compte : AGIR.

Agissons, et serrons les rangs !

Rapports de la Commission de Bienfaisance.

La parole est donnée à M. Paul Bodier, secrétaire-rapporteur de la Commission de Bienfaisance qui prononce le discours suivant:

MESDAMES, MESSIEURS,

La dernière Assemblée générale ayant approuvé la création d'une Caisse de Bienfaisance, une Commission avait été nommée, en même temps, pour en assurer le fonctionnement.

Cette Commission s'est employée, tout d'abord, à rédiger le règlement. (*On trouvera le compte rendu des travaux et le Règlement plus loin.*)

Depuis la fondation de cette Caisse de Bienfaisance, les demandes de secours ont été fort peu nombreuses: cela tient à ce qu'aucun règlement définitif n'était encore officiellement en vigueur, et que les groupements adhérents à l'Union n'étaient pas encore suffisamment familiarisés avec le mécanisme de cette Caisse.

D'ailleurs, je crois, Mesdames et Messieurs, qu'il est particulièrement intéressant que les membres de l'*Union Spirite* acceptent, le plus souvent possible, des fonctions actives au sein des Commissions qui sont susceptibles d'être nommées ultérieurement. Il est nécessaire que l'activité des sociétaires soit stimulée le plus possible. L'expérience a démontré que la participation directe à certains travaux était d'un excellent effet pour le développement d'un groupement.

D'autre part, il est essentiel que les Commissions n'aient pas l'air d'obéir constamment à un mot d'ordre unique venu du Comité de l'Union. Il est juste, il est équitable qu'elles puissent formuler leurs vœux en toute indépendance.

Je suis heureux de rappeler ici que les membres du Bureau de l'*Union Spirite* ne sont appelés à prendre part aux délibérations des Commissions qu'avec, seulement, voix consultative.

Le meilleur moyen de faire éclore les initiatives, c'est, avant tout, de n'emprisonner personne dans des règlements trop étroits, trop autoritaires qui ne peuvent être efficaces parce qu'ils manqueront toujours de cette élasticité sans laquelle aucune initiative hardie ne peut se faire jour.

Sous ces réserves que je tenais à formuler devant l'Assemblée Générale, je suis heureux, Mesdames et Messieurs, de constater que l'idée de former une Caisse de Bienfaisance a fait très heureusement son chemin. Un des membres du Comité de l'Union Spirite, M. Marty a même émis le vœu que, de simple Caisse de Bienfaisance, elle puisse se transformer et devenir, dans un temps très rapproché, une véritable Caisse de Secours mutuels. Ceci deviendra certainement réalisable si nous nous efforçons de simplifier les rouages administratifs de semblables fondations.

Un vaste champ est donc ouvert à toutes les bonnes volontés.

M. Jean Meyer, que vous trouvez toujours à la tête des œuvres solides et saines, a accepté avec enthousiasme de patronner la Caisse de Bienfaisance que vous avez fondée. Il vous appartient de l'aider le plus possible, et surtout de lui faciliter une besogne extrêmement délicate et toujours difficile quand il s'agit d'édifier une œuvre de secours et de solidarité.

La meilleure façon, Mesdames et Messieurs, de collaborer étroitement avec les bienfaiteurs d'une œuvre quelconque, c'est de leur apporter, en plus et en dehors de l'aide monétaire, une aide non moins nécessaire et plus efficace: celle d'un travail consciencieux, des conseils éclairés et surtout une franchise parfaite, susceptible de montrer à celui qui donne la nécessité d'écouter parfois les conseils éclairés des personnes réellement désintéressées, et dont le bon cœur n'a en vue que le soulagement immédiat de ceux qui souffrent et qui attendent de votre générosité non pas une charité mesquine, mais une aide réellement fraternelle, et, par conséquent, utilement comprise et parfaitement organisée.

C'est à ce travail, Mesdames et Messieurs, que la première Commission nommée pour assurer le fonctionnement de la Caisse de Bienfaisance, vous convie tous, sans exception, afin de réaliser une œuvre vraiment utile, et surtout une œuvre réellement spirite.

Après le rapport applaudi de M. Paul Bodier, le trésorier de la Caisse, Dr Sentourens, présente son rapport financier dont voici les données essentielles :

Etat de la Caisse de Bienfaisance au 22 novembre 1923.

1° *Recettes :*	Dons individuels	1.532 »	
	Quêtes aux conférences	141 70	
	Quêtes aux séances-écoles	300 70	
	Total		1.974 40
2° *Dépenses :*	Secours à deux infortunes, en mars, avril, novembre	121 »	
	Achat carnet dépenses	3 30	
	Frais d'envoi postal	2 50	
	Total		126 80
3° *Excédent des Recettes* et *Solde en Caisse*			1.847 60

Bulletin de l'Union.

En l'absence du rapporteur de la Commission du Bulletin, M. Gabriel Delanne expose que ladite Commission a été unanime, après examen de la situation tant au point de vue technique que financier, à proposer de ramener la périodicité du *Bulletin de l'Union* à quatre fois par an (un numéro par trimestre), en donnant, au besoin, plus d'importance matérielle à chaque numéro.

Le Comité de l'U.S., saisi de cette proposition, l'a également approuvée à l'unanimité. Le Président propose donc à l'Assemblée générale de ratifier cette décision.

L'Assemblée, consultée, approuve la périodicité trimestrielle du *Bulletin*.

Ratifications.

Les diverses décisions prises par le Comité en raison de leur caractère d'urgence, depuis la dernière Assemblée générale (et publiées dans le Bulletin), sont toutes ratifiées sans observation par l'Assemblée générale.

Rapport de la Commission Technique.

Le programme des travaux encore à l'ordre du jour étant chargé, le rapport de la Commission Technique n'est pas lu. Il sera publié plus loin.

Révision des Statuts.

L'ordre du jour appelle la révision des Statuts, conformément à la décision de principe prise par la précédente Assemblée générale.

Le Président fait donner lecture du projet élaboré par le Bureau et approuvé par le Comité, après consultation générale par voie du *Bulletin* (juillet).

La discussion s'engage sur quelques articles. Le Dr Sentourens demande, notamment, que l'ancien article 14 soit maintenu. Après explication du Secrétaire général, les dispositions de cet article ne pouvant figurer dans les nouveaux statuts, seront reprises dans le Règlement général à intervenir.

Il est, de même, précisé, après interventions du Dr Sentourens et de M. Albin Valabrègue, qu'aucune exclusion ne pourra être prononcée en raison d'opinions politiques.

L'ensemble du projet présenté par le Comité est finalement adopté sans modification. Il fera l'objet du dépôt légal et sera publié à part pour être remis à chaque adhérent, avec la carte de membre.

Questions diverses.

Il est donné lecture d'une communication écrite émanant du *Foyer de Spiritualisme* de Douai, relative à l'organisation des Assemblées générales et demandant, notamment, qu'une Causerie pour les spirites soit faite en cette occasion, à côté des travaux purement administratifs.

M. Malosse, au nom de la *Fédération Spirite Lyonnaise*, présente un rapport très intéressant et applaudi pour lequel M. Henri Regnault demande la publication *in-extenso*. On le trouvera plus loin.

M. Louis Gastin annonce que le compte rendu du Congrès de Liége va paraître et demande que ceux qui le désirent s'inscrivent.

Personne ne demandant plus la parole, la séance est close après quelques paroles de fraternité de M. Jean Meyer à l'intention du vétéran M. Léon Denis, président d'honneur, et sur une petite allocution terminale de M. Gabriel Delanne.

COMMISSION DE BIENFAISANCE

La Commission d'Etude de la Caisse de Bienfaisance s'est réunie le 10 novembre. Etaient présents: Mme Doche, MM. Marty et Dr Sentourens. Le Bureau de l'U.S. est représenté par MM. Gabriel Delanne, Jean Meyer et Gastin. Absents et excusés : Mme de Charrin et M. Bodier.

L'ordre du jour comporte la suite de l'étude des buts de la Caisse et de son action possible.

Le Dr Sentourens émet le vœu que la Caisse procure des secours immédiats aux malheureux.

M. Jean Meyer estime que les membres de l'Union doivent s'occuper aussi, individuellement, des malheureux qui se trouvent dans leur quartier respectif, et les signaler à la Commission ou au Comité. Il propose de faire des dons en nature plutôt qu'en espèces: charbon, vêtements, etc. Il pense que les dames de l'Union pourraient utilement s'occuper de cette forme très efficace de bienfaisance, visiter les malades, confectionner des vêtements, etc.

M. Delanne propose de définir nettement le but de la Commission.

La discussion s'engage dans ce sens. On reprend finalement l'étude d'un projet de règlement que le Bureau avait élaboré.

Ce projet est discuté et adopté avec des modifications, mais l'article 2, concernant les buts, est réservé et renvoyé à la prochaine réunion.

Il est décidé que toutes les opérations de la Caisse (recettes et dépenses) seront publiées dans le *Bulletin* de l'U.S.F.

Une deuxième réunion de la Commission d'Etude s'est tenue le jeudi 22 novembre. Y assistaient : Mmes de Charrin et Doche, MM. Bodier, Marty, Dr Sentourens. Le Bureau de l'U.S. est représenté par MM. Barrau, Delanne et Gastin.

La discussion reprend sur les buts que doit s'assigner la Caisse.

MM. Bodier et Marty exposent, notamment, leurs idées personnelles sur ce point.

Finalement, le Règlement de la Caisse est adopté dans les termes suivants, pour être soumis à l'approbation du Comité de l'U.S.

Règlement de la Caisse de Bienfaisance approuvé par le Comité de l'U. S.

1. — Il est fondé à l'*Union Spirite Française*, par application de l'art. 15 des statuts, une « Caisse de Bienfaisance » dont le siège est fixé au siège même de l'Union, 8, rue Copernic.

2. — Cette fondation a pour but :

a) de répondre aux demandes de secours formulées en faveur de frères nécessiteux habitant Paris ou la banlieue, ou bien isolés en province ou dans les Colonies, et adhérant à l'Union ;

b) de venir en aide, si la nécessité en est démontrée, aux groupements affiliés à l'Union Spirite, qui possèdent eux-mêmes une Caisse de Bienfaisance, mais dont les ressources sont insuffisantes pour satisfaire à certaines demandes légitimes de secours.

La Caisse de Bienfaisance pourra étudier et appliquer tout mode de secours pratique, dans l'ordre matériel comme dans l'ordre moral. Elle étendra son action à tous les Spirites, et, par delà les Spirites, dans des cas particuliers, à tout être humain frappé par l'épreuve, ceci dans la mesure des ressources de divers ordres dont l'œuvre pourra disposer.

Sans exclure personne — quelles que soient les opinions philosophiques, religieuses ou autres — des distributions de secours, la priorité sera toujours accordée aux adhérents individuels ou à titre collectif de l'*Union Spirite Française*.

3. — La Caisse est alimentée par :

a) le produit des quêtes effectuées au cours des réunions ou des manifestations publiques (fêtes, conférences, etc.) ;

b) le produit des troncs placés dans les divers locaux de l'Union, pour la pratique discrète de la charité ;

c) les dons, subventions, etc. qui peuvent venir de divers côtés, et, notamment, d'une souscription permanente ouverte dans le *Bulletin de l'Union Spirite Française* et dans les divers organes spirites.

4. — La Caisse est administrée par une Commission de six à dix membres désignés par le Comité de l'U.S.

Ces membres sont nommés pour un an et indéfiniment rééligibles.

La Commission délibère avec le concours des membres du Bureau, à titre consultatif. Ses décisions sont valablement prises à la majorité des membres présents.

Elle nomme dans son sein un Président, un Secrétaire-rapporteur et un Trésorier.

5. — Le Secrétaire-rapporteur assure l'exécution des décisions de la Commission, tient le registre des procès-verbaux de séances, et centralise les rapports d'enquête. Il doit présenter au Comité et à chaque Assemblée générale de l'Union, un rapport sur l'exercice trimestriel, semestriel ou annuel écoulé.

Il peut être désigné un secrétaire-adjoint pour remplacer dans ses fonctions le Secrétaire-rapporteur, en cas d'absence ou d'empêchement.

Le Trésorier reçoit et gère les fonds de la Caisse, sous le contrôle de la Commission. Il effectue les versements de secours sur ordres signés du Président et du Secrétaire-rapporteur.

Il est personnellement responsable des fonds et valeurs qui lui sont confiés, mais il ne doit pas conserver en mains une somme supérieure à mille francs.

Dès que l'encaisse dépasse cette somme, il est effectué un dépôt dans une maison de banque désignée par la Commission, dépôt établi au nom de l'Union Spirite (compte spécial).

6. — Toute demande de secours doit être adressée au Président de la Commission, au siège de l'Union Spirite.

Les enquêtes sont effectuées par un membre de la Commission ou toute autre personne spécialement désignée par le Président.

Il doit y être procédé sans retard.

En cas de demande d'un faible secours très urgent, la décision peut être prise par l'enquêteur à concurrence d'une somme de vingt-cinq francs, et sous réserve d'avis immédiat au Président et au Trésorier.

7. — Le Comité de l'U.S. désigne deux vérificateurs des comptes, chargés de lui présenter un rapport sur la gestion de trésorerie de la Caisse.

Les opérations, en recettes et dépenses, de la Caisse de Bienfaisance, seront publiées, au fur et à mesure, dans le *Bulletin* de l'U.S.

La Commission de Bienfaisance a tenu sa première réunion effective de gestion, le 17 janvier 1924, rue Copernic.

M. A. Marty s'étant retiré pour des raisons personnelles, la Commission a décidé de compléter jusqu'à six le nombre de ses membres. Les noms de M. Albin Valabrègue et de Mme Sensier ont été proposés. Il a été décidé, d'autre part, que les réunions ordinaires se tiendront le deuxième jeudi de chaque mois, à 16 h. 30.

Divers secours ont été votés.

A la réunion du 14 février assistaient : Mme de Charrin, MM. Albin Valabrègue, Paul Bodier, Dr Sentourens. M. Louis Gastin représentait le Bureau de l'U.S. Absente : Mme Doche.

Diverses demandes de secours ont été examinées et des décisions favorables prises.

COMMISSION TECHNIQUE D'ÉTUDE ET DE CONTROLE DES PHÉNOMÈNES PSYCHIQUES

Rapport à l'Assemblée générale du 25 novembre.

Un rapport succinct sur les premiers travaux de la Commission a été publié dans le *Bulletin* de mai-juin.

Nous n'aurons que peu de choses à ajouter, car les vacances sont venues interrompre nos réunions.

Toutefois, pendant cette période de repos, l'un de nos membres, M. Magnan, a poursuivi des expériences méthodiques pour la vérification des « radiations vitales » chez les végétaux.

Quelques-uns des résultats obtenus sont remarquables, et nous les publierons ultérieurement.

En raison des nouvelles fonctions qui lui ont été confiées à Liége, M. Gastin, Président de la Commission, a proposé, à la rentrée d'octobre, une nouvelle

organisation des travaux: il a été décidé, en conséquence, qu'une seule réunion mensuelle aurait lieu, à date fixe, et que les membres de la Commission seraient, en outre, spécialement convoqués en toutes circonstances utiles, lorsqu'un sujet d'étude se présenterait.

La séance mensuelle est, en principe, consacrée à l'examen de questions donnant lieu à des correspondances avec des personnes ou des groupes signalant des faits ou demandant des conseils techniques, et à l'examen des études de longue haleine ou des vérifications confiées à un membre de la Commission.

C'est ainsi que M. Magnan, comme nous l'avons dit plus haut, a exposé l'état d'avancement de ses travaux concernant l'action des effluves des végétaux sur les plaques photographiques. Ces travaux sont interrompus par l'hiver.

Le Dr Sentourens a rendu compte de diverses missions qui lui avaient été confiées, notamment pour l'étude d'un cas très intéressant de hantise.

M. Gabriel Delanne a, d'autre part, appelé l'attention de la Commission sur la méthode à employer pour sortir de l'ornière du simple examen passif des phénomènes déjà bien connus, et signalé la nécessité de chercher un procédé de mesure scientifique qui, par une répercussion à déterminer les qualités médiumniques sur des phénomènes physiologiques mensurables, permette de reconnaître les médiums et d'en suivre le développement.

En dehors des séances mensuelles, la Commission a été convoquée pour commencer l'examen d'une personne présentant des phénomènes intéressants. Cet examen n'est pas terminé.

La Commission Technique apporte le plus grand soin à l'étude positive, méthodique et scientifique de tous les cas de médiumnité qui lui sont soumis.

Nous avons eu le plaisir d'enregistrer, récemment, de précieuses adhésions, tant comme membres correspondants en province et à l'étranger, que comme membres actifs, à Paris. Parmi ces derniers, citons, notamment, le Dr Jaworski et M. René Warcollier, dont les travaux sont très connus et appréciés.

La Commission invite les chefs de groupes à lui soumettre — notamment avant toute manifestation publique — les cas médiumniques qu'ils ont pu recueillir; elle invite également les médiums à ne pas faire état en public de leurs facultés, avant de les avoir soumises au contrôle scientifique.

Le Secrétaire-rapporteur,....

Colonel G...

CIRCULAIRE DU 26 DÉCEMBRE 1923

Le siège de l'*Union Spirite Française* vient d'être définitivement transféré dans la « Maison des Spirites », 8, rue Copernic, Paris (16e), fondée par M. Jean Meyer, et mise à la disposition des organisations spirites, nationale et internationale, par notre dévoué vice-président et bienfaiteur.

Le siège de la *Fédération Spirite Internationale* et les service de l'*Office Internationale des Relations Spirites* sont également fixés à la même adresse.

Une pareille centralisation dans un bel et grand immeuble spécialement affecté, ne peut que faciliter l'action de propagande et de diffusion des idées qui nous sont chères, en ouvrant au public des services spéciaux. Dès ce jour sont institués, dans la « Maison des Spirites » :

1° *Une Bibliothèque circulante* pour le prêt public des livres intéressant le Spiritisme, le Psychisme et la Métapsychique ;

2° *Une Salle de Lecture* avec Bibilothèque d'ouvrages anciens et modernes, dont beaucoup devenus rares ou introuvables. La lecture de ces ouvrages a lieu

sur place, à des jours et heures déterminés. Les journaux et revues spirites et psychistes du monde entier sont également mis en lecture.

3° *Un Comptoir de Librairie* où le public peut se procurer les bons ouvrages, sélectionnés, des meilleurs auteurs spirites, psychistes et métapsychistes. On y reçoit, sans frais, les abonnements à la *Revue Spirite* et à la *Revue Métapychique,* ainsi que les adhésions à l'*Union Spirite Française* et les inscriptions aux « Services Internationaux ».

4° *Une Ecole Spirite* comportant : 1° des causeries instructives d'enseignement spirite; des séances d'instruction pratique et d'entraînement médiumnique.

5° *Un Dispensaire Spirite,* où les malades reçoivent, *d'une manière absolument gratuite et désintéressée,* les secours fluidiques et spirituels des meilleurs médiums guérisseurs.

Des *Conférences Publiques* seront faites, dans les grands salons du premier étage, par des orateurs divers, sur toutes questions touchant au Spiritisme et aux études connexes. Les personnes qui désireraient recevoir les convocations spéciales pour ces conférences sont priées de donner leur adresse au Secrétariat de l'U.S.F.

La MAISON DES SPIRITES est donc un centre vivant et actif, ouvert à tous. C'est une œuvre impersonnelle dans ses buts de pur idéal, et la collaboration de tous les adeptes de nos chères doctrines rendra plus efficace encore notre action. Tous les concours, même les plus modestes et de quelque manière qu'ils se présentent, sont utiles et reçus avec reconnaissance.

C'est ainsi qu'en raison du rôle que nous jouons dans l'organisation du Spiritisme mondial, l'aide bénévole de ceux qui connaissent une ou plusieurs langues étrangères peut nous être précieuse et vraiment utile. De leur côté, les médiums sincères et dévoués à la cause seront les bienvenus, car ils nous aideront à démontrer la valeur positive des enseignements spirites.

Les charges financières considérables d'une telle Œuvre, qui, à l'heure actuelle, pèsent lourdement sur une seule bonne volonté, peuvent être allégées par la participation, même la plus modeste, de tous.

A cet effet, deux souscriptions permanentes à but déterminé, sont ouvertes :

1° *La Caisse de Propagande* dont les ressources sont spécialement affectées à la diffusion du Spiritisme, à la propagation de ses études, à l'action spirite en général.

2° *La Caisse de Bienfaisance* qui, appliquant, après étude, tout mode pratique de secours, dans l'ordre matériel comme dans l'ordre moral, étend son action à tous les Spirites et, par delà les Spirites, à tout être humain frappé par l'épreuve.

Nous espérons que vous aurez à cœur de seconder nos efforts et que vous saurez mettre en pratique — de la manière la plus conforme à vos moyens d'action — le devoir de solidarité, proclamé, comme un principe fondamental, par la morale spirite qui se confond avec la morale du Christ.

Merci d'avance, pour toute l'aide que vous nous apporterez.

Pour le Comité de l'Union :

Le Secrétaire général,
Louis GASTIN.

Le Président,
Gabriel DELANNE.

Convocations

VENDREDI 21 Mars, à 15 heures, avenue des Sycomores, 28. Villa Montmorency, se tiendra la réunion trimestrielle du Comité de l'U.S.F., sous la présidence de M. Gabriel Delanne.

DIMANCHE 30 MARS. — *Fête d'Allan Kardec.* — Tous les Spirites désireux de participer à la commémoration du 55e anniversaire de la mort du Maître, sont invités à se rendre devant le tombeau d'Allan Kardec, au cimentière du Père-Lachaise, le dimanche 30 mars, à 14 heures 30.

DIMANCHE 6 AVRIL. — *Assemblée Générale.* — Les membres de l'U.S. et les délégués officiels des sociétés et groupes affiliés sont invités à assister à l'Assemblée générale qui se tiendra, le dimanche 6 avril, dans les grands salons de la « Maison des Spirites », 8, rue Copernic. Voici l'ordre du jour de cette réunion :

1° Approbation du procès-verbal de la dernière Assemblée ;

2° Comptes rendus moral et financier de l'exercice 1923 ;

3° Rapport des censeurs ;

4° Nomination des membres du Comité sortants renouvelables et nouveaux membres ;

5° Election de deux censeurs pour 1924 ;

6° Rapports des Commissions et services annexes, vœux, décisions ;

7° Ratification des décisions d'urgence du Comité ;

8° Questions diverses.

Informations & Documents

Fédération Spirite Internationale

Le 15 décembre dernier s'est tenue, à la « Maison des Spirites » de Paris, la réunion du Comité Exécutif de la F.S.I.

Y assistaient : MM. Géo F. Berry, Président ; Jean Meyer, vice-président ; Louis Gastin, secrétaire général, et Beversluis, conseiller.

Les statuts provisoires adoptés à la Conférence de Liége ont été l'objet d'une nouvelle étude, à la lumière des premières expériences qui ont marqué les débuts de la Fédération; quelques modifications ont été décidées, notamment en ce qui concerne le nombre des délégués nationaux admis pour le Comité Général, qui est passé de un à deux.

Il a été, d'autre part, décidé que le titre de Président d'Honneur du Comité Exécutif serait offert à Sir Arthur Conan Doyle, en hommage à la belle propagande qu'il poursuit à travers le monde en faveur de la Cause Spirite. Le poste de Trésorier étant vacant, par suite de la mort soudaine de notre regretté frère Edouard Fritz, le Comité a décidé de faire appel au concours de M. A. Pauchard, Président de la « Société d'Etudes Psychiques » de Genève.

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer que Sir Conan Doyle et M. Pauchard ont accepté, chacun en ce qui le concerne.

Union Spirite Française

On sait que la *Fédération Spirite Internationale* s'est donné pour tâche de provoquer, dans tous les pays, la concentration des efforts par la création de Fédérations Spirites Nationales.

L'*Union Spirite Française,* qui constitue cet organisme fédératif pour la France et ses colonies, adresse, à son tour, un appel pressant à tous les groupements organisés pour qu'ils se rallient autour d'elle, et, par leur affiliation, augmentent la puissance de rayonnement qu'elle possède.

Nous sommes heureux de signaler qu'aux nombreuses sociétés déjà adhérentes à l'U.S.F., sont venues, récemment, s'ajouter de précieuses adhésions, notamment : la *Société d'Etudes Psychiques* du Havre ; l'*Union Spirite* de Reims ; le *Cercle Caritas,* de Paris.

Il faut que ce mouvement de concentration continue et s'accentue. Toutes les sociétés ont le devoir impérieux de rompre un isolement qui ne peut être qu'une cause de faiblesse.

Fédération Spirite Lyonnaise

— La fête d'Allan Kardec sera célébrée à Lyon, le samedi 12 avril, avec le concours de M. Louis Gastin qui fera une conférence sur « Le Spiritisme et son rôle social ».

— Dimanche 13 janvier, dans une coquette salle de la ville, la F.S.I., groupant six sociétés, a fêté l'anniversaire de Jeanne d'Arc.

M. Malosse fut chargé par M. Brun, secrétaire général, d'ouvrir la séance. Après avoir expliqué le but de la réunion et salué l'héroïne de la patrie et de la médiumnité, il adressa aux fédérés, sous forme de vœux pour 1924, un appel pour la réalisation des grandes œuvres spirites. Il indiqua, comme moyen d'union, l'étude approfondie des ouvrages d'Allan Kardec, chefs-d'œuvre véritables constituant une réelle révélation des temps modernes, et renfermant les seuls principes capables de guider et d'unir les Spirites dans le Monde.

M. Achard, dans une belle allocution de préface, fit une magistrale étude de la vie de Jeanne d'Arc, à l'aide de l'important ouvrage *Jeanne d'Arc,* de Léon Denis. Il sut synthétiser les actes glorieux de la Vierge Lorraine, montrer ses qualités merveilleuses de bonté et de douceur, son génie organisateur et ses magnifiques facultés médiumniques, qui firent d'elle le plus grand médium des temps modernes, le plus utile à la patrie.

De vifs applaudissements témoignèrent à M. Achard la satisfaction de l'auditoire et sa sympathie.

La réunion se termina par un concert au cours duquel on put apprécier les talents artistiques de Mme Jacquin, MM. Robert, Zmorine, Abeyl et Jacquin.

Crèche Spirite Lyonnaise

La *Société Spirite pour l'Œuvre de la Crèche* nous prie d'annoncer que le Siège de l'Œuvre est transféré dans le nouvel immeuble spécialement affecté, 14, rue Calas, qui constitue comme une « Maison des Spirites » du grand centre qu'est la ville de Lyon.

C'est également là que se trouve le Siège de l'œuvre nouvelle du « Vestiaire », sur laquelle nous sommes heureux de pouvoir donner quelques détails.

Quelques membres de la *Société Spirite de la Crèche,* dont le dévouement est acquis à la Bienfaisance sous toutes ses formes, ont constitué un Comité pour un « Vestiaire » destiné au service des indigents et des familles nombreuses.

Déjà cet organisme est installé dans un local spécial, agencé en véritable atelier de confection. Tous les lundis, indépendamment des travaux faits à domicile par des dames dévouées, les confectionneuses travaillent à l'atelier et taillent dans les tissus, coupons ou pièces de drap, achetés ou offerts par des amis Spirites ; elles font sortir de leurs doigts agiles : chemises, robes, tabliers, manteaux, etc., et remettent à neuf les vêtements usagés qui leur parviennent.

Ces vêtements sont classés et confiés aux soins d'une « Commission de références » chargée des enquêtes et de la *distribution* ordonnée de chaque objet.

Devant les nécessités croissantes de la vie et les misères à soulager, le Comité du Vestiaire a décidé de faire un appel aux Spirites de partout et les informe qu'ils peuvent faire parvenir leurs envois, dons en espèces ou en nature : vêtements usagés, tissus ou autres objets, au « Groupe Allan Kardec », 14, rue Calas, Croix-Rousse, Lyon.

D'avance le Comité de « l'Œuvre du Vestiaire » remercie tous les cœurs généreux qui faciliteront son action.

Association des Etudes Spirites de Paris

L'*Association des Etudes Spirites* (Doctrine Allan Kardec) qui, par une suite de groupements, se rattache à la société fondée par le Maître, a tenu son Assemblée générale, dimanche 3 février, à la « Maison des Spirites » où son local a été récemment transféré.

Mme Fulcran-Crouzet, qui présidait, a souligné l'intérêt que présente l'actuelle tendance des Spirites vers la concentration des bonnes volontés.

M. Louis Gastin a été nommé Délégué général de l'Association.

Déclarations de M. Malosse

à l'Assemblée Générale de l'Union Spirite Française du 25 Novembre 1923

Je désire appeler votre attention sur un des points les plus importants de l'action spirite dans le monde, celui du développement de la philanthropie. Comme l'a déclaré le Dr Sentourens, avec lequel je suis en complet accord, c'est par les œuvres philanthropiques que le Spiritisme pénétrera dans les masses.

N'oublions pas que les actes sont supérieurs aux paroles. Les paroles sont fugitives et éphémères ; mais les actes se perpétuent, s'inscrivent dans le temps et l'espace. Le Spiritisme s'affirmera dans le monde par *l'exemple* et par *les œuvres sociales.*

Parmi celles existant à Lyon, je vous signalerai particulièrement « La Société Spirite pour l'Œuvre de la Crèche », dont le fonctionnement remonte à une vingtaine d'années. L'Etat et la Ville lui accordent des subventions annuelles. Une demande de reconnaissance d'utilité publique est actuellement en cours au Conseil d'Etat.

Voici un rapport du Conseil municipal de Lyon concernant cette Œuvre ; il fut lu et adopté en séance du Conseil, le 4 juin dernier :

RAPPORT DE LA COMMISSION GENERALE

Messieurs,

La Société Spirite pour l'Œuvre de la Crèche forme une demande en vue d'obtenir sa reconnaissance d'utilité publique.

Saisi de cette intention et du désir de cette Société de recevoir l'approbation du Conseil municipal, M. le Maire nous la soumet aujourd'hui pour avis.

Fondée en mars 1904, la Société Spirite pour l'Œuvre de la Crèche n'a qu'un but : la protection de l'enfance. A cet effet, elle possède, place de la Croix-Rousse, un local confortablement installé, bien aéré et destiné à recevoir des enfants de 15 jours à 3 ans et sans qu'il soit tenu aucun compte, par ses dirigeants, ni du culte ni de la nationalité des parents. Quinze enfants reçoivent là les soins les meilleurs et les plus assidus de femmes dévouées. Mais ces tout petits sont-ils là à demeure et perdent-ils ainsi tout contact avec leurs parents pendant plusieurs jours ? Point du tout. C'est ici un des bienfaisants caractères de cette œuvre. Il ne s'agit, en l'espèce, que d'enfants d'ouvriers et d'employés apportés à la crèche le matin même par les mères qui, contraintes par l'impérieuse loi du besoin de se rendre à leur travail en vue d'augmenter quelque peu les ressources du ménage, se trouvent trop heureuses de les pouvoir reprendre le soir à la sortie de l'usine, de l'atelier ou du bureau.

D'autre part, aucune contribution, même la plus faible, n'est exigée des parents. Tout est gratuit à la Crèche.

Aussi, Messieurs, est-ce une de ces œuvres auxquelles nous ne devons ménager ni notre appui moral, ni notre appui financier. Notre appui financier, cette Société le connaît. N'est-ce pas la Ville qui, depuis la guerre, fournit à cette Œuvre de Bienfaisance 190 litres de lait par mois ? Au surplus, ne lui a-t-elle pas accordé une subvention de 200 francs ?

Ainsi donc, par cet appui matériel, ajouté à celui de l'Etat qui, lui-même subventionne l'œuvre de la crèche, son caractère d'utilité publique n'est-il pas en fait reconnu ?

Grâce à cet encouragement des collectivités, à de nombreux donateurs, et aussi aux généreux animateurs qui sont à sa tête, la Société Spirite pour l'Œuvre de la Crèche a vu augmenter sa puissance financière. Ses ressources se sont considérablement accrues et ne sont plus absorbées par la petite crèche encore existante. Aussi, son Conseil d'administration, à la poursuite du noble but que s'est assigné cette organisation, envisage-t-il de lui donner une plus grande extension. En suite de celle-ci, le nombre des enfants qui pourront y être reçus sera, d'après les renseignements qui m'ont été fournis par Mme la Directrice, de beaucoup plus élevé.

Pour ce faire, la Société Spirite pour l'Œuvre de la Crèche vous demande aujourd'hui, non votre appui matériel, mais votre appui moral. Pouvons-nous le lui refuser ? Non, répond l'Administration; et aussi votre Rapporteur qui vous invite à donner à cette demande de reconnaissance d'utilité publique un avis favorable.

Le Rapporteur,
BRUYAS.

Sans abuser de vos instants, je me permettrai de résumer l'origine de cette Œuvre. Elle fut fondée sur les instigations de Mlle Dayt, ancienne institutrice, qui apporta son concours financier, aidée de quelques amis.

L'attention du Gouvernement fut de suite attirée par cette Œuvre. Il lui alloua d'abord une subvention annuelle de 100 francs, qui, depuis, a atteint 750 francs. La subvention de la Ville, en fourniture de lait et en espèces s'élève actuellement à 2.500 francs environ.

Mlle Dayt était médium et s'adjoignit Mme Stephen Vire, médium également, comme collaboratrice. Toutes deux vivaient de leurs ressources personnelles, parant aux difficultés financières du début par des dons anonymes que complétaient les cotisations des sociétaires. Désireuses d'étendre leurs connaissances et leurs facultés, elles ouvrirent une salle de soins magnétiques gratuits, destinée aux malades et à l'enseignement spirite. Cette deuxième œuvre permit d'augmenter les ressources de la Crèche, par le produit d'un tronc placé dans la salle et strictement réservé à la Crèche ; le contrôle en étant fait par des membres de la Société.

Mlle Dayt, qui a consacré la plus grande partie de son avoir à l'Œuvre qu'elle a fondée, en a perpétué, en partie, le fonctionnement après sa mort. Elle a pris soin d'assurer, par les revenus d'un capital spécial, l'existence de celle qui lui succéderait, et les frais de la salle des malades, dans une certaine mesure.

Mlle Monin succéda à Mlle Dayt et assura la direction pendant dix années. Elle est décédée en avril dernier. Mme Vve C. Allemand lui a succédé et a pris comme collaboratrice, Mlle Malosse. Des médiums guérisseurs se joignent à ces dames et leur prêtent gratuitement leur concours pour les soins aux malades.

La Crèche reçoit de 12 à 15 enfants journellement. La Société progresse de jour en jour. Outre les dons qu'elle reçoit, elle compte 450 sociétaires. L'Œuvre vient d'être installée plus grandement et d'une manière moderne. Elle compte sur la solidarité spirite qui s'affirme de plus en plus par de nouvelles adhésions. La cotisation est facultative avec minimum de 5 francs. Les inscriptions sont reçues, au nouveau local, 14, rue Calas, Lyon.

Pour compléter cet exposé, je ne saurai mieux faire, Mesdames et Messieurs, en ce jour d'inauguration de la *Maison des Spirites* (jour qui marquera dans les Annales du Spiritisme), que de rendre, au nom de la Fédération Spirite Lyonnaise et en mon nom personnel, un hommage public de reconnaissance, au généreux philanthrope, M. Jean Meyer, qui a si bien su réaliser les projets du Maître Allan Kardec, perpétuer son œuvre, en mettant à la disposition de celle-ci, non seulement ses ressources matérielles, mais encore et surtout, son âme, son cœur et son grand esprit d'initiative.

Oui, Mesdames et Messieurs, le Spiritisme est fier de compter parmi ses défenseurs des hommes aussi dévoués, aussi conscients de leurs devoirs, aussi clairvoyants. Nous devons regretter très sincèrement que parmi les nombreux Spirites fortunés, si peu sachent suivre la trace de M. Jean Meyer. Il y a là une lacune grave qu'il faut essayer de combler. Nous sommes aujourd'hui réunis en une grande famille. Pourquoi ne pas examiner ensemble ce problème vital du Spiritisme, sincèrement, loyalement ? Pourquoi n'étudierions nous pas les causes de la carence partielle ou totale des Spirites fortunés ?... Ce problème pour moi, renferme en lui-même *l'avenir du Spiritisme !*

Nous n'avons plus aujourd'hui à affermir le Spiritisme sur des bases scientifiques. Ceci est un fait acquis. Notre devoir à tous est de *pratiquer le Spiritisme.* Il faut que, dès ce jour, nous appliquions cette formule, savoir : Rien ne sert de dire « Je suis Spirite », il faut le montrer par ses actes, par l'exemple, par l'orientation d'une vie remplie de dévouement et de sacrifices pour l'humanité, par l'accomplissement du devoir et du bien sous toutes ses formes.

Que devons-nous faire pour servir le Spiritisme ? Participer à sa diffusion, mais sous quelle forme ?

Il y a plusieurs moyens de servir le Spiritisme, et chacun peut le faire, selon la condition qu'il occupe.

En premier lieu, je place la littérature normale et la littérature scientifique, et, sur le même plan, *L'ENSEIGNEMENT SPIRITE A L'ENFANT*, qui est une **question capitale.**

En second lieu, l'action Spirite par l'application intégrale de sa philosophie et de sa morale, par l'établissement d'*œuvres de bienfaisance.* Pour cela il nous faut le concours de tous, grands ou petits. Mais il faut surtout, la compréhension, la notion *des devoirs et des responsabilités du vrai Spirite.* Rappelez-vous que sans cette notion, aucun ne peut se dire vraiment spirite.

C'est l'absence de ce principe qui constitue la carence des Spirites fortunés. C'est ce qu'il faut faire ressortir par tous les moyens dont nous pouvons disposer. Cela n'est pas difficile. Il suffit de provoquer la *méditation* sur les responsabilités incombant à ceux qui, comme nous, possèdent *le privilège à la fois merveilleux et redoutable* de la conaissance spirite, de son idéal et de la sublime *Loi des réincarnations et des réparations...* Les réparations !... La grande Loi de Justice Universelle !... Voilà ce qui nous attend tous !... *Voilà le jugement de ceux d'entre nous qui pourraient se soustraire à leurs devoirs.*

Je souhaite, Mesdames et Messieurs, qu'aucun de nous ne se trouve dans ce cas. C'est là, le meilleur vœu que je forme pour l'avenir de tous.

En terminant, je demande à l'Assemblée d'émettre le vœu que l'U.S.F. introduise dans son programme, selon ses disponibilités, l'organisation de « l'enseignement spirite à l'enfant » (1).

---

(1) Ce vœu a été adopté à l'unanimité par l'Assemblée générale du 25 novembre 1923.

Nouvelles Diverses

— Le Groupe *Lumière et Charité,* 4, rampe Valée, Alger, nous prie d'annoncer que ses séances ont lieu comme suit : les 1er et 3e samedis et les 2e et 4e dimanches, pour les causeries-conférences, à 16 heures, chez M. Athon, 7, place du Gouvernement.

— La *Société d'Etudes Télépathiques,* présidée par M. René Warcollier, dont on connaît la compétence en pareille matière, a procédé, dans ces dernières semaines, à une série d'expériences tendant à vérifier l'enregistrement des messages de pensée par les médiums. Les séances avaient lieu le samedi soir, à 9 h. 30, les 12 et 26 janvier, 9 et 23 février, 8 mars. Elles se continueront les samedis 22 mars et 12 avril.

Nous regrettons que le retard apporté à notre parution ne nous ait pas permis d'annoncer à temps la série de ces intéressantes expériences. Voici, en tous cas, ce que nous pouvons en dire :

La nature du message transmis le 12 janvier n'avait pas été annoncée à l'avance. Il consista en une « idée de mouvement de rotation, un acrobate vêtu d'un maillot rose tournant autour d'une barre fixe ». Ce message a été transmis télépathiquement à M. Warcollier qui n'a reçu que l'idée de mouvement de rotation et a essayé de la transmettre aux percipients.

Pour la séance du 26 janvier, le message fut annoncé comme devant être un « nombre de trois chiffres ». En fait, ce fut le nombre 427.

A la séance du 9 février, devait être transmise l'image d'une « carte à jouer prise dans un jeu de 52 ». Ce fut le sept de pique.

Pour le 23 février, le message annoncé était constitué par « une lettre de l'alphabet dessinée en couleur ». Ce fut un S de couleur violette.

Le 8 mars, devait être perçue une « sensation olfactive : une odeur ». Nous apprenons, en mettant sous presse, qu'il s'agissait d'une odeur de naphtaline.

Le message du 22 mars comportera « une page d'un livre (texte) ».

Les personnes qui désireraient faire l'expérience pour les 22 mars et 12 avril, peuvent se mettre en rapport avec M. Louis Gastin, 8, rue Copernic, chargé de centraliser les documents. M. Warcollier nous priait, en effet, d'annoncer :

« Les médiums et groupes faisant séance les samedis indiqués, à 9 h. 30 du soir, sont invités à essayer de recevoir (par l'intermédiaire de leurs guides?) le message émis par la Société Télépathique, soit au moyen de la table, le oui-ja, l'écriture, etc... Les réponses obtenues doivent être adressées : « Société Télépathique », aux bons soins de M. Gastin, 8, rue Copernic.

— La *Société Psycho-Physique*, de Varsovie, actuellement dans sa troisième année d'existence, et qui compte 200 membres environ, réunie en Assemblée générale, le 10 décembre 1923, a conféré, à l'unanimité, le titre de Premier Membre Honoraire à M. Jean Meyer, en considération des services qu'il a rendus à la science en fondant l'Institut Métapsychique International de Paris.

— L'*Association Magnétique*, de Rabat, a accordé le titre de Membres d'Honneur à MM. Gabriel Delanne et Louis Gastin. Nous croyons savoir qu'elle réserve le titre de Président d'Honneur à M. Jean Meyer.

— L'*Union Spirite*, de Reims, vient de se reconstituer sous la présidence de M. Paul Barré. Le Secrétaire est M. Leroy, 26, rue Villeminot-Huart, à Reims.

Réunions & Conférences

PARIS. — *La Phalange* a réussi, dimanche 27 janvier, à recevoir, dans la salle de géographie, la visite du R.P. Jubaru, envoyé par le R.P. Lucien Roure pour soutenir, contre Henri Regnault, la contradiction touchant « La Réalité Spirite ». Le R.P. Jubaru, avec toute l'habileté et la casuistique que l'on pouvait attendre, a reconnu que, tout de même, le Spiritisme avait, à son actif, une heureuse action sur l'orientation de la pensée moderne. Il s'est tiré de la redoutable impasse de l'enfer et de la damnation éternelle, en argumentant que si le dogme catholique implique la croyance en l'Enfer, l'Eglise n'impose pas de croire que l'Enfer soit occupé par des âmes actuellement damnées, et l'on peut même licitement croire qu'il n'y en aura jamais. L'Enfer devient ainsi une sorte de « croquemitaine » théologique.

Au début de la réunion, M. Louis Gastin avait fait une conférence très applaudie sur « La Réincarnation et sa portée sociale ».

— Dimanche 3 février, à 15 heures, à l'Hôtel des Sociétés Savantes, M. Gastin a fait, au *Cercle Caritas*, dirigé par Mme Sensier, une conférence sur « La Loi de Causalité dans l'Evolution de l'Esprit ». L'action éducative poursuivie par le « Cercle Caritas » sous la direction éclairée et dévouée de Mme Sensier, est digne d'éloges. Il serait bon que de pareils groupes se multiplient un peu partout.

LYON. — Notre ami M. Malosse, secrétaire de la *Fédération Spirite Lyonnaise*, a fait une série de conférences dont nous avons regretté de ne pouvoir parler plus tôt.

Il a visité, notamment : Le Creusot, le 15 novembre ; Roanne, le 1er décembre ; Béziers, le 9 décembre ; Montpellier, le 11, et Nîmes, le 14 décembre. Il a obtenu partout le plus légitime succès.

BORDEAUX. — Il était regrettable de constater que, depuis de nombreuses années, aucune organisation ne centralisait plus les bonnes volontés spirites, pourtant si nombreuses dans la région bordelaise.

Afin de remédier à cette lacune, deux conférences spirites ont été organisées, afin d'amorcer la concentration spirite nécessaire.

La première conférence a été donnée, le samedi 23 février, à 20 h. 45, dans le grand amphithéâtre de l'Athénée municipal, par M. Louis Gastin, sur « Le Spiritisme scientifique et la Métapsychique ».

La deuxième réunion eut lieu le lendemain, dimanche, à 14 h. 30 dans la même salle. Notre ami M. Pagnat, directeur de « *La Vie Morale* », parla tout d'abord de l'évolution morale des sociétés. M. Gastin traita ensuite de « La Philosophie spirite et sa portée sociale ».

Nous sommes heureux d'annoncer qu'à la suite de ces conférences, un mouvement spirite s'est dessiné, et qu'une organisation sérieuse est entreprise, avec comme Président, M. Garrigues, et comme Trésorier, M. Viguié. Pour tous renseignements, s'adresser à Mme Escalère, 43, rue Porte-Dijeaux.

Conférences de l'Union Spirite Française

Une série de conférences vient d'être organisée, sous le patronage de l'U.S.F., au siège : « Maison des Spirites », 8, rue Copernic.

C'est M. Albin Valabrègue qui parlera tout d'abord, le dimanche 23 mars, à 15 heures, sur « Le Spiritisme au Théâtre ». Pourquoi j'ai écrit : « La Mort Vaincue ».

Le 27 avril, M. Pascal Forthuny parlera de « L'Esprit de Confiance et l'Esprit de Méfiance ».

Le dimanche 4 mai, M. Gabriel Delanne présentera une « Etude positive de la Réincarnation ».

D'autres conférences sont annoncées pour le 18 mai, les 1er et 22 juin, avec le concours de MM. Philippe, Wiétrich et Gastin.

Séances-Ecole

Les « séances-école » organisées au siège de l'U.S., à la « Maison des Spirites », continuent, comme par le passé, à réunir les personnes qui désirent s'intéresser à l'étude pratique du Spiritisme.

Les réunions ont lieu tous les jours de la semaine, à 14 h. 30, et le jeudi soir à 20 h. 45.

Les séances du mardi et du jeudi après-midi sont réservées à des expériences de psychométrie et clairvoyance.

Une intéressante communication au Foyer Spirite de Béziers

Nous publions avec plaisir l'extrait suivant du procès-verbal de la séance du 28 octobre 1923, au « Foyer Spirite », de Béziers :

Une des sociétaires dit : « Puis-je demander un contrôle ? »

— Oui.

Et elle remet deux questions cachetées à la Présidente qui les place devant elle sous le registre des procès-verbaux.

Celle-ci prie, évoque le Maître Allan Kardec, le supplie d'éloigner les esprits légers et d'amener tous les frères présents à la vérité, en les préservant autant de la crédulité que du scepticisme.

Un des médiums est endormi et la Secrétaire demande la réponse à sa première question. — C'est l'esprit Ambroise qui est incorporé. — La voilà telle que nous l'avons entendue et mots pour mots fidèlement écrits par la première secrétaire : « *Le oui-jà n'est pas infaillible ; y vient qui veut. Tu sens bien que tu possèdes une clairvoyance qui vaut toutes les médiumnités ; mais tu ne veux en faire profiter la Cause, car il est un obstacle qui t'immobilise. Plus tard, tu pourras rendre de grands services, car le don que tu possèdes ne t'appartient pas, Mais abandonne tes idées sur l'écriture automatique.* »

— Puis-je demander réponse à la deuxième question ?

— Oui, répond le médium d'une voix forte : « *Ce grand homme ne peut venir, car, déjà élevé par l'étendue de ses conceptions, les forces directives de l'ascension l'ont poussé vers des mondes supérieurs où, faisant de nouvelles recherches, il montera encore pour le bien de l'humanité universelle.* »

— Le nom de ce grand homme ?

— *Pasteur !*

L'esprit d'Ambroise dit alors : « *M'étant rapproché davantage de vous, la pression exercée sur le canal pourrait devenir fatigue.* »

L'instruction habituelle n'a donc pu être donnée, mais nous n'en sommes pas moins reconaissants à ce guide puissant qui a bien voulu condescendre à donner une preuve, car à ce mot : *Pasteur !*, la questionnante s'est écriée, pleine de foi : « *A présent, je crois.* »

Plusieurs personnes voient au fond de la salle, sur la droite, un brouillard blanc, légèrement bleuté, affectant une forme humaine ; à un moment même, l'illusion est si forte que nous croyons qu'une personne est en retrait et que nous l'invitons à se mettre franchement à la chaîne. On questionnera au oui-jà à ce sujet. — La chaîne rompue, nous lisons les questions cachetées. Les voici :

1° *J'ai demandé, il y a deux ans, par l'intermédiaire de la planchette, si je serais un jour médium et quel genre de médiumnité ? Il m'a été répondu que dans six mois je serai médium écrivain. Cette médiumnité ne s'étant pas développée, je reste perplexe et me demande si elle se développera un jour ?*

2° *Pasteur pourrait-il s'incarner en ce médium afin de donner des conseils à la science médicale ou, tout au moins, se manifester ?*

Nous reconnaissons alors, avec une joie profonde, que la réponse est exactement donnée pour les deux questions, et nous sommes pleins de gratitude pour l'esprit Ambroise et son canal, comme il appelle le cher médium dévoué de nos réunions.

Une Séance de Psychométrie

à la Maison des Spirites

M. Jean Meyer ayant réussi à obtenir le concours du célèbre médium anglais M. Vout Peters, une cinquantaine de personnes ont pu assister, à la « Maison des Spirites », le 19 février dernier, à une remarquable séance de psychométrie dont nous sommes heureux de reproduire le compte rendu.

Présenté en quelques mots, au nom de M. Jean Meyer, par M. Gastin qui avait déjà eu le plaisir de le voir travailler à Liége, M. Vout Peters a fait précéder d'une petite allocution la séance proprement dite : (1)

Je suis très heureux de me trouver aujourd'hui, après une longue absence de Paris, parmi des français spirites ; je suis charmé d'être le premier médium anglais qui visite Paris depuis la guerre et j'espère que cette réunion resserrera davantage encore les Spirites français et anglais. Peut-être ne sommes-nous pas toujours du même avis, mais s'il existe parfois quelques divergences dans nos opinions, nous sommes d'accord sur le point principal que l'âme est immortelle et que, dans certaines conditions, les désincarnés peuvent se communiquer à nous.

Je veux vous entretenir un instant du travail que je vais faire :

Il n'est pas nécessaire, pour dépeindre les esprits, que je touche les objets placés devant moi sur ma table, ce qu'il importe ce sont les conditions suivantes: il ne faut pas que les assistants parlent, ils ne doivent pas se lever, ni changer de place, ni bouger les chaises car bien que nous soyons assez nombreux c'est exactement la même chose que si la séance ne comprenait que deux ou trois personnes. Je ferai de mon mieux, j'espère d'ailleurs arriver ici, comme ailleurs, à Paris et dans d'autres pays, à un bon résultat.

J'ajouterai qu'autant que possible j'aime savoir à qui appartient l'objet que je touche ; d'autre part quand je dis l'âge approximatif, même d'une personne, il m'arrive de me tromper car s'il est difficile de dire l'âge d'une femme — ce que les hommes savent bien — la difficulté est plus grande encore lorsqu'il s'agit de l'au-delà.

Prenant en main une montre prise au hasard parmi les objets posés sur la table, M. Vout Peters continue : cet objet a appartenu à une personne qui pense vivement mais qui doit réfléchir avant de parler ; tout ce qu'elle fait est bien fait ; il y a quelques difficultés en ce qui concerne la santé de cette personne, et aussi quelques difficultés mentales qui ont été vaincues. Il y a une vieille dame dans l'au-delà : elle n'est pas très grande, la figure est plutôt pleine, les yeux clairs, les cheveux sont partagés au milieu et descendent de chaque côté de la figure, le nez n'est pas large, la bouche plutôt petite et les lèvres minces. Elle a beaucoup souffert avant de mourir, éprouvait de la difficulté pour respirer ; cette personne était très bonne, pas du tout égoïste ; elle se trouve très près et on dirait qu'elle a déjà essayé de se communiquer.

(1) Mme Letort assurait le rôle délicat d'interprète.

S'adressant à une personne dans la salle M. Vout Peters lui dit : ce que vous faites actuellement est bien, vous ne devez pas changer ; il ne faut pas vous tourmenter en pensant que vous auriez pu mieux faire, continuez à agir comme vous le faites. La personne qui est près de vous est un médium à qui vous donnez de la force, même peut-être trop ; il y a près de vous un esprit qui n'est pas européen ; vous attirez le monde à vous d'une façon curieuse, vous les dirigez, si vous étiez un homme vous feriez un bon colonel. On dirait que c'est un hindou qui est près de vous, je ne sais au juste mais ce qui est certain c'est que c'est un européen ; vous ne devez pas vous occuper de ce qu'il dit, si oui il ne faut pas vous en tourmenter. Il semble qu'on vous pique avec des épingles mais ne vous en souciez pas. Il y a une femme qui vous a scandalisée, ne vous occupez pas, continuez. Il y a un homme entre vous et la dame qui est à votre côté je ne sais exactement pour laquelle des deux il se trouve là : la figure plutôt ronde, les yeux sont clairs, le front haut, les cheveux sont rejetés en arrière, le nez n'est pas large ; il a beaucoup souffert avant de mourir, il éprouvait aussi de la difficulté pour respirer ; c'était un homme sympathique pour le médium ; il était intelligent mais aussi un peu mélancolique à la fin de sa vie. Cet homme avait, à sa mort, à peu près 45 à 50 ans. Quand il mourut il avait le sentiment de n'avoir pas fini le travail qu'il s'était imposé.

Entre une dame et un monsieur, en arrière, il y a une femme d'environ 50 ans ; elle n'est pas grande, la figure ronde, les yeux foncés, les cheveux commencent à grisonner, le nez n'est pas large, la bouche assez pleine, elle est assez forte mais avant de mourir elle a beaucoup maigri ; c'était une personne dévouée, qui pensait toujours aux autres et qui me remercie d'avoir pu faire connaître sa présence. Elle a déjà essayé de se communiquer et il y a quelque chose que vous avez fait qui lui a fait grand plaisir : c'était bien ce qu'il fallait faire.

Il y a aussi un jeune homme mais à qui vous ne penserez pas tout de suite : il a à peu près la même taille que le médium, la figure pleine, les yeux foncés, le nez plutôt pointu, les lèvres pleines ; mais je ne vois que la figure, pas le corps ; il est mort enfant c'est pourquoi il pense que vous ne le reconnaîtrez pas ; il est mort de bronchite ou de dyphtérie, son nom est Jules ; il savait que vous ne le reconnaîtriez pas, c'est pourquoi il s'est nommé (*exact*).

Je vois une dame qui a perdu quelqu'un pendant la guerre, je ne sais pas encore pour qui elle vient ; elle n'est pas très grande, environ 20 ans peut-être un peu plus, figure ronde, yeux et cheveux foncés, les sourcils bien marqués, le nez assez large, lèvres pleines, elle a de très belles dents, elle a des mains larges, le caractère heureux, avait déjà été blessée avant de mourir.

Il voudrait vous montrer quelque chose ; il avait l'habitude de porter sa main à la bouche à la manière des penseurs ; il portait une bague qu'il avait l'habitude de tourner à son doigt ; il ne croyait pas au Spiritisme quand il vivait, mais depuis qu'il est mort il comprend beaucoup de choses ; il n'est pas malheureux du tout ; il chantait très bien ; sa voix n'était pas bien forte, pas travaillée, mais sympathique ; il aimait beaucoup flirter.

Derrière il y a une vieille dame qui pouvait bien avoir à sa mort 70 ou 75 ans ; elle n'est pas très grande, figure ronde, yeux et cheveux clairs, elle porte quelque chose qui lui couvre la tête, le nez n'est pas large, la figure est devenue très maigre, c'était une personne d'une très forte individualité, désirant toujours faire quelque chose pour les autres.

M. Vout Peters s'interrompt puis dit qu'il sent depuis quelque temps la présence de Mme Noeggarath ; il l'a très bien connue et dit qu'elle est très contente de se trouver là ; elle dit que dans la salle se trouvent quatre personnes qui l'ont connue personnellement (*exact*).

Il y a encore un homme dont il doit parler bien qu'il ne sache pas encore pour qui il vient : même taille que le médium, la figure ronde, le front haut, un peu chauve, probablement environ 50 ans, les yeux foncés, le nez pas large, les lèvres sont pleines. Il souffrit de fortes douleurs d'estomac avant de mourir, il fut question d'opération et cependant le médium pense qu'il ne fut pas opéré ; il n'était pas Spirite, aimait bien manger et bien boire ; le médium le sent près de lui de sorte qu'il ne peut déterminer pour qui il vient bien qu'il pense que ce doit être pour une personne du fond de la salle. Il voudrait parler au sujet d'une personne absente de Paris mais ne peut le faire tant qu'il ne sera pas reconnu.

Parmi les objets placés sur la table, M. Peters prend une photo, et, ensuite, un bibelot ancien.

Photo. — M. Vout Peters demande s'il s'agit d'une personne morte ou vivante et dit que peut-être cette question va paraître drôle, mais il sent beaucoup de force vitale c'est pourquoi il s'est informé. Il voit une personne plutôt jeune, assez grande, la figure ronde, les cheveux longs, le nez plutôt petit ; cette personne aime beaucoup la vie du dehors, très vive, pensant et agissant rapidement, désirant arriver, sait ce qu'elle veut et veut y arriver ; le médium n'est pas certain que ce soit une femme bien que la personne en ait la sensibilité, la mentalité semble plutôt être celle d'un homme (la photo représente un enfant) et Vout Peters ajoute : si vous prenez des notes et les regardez plus tard vous remarquerez certainement que cette personne aime la vie du dehors et sera d'une grande activité, vivacité. C'est assez difficile de parler d'un enfant qui n'a encore rien de bien caractérisé et bien souvent les parents ne connaissent pas bien leurs enfants, moins que les étrangers.

Bibelot de M. de Sainville. — Le médium en le prenant dans sa main, dit qu'il a l'impression qu'il quitte Paris ; il a une sensation de chaleur, voit beaucoup d'agitation ; il sent qu'il rentre dans le passé, on dirait même qu'il y a du feu. Il s'arrête un instant puis continue en disant qu'il se trouve maintenant avec des gens qui ne sont pas de taille aussi grande que celle des personnes actuelles, leur figure est plutôt ronde, les yeux foncés, le nez assez large, les lèvres fortes, bien bâtis physiquement. Il semble au médium qu'il se trouve dans une grande salle à colonnes où il y a des objets de grande valeur ; il entend au loin de la musique, ce n'est pas une musique puissante mais plutôt simple ; il lui semble aussi qu'on danse, il voit du mouvement, rien de mélancolique, on se réjouit de tout, du soleil, etc...

(M. de Sainville interrogé pour savoir si cette description avait un rapport quelconque pour lui, répond qu'il en est émerveillé car l'objet provient des ruines du Temple d'Ephèse.)

M. Vout Peters dit qu'ici, à Paris, il peut parler de réincarnation, et, bien que la plupart des Spirites anglais n'y croient pas, il lui semble qu'il entre en contact avec une incarnation précédente. C'est une impression qu'il éprouve quelquefois.

Le médium prend une mèche de cheveux déposée dans une boîte sur la table et décrit d'une façon plutôt imprécise la personne à qui ils ont appartenus.

Puis ensuite il prend une bague chevalière et dépeint la personne morte qui la portait, personne plutôt forte, qui eut beaucoup de difficultés au début de sa vie (description courante). Puis M. Vout Peters dit ensuite que l'esprit de cette personne demande à celle qui détient cette bague de conserver son indépendance et de continuer à agir comme elle l'a fait jusqu'alors.

Puis le médium prend une lettre, puis une bague et fait quelques descriptions qui n'ont d'intérêt que pour les personnes intéressées.

Enfin, la séance se termine par quelques appréciations du médium sur le Spiritisme ; il dit entre autres que ce n'est que sur le Spiritisme que l'humanité peut réellement établir une vraie fraternité ; il rappelle le Congrès de Liége où, malgré la différence de langage des délégués, toutes les difficultés ont été vaincues et la concorde règna.

Il dit que tout se résume à ces deux questions : Pourquoi suis-je sur terre ? et qu'arrive-t-il après la mort. Il n'y a que le Spiritisme qui réponde à ces deux questions et lorsque l'on croit à ce qu'il nous enseigne, alors la vie devient facile. M. Vout Peters dit qu'il y a environ 30 ans qu'il est devenu Spirite et qu'il est toujours de plus en plus enthousiaste ; qu'il aime le Spiritisme, c'est pour cela qu'il est venu à cette séance et qu'il espère qu'elle aura de bons résultats.

Il retourne en Angleterre, parlera sous peu en Ecosse et dira un bonjour fraternel des Spirites français aux Spirites anglais.

Caisse de Bienfaisance

(Souscription permanente)

Quête secours Union	140.60
J. G.	5 »
M. Hubert Forestier	5 »
Anonyme	100 »
Mme Malenveri	20 »
Quête secours Union	28.60
Mme Villeret	10. »
Anonyme (Gard)	10 »
Quête Union	198.30
Mme Simon	100. »
Mlle Suarez	100 »
M. Foucard Vapereau	5 »
Quête Union	118.30
Léopold Meunier	8 »
Paul Lecerf	3 »
Mme G. Thomas	50 »
Beutot	3 »
Mme Raynaud	53 »
M. François Gracille	5. »
M. Albert Petit	5 »
Mme Pradi	2 »
Mme Lyard	19.50
M. Minbielle	5 »
Mme Drevon	5 »
M. Erard	28 »
Mme Vieux	15 »
Mlle Perreaud	20 »
Mme Gacon-Champneuf	5 »
M. Lefevre	10 »
M. Bourgonnier	8 »
Mme Baruffi	10 »
Mme Ferro	50 »
Mme Vve Cipière	5 »
Mme Carver	500 »
M. Laffitte	80 »
M. Vergnette	5 »
Mlle Yvonne Férec	8 »
Anonyme	10 »
M. Auzéau	10 »
Mme Duquet	10 »
Mme Spaïni	6 »
M. A. Marty	50 »
M. Samson	50 »
Mlle Bruneau	50 »
Anonyme	10 »
M. Foontaine	20 »
Anonyme	25 »
Quête séance Union	239.45
Mme B. Varvat	28 »
Mlle Boulay	5 »
M. J. Hasfeld	50 »
M. Lutsagne	13 »

Anonyme	10 »	M. W. Jonot	10 »
M. E. Dufaud	30 »	Mme Gastin	10 »
Stelvotranto	10 »	Anonyme	10 »
Anonyme	40 »	Relevé des troncs Union	31.20
Mlle Commandeur-Liandre	20 »		2.490.95
		Listes précédentes	1.655.20
		Total générral au 17 mars..	4.146.15
		Dépenses au 17 mars	748.25
		Reste en caisse	3.397.90

L'ICI-BAS ET L'AU-DELA

Organe du Spiritisme Chrétien, *paraissant tous les deux mois, en 32 pages de deux colonnes in-8° Jésus.* — *Abonnement* cinq francs par an. — *S'adresser au Directeur, à Suzay, par Les Thilliers-en-Vexin (Eure).*

Cette très curieuse et très intéressante publication a pour but général d'établir que c'est à de véritables manifestations spirites que les religions durent leur naissance : tels, le Christianisme à la « résurrection » de Jésus, aux langues de feu et à la glossolalie de la Pentecôte ; l'islamisme aux communications à Mahomet de « l'ange Gabriel » ; — Qu'elles ont pour états permanents, dans une mesure plus ou moins large, d'autres phénomènes et rites du même ordre : sacrements, exorcismes, extases et apparitions, hosties sanglantes ; « miracles » d'Apollonius de Tyanes, de Sœur Thérèse de Lisieux, exploits de Jeanne d'Arc, guérisons d'Epidaure et de Lourdes ; — Qu'ainsi le Spiritisme, loin d'être une religion, destinée à se substituer peu à peu et universellement aux cultes existants, constitue au contraire l'âme commune et unique des multiples formes confessionnelles.

Pratiquement, la revue démontre que seule la vertu rationnelle et scientifique de ce même spiritisme, — destructive des traditions purement légendaires, comme celles de péchés irrémissibles et d'éternelle damnation, — est apte à revivifier les diverses religions ; à leur rendre l'influence efficace, d'ailleurs si nécessaire dans de justes limites, tant au bien de la Société que des individus. L'idéal, pour chacun de ces derniers, et plus encore pour chaque peuple, est donc de persévérer, — *sous cette réserve essentielle,* — dans son culte ancestral : s'y attachant fermement aux grandes vérités immuables ; n'accordant, avec déférence, à l'accessoire qu'une adhésion relative ; rejetant sans scrupule ni ménagements toute prétention insoutenable.

L'ensemble de ces principes est très particulièrement appliqué au Christianisme Catholique, religion nationale des Français, dont les erreurs et les abus ne sont mis à nu, — pareillement aux bienfaits, — que pour mieux contribuer, en dépit de trop faibles moyens, à son indispensable rénovation.

Sigalons dans le premier numéro, paru en novembre 1923 : *Préjugés sacrés ; Un recul de l'Eglise sur le terrain « de la Foi » ; les Esprits dans l'Evidence.* Le second numéro contient, sous le titre de *Foi et Raison,* une étude réellement sensationnelle « par la nouveauté des idées et la magistrale façon dont elles sont exposées ».

Le Gérant, Léon MEUNIER. L. CLERCX, 4 bis, r. Nobel, Paris-18. Marc. 17-06.

4e Année. — N° 30 2e Trimestre 1924

BULLETIN
DE
l'Union Spirite Française

A TOUS NOS FRÈRES DE L'UNION SPIRITE FRANÇAISE

Pour l'individu, comme pour les individus, c'est toujours une constatation infiniment précieuse que de se sentir fort en sachant que cette force est consacrée au seul service du Bien et de la Vérité. Or, notre *Union Spirite Française* voit de jour en jour se multiplier la force irrésistible qui lui donna naissance, et dont le premier, l'unique, l'invariable mobile, a été et restera l'harmonisation de toutes les bonnes volontés, de toutes les convictions, de tous les dévouements qui, en France, au-dessus des cloaques du matérialisme, veulent faire briller la lumière de l'Esprit telle qu'elle éclaire les âmes fermement convaincues de la légitimité des enseignements spirites, dont l'essence réside en l'œuvre impérissable du grand Maître Allan Kardec.

Si l'on voulait se donner une preuve encore, — et une preuve certaine, — que les temps sont venus où des foules entières, — à ne considérer que notre patrie, — se détournent du bas réalisme, de la conception matérielle que, trop longtemps, une philosophie terre-à-terre recommandait, comme des bases sûres, à la conscience humaine, il suffirait d'ouvrir les registres où s'inscrivent, en hautes files, en colonnes profondes, les noms de ces « Soldats de l'Esprit » qui, de plus en plus, viennent s'enrôler dans notre pacifique armée, et qui, de toutes les provinces françaises, nous écrivent pour nous dire leur foi en l'avenir de notre Union, dont ils se font solidaires parce qu'ils savent en effet que plus sa *force* grandit, plus la *vérité* s'élargit sur le monde.

Le moment n'est pas éloigné, où, dans une étude particulière, nourrie de faits précis, nous ferons constater à tous nos frères, à tous nos amis, quel magnifique rayonnement l'Idée, qui nous inspire et nous soutient tous, a atteint dans le pays. On verra alors, par des témoignages singulièrement démonstratifs, que les Spirites français ont lieu d'être bien fiers à se compter si nombreux, au sein d'une Union qui est avant tout, une FAMILLE. Ils seront émus par un vérita-

ble sentiment de bonheur en vérifiant que cette « famille » ajoute, — on peut dire à tout instant, — à ses membres, et que rien désormais n'interdit d'admettre la prévision d'un temps prochain, où, dans chaque agglomération, sur tout le territoire, il se rencontrera des Spirites pour répondre « Présent » à l'appel, et pour répartir autour d'eux la parole de fraternité et la noble certitude que dictent, aux hommes de bonne volonté, les Esprits, nos guides, soucieux de collaborer au Salut moral du monde.

Aujourd'hui, nous ne désirons que dire à tous : Ayez confiance, votre œuvre est bien vivante. Faisons tous, en commun, et d'un même cœur, ce qui est nécessaire pour que son action bienfaisante porte ses résultats plus loin et plus haut encore. Ayons toujours, clair et lumineuse en notre pensée, l'exacte notion de ce qu'est l'*Union Spirite Française.*

Et d'abord l'UNION, cette expression si belle, qui contient en elle une leçon si impérieuse ! A l'époque où nous voici, l'union est la plus rare des vertus peut-être. Entre les peuples, entre les partis, dans les partis même, la désunion règne ; elle trouble les relations, décourage et ruine les meilleures initiatives. Nous avons le privilège d'être unis, de marcher la main dans la main vers le même idéal désintéressé et qui domine, grâce à Dieu, de bien haut, la mesquinerie des passions et des ambitions d'ici-bas. Protégeons ce bien si peu commun, et dont nous sommes détenteurs. Ajoutons-y sans cesse par l'exercice d'une morale fraternelle qui s'applique à tous et à chacun. Professons le noble sentiment de la tolérance qui est le parfait accompagnateur de la justice et de la raison. Restons attachés au respect de ce qui fait l'assise maîtresse de notre doctrine : l'*amour du prochain.* Que notre union soit réelle et effective. C'est la loi première. Elle est douce à subir quand on est spirite, et bon spirite.

Et puis SPIRITE, ce qualificatif qui honore si pleinement celui qui le revendique avec sincérité et fierté, dans un temps où le sarcasme de trop d'incrédules encore s'efforce d'en amoindrir la noblesse. Réclamons, comme une distinction sans égale, le titre de Spirite. Il n'en est pas de plus élevée. Etre spirite, c'est être le clairvoyant précurseur d'un âge où tous le seront. C'est s'avancer bravement en avant de son siècle et dire à ceux qui doutent encore : « Je connais la radieuse vérité qui vous éblouiera demain et je la regarde en face. » Etre spirite enfin, c'est se tenir à l'avant-garde, dans une humanité qui s'attarde encore au milieu des ténèbres et qui finira bien par suivre les porteurs de flambeaux. Nous avons cet honneur d'avoir allumé nos flambeaux dans le ciel. Ayons celui de les hausser droit, vers le ciel, à la vue de tous, et, pour ceux qui suivent, inquiets ou indifférents, d'éclairer le chemin.

Enfin, FRANÇAISE. Nous avons des frères sur le globe entier. Mais nous ne devons pas oublier qu'ils s'organisent, eux aussi, nation par nation, et souvent de la façon la plus exemplaire. Nous avons le devoir de n'être pas inférieurs, dans nos méthodes, dans notre action propagandiste, à ce qui se fait en d'autres contrées. L'année prochaine, des Spirites provenant des deux hémisphères et des pays les plus lointains, se rassembleront à Paris, à l'occasion du Congrès de la Fédération internationale spirite. Nous devons leur donner le spec-

tacle d'une organisation française en tout point parfaite. A cela doit tendre peut-être, et jusqu'à ce moment, le meilleur de notre effort.

C'est donc vers ce but, — parmi d'autres qui, du reste, peuvent être atteint simultanément, — que nous avons l'obligation morale et matérielle de nous diriger sans tarder. Ce qu'il importe, c'est que l'*Union Spirite Française,* qui est déjà un corps homogène, se sente intimement, et à tout instant, effectivement *unie* par le *spiritisme* et dans *toute la France,* en sorte que, le plus possible, tous ses groupements soient mutuellement et régulièrement informés de leurs travaux. *Pour cela, il serait bon que toutes les sociétés locales prissent l'habitude de nous renseigner de ce qu'elles font, des travaux qu'elles poursuivent, des heureux résultats qu'elles y obtiennent. Ces petits procès-verbaux prendraient périodiquement place dans ce* BULLETIN *même et nous comptons bien que cette invitation sera partout entendue* (1). Nous nous proposions de l'adresser à chaque groupe, par une lettre adressée au président pour être communiquée en assemblée. Mais il est plus simple et plus rapide, n'est-il pas vrai, — *car le temps presse* — de la porter à la connaissance de tous, en ces lignes qui parviendront partout à la fois. C'EST LA UN DÉSIR TRÈS POSITIF. *Nous sommes convaincus qu'il sera compris, et que les groupements les plus nombreux comme les plus modestes en prendront bonne note, pour l'édification de tous et pour le bien de la cause.* Il importe que nos frères provinciaux ne se sentent pas isolés, qu'ils sachent trouver en Paris un centre de ralliement, un foyer qui les rapproche tous, qu'ils y assemblent les matériaux d'information dont tous pourront tirer profit. Nous ne sommes, ici, que pour faciliter cette centralisation, pour faire le trait d'union, sans lequel l'*Union Spirite Française* ne serait qu'une association dispersée, qu'une œuvre inférieure à sa grande mission.

Cette question de la « mise en commun des idées et des actes » a, pour nous, une IMPORTANCE VITALE. Mais il en est une autre, qui, dans un ordre non moins pratique, en découle. La voici. Il existe, dans un certain nombre de villes provinciales, plusieurs groupements spirites ; tels font, tels autres ne font pas partie de l'*U. S. F.* Il a paru au Comité qu'il devenait indispensable d'essayer de nouer des liens plus intimes entre ces groupements régionaux. C'est ainsi qu'a été élaborée, et approuvée la décision dont on trouvera plus loin les termes, dans le procès-verbal de la séance de Comité du 16 avril dernier. Qu'on veuille bien la méditer. Nous la croyons excellente pour rapprocher des éléments épars. A l'étranger, cette pratique d'agglomérer en *sous-unions,* des centres voisins et jusqu'alors sans contact, a porté les meilleurs effets. Il doit en être de même en France. Qui dit *Union* ne le saurait trop dire. *Nous espérons enregistrer bientôt la nouvelle que cette suggestion a été accueillie, elle aussi, avec le sentiment qu'elle peut servir utilement le Spiritisme français.*

PASCAL FORTHUNY, *Secrétaire général.*

---

(1) L'abondance des matières aujourd'hui nous oblige fâcheusement à ne point faire état, autant qu'il le faudrait, des résultats excellents obtenus en diverses villes de France, par l'*Union Spirite.* Nous félicitons, en bloc, tous ces animateurs et, au prochain fascicule, nous dirons, au long, les précieuses conséquences de leurs initiatives.

PROJET DE CONSTITUTION DE SOUS-UNIONS PROVINCIALES

Mis en délibération et approuvé à la séance de Comité du 16 *avril* 1924.

M. Jean Meyer, s'inspirant de l'organisation de quelques grandes fédérations nationales étrangères, a pensé que l'*Union Spirite Française* aurait intérêt à suivre leur exemple en décidant d'engager les groupements et sociétés en formation, ou qui se formeront dans l'avenir, à adopter pour titre le nom même de l'*Union Spirite* suivi du nom de la localité de leur siège social. Ce mode de désignation est des plus clairs, des plus expressifs du but que nous poursuivons tous en commun. Il serait à souhaiter qu'il fut adopté par tous, désormais. Il remédierait à certaine confusion qui résulte de la variété des titres, et qu'il est logique d'éviter dans une grande famille dont tous les membres et tous les groupements sont ralliés au même idéal, celui qu'expose l'article précédent : l'*Union des Spirites de France.*

Il va de soi que cette unification ne peut, en aucune manière, porter préjudice à l'autonomie de chacun des groupements provinciaux qui, en se déclarant *Union Spirite* (de tel lieu), exprimeraient uniquement et nettement leur solidarité avec les directions morales de l'*Union Spirite Française* (fédération nationale).

Au reste, il n'est pas question de proposer une modification de titre pour les sociétés actuellement existantes. La suggestion ici formulée ne s'applique qu'aux groupes futurs.

En ce qui concerne ces *groupes présents et futurs,* le Comité est d'avis d'encourager les sociétés travaillant encore isolément, à se rapprocher les unes des autres, sans rien aliéner de leur indépendance propre et à constituer des groupes d'action parallèle, soit dans les villes, soit par département. Il y aurait en effet intérêt pour tous à mettre en commun, autant que possible, les moyens d'action, les éléments d'études, les bibliothèques, les documents de toute nature, les médiums, etc. Des groupes présentement sans contact gagneraient à établir entre eux des liens plus intimes, à se communiquer leurs travaux tout en poursuivant leurs recherches, chacun dans la direction choisie, avec le sentiment que leur collaboration accroît leur force personnelle.

La proposition de M. Jean Meyer a été considérée par le Comité comme de nature à servir la cause spirite en France et à renforcer encore la fraternité entre tous. Les groupes et sociétés régionales apprendront certainement avec plaisir qu'une motion a été votée à l'unanimité, aux termes de laquelle était formulée le vœu « que les sociétés

et groupements spirites en formation ou devant être créés dans l'avenir, prissent uniformément le nom de *Union Spirite de X...* (lieu de sa création) (1), chacun conservant ses méthodes de travail et d'initiatives propres, en se faisant seulement une obligation d'adhérer à la Fédération nationale représentée par l'*Union Spirite Française*, 8, rue Copernic, Paris.

« Qu'il est souhaitable qu'une étroite collaboration, une entente fraternelle, s'établissent entre les sociétés et groupements locaux et départementaux, et, d'une façon générale, une collaboration intime, avec l'Union-mère de Paris. Cette union de tous pouvant seule donner à l'Union fédérative la force qui lui est nécessaire pour défendre, au sein de la Fédération internationale, les vues et intérêts des Spirites français. »

PARTIE OFFICIELLE

RÉUNION DU COMITÉ DU 21 MARS 1924

Les membres du Comité de l'U.S.F. se sont réunis, le vendredi 21 mars, à 15 heures, villa Montmorency, 28, avenue des Sycomores, sous la présidence de M. G. Delanne, président, assisté de MM. J. Meyer et L. Chevreuil, vice-présidents ; L. Gastin, secrétaire général ; V. Barrau, trésorier ; M. Grandjean, secrétaire adjoint. — Etaient également présents : Mme Ducel, MM. Bertin, Malosse, Marty, Philippe, Regnault, Sausse. — S'étaient fait représenter : par M. Delanne, MM. Bouvier, Dr Breton, Maillard, Thomas ; par M. Meyer, M. Bénézech. — Absents : MM. Dangé, Mélusson. — Dr Bécour, démissionnaire.

Le procès-verbal de la précédente réunion est lu et adopté.

M. Delanne fait un exposé de la situation générale de l'Union et résume les efforts tentés dans le nouveau siège social, dans la « Maison des Spirites », créée par M. Meyer.

Un échange de vues a lieu touchant l'organisation de la fête d'Allan Kardec dont la direction a jusqu'ici été assurée par la « Société d'Etude des Phénomènes Psychiques ».

Il est entendu que M. Delanne saluera la mémoire du Maître, au nom de l'*Union Spirite Française*, son discours étant lu par M. Bar-

(1) C'est ainsi que dans le projet, à peine publié, de Constitution ou *Alliance Kardéciste au Brésil*, il est prévu que « pour éviter l'abus des dénominations parfois déplorables qui font sourire de notre doctrine, tous les centres existants sur le territoire brésilien et affiliés à la Société centrale, porteront la même désignation que celle-ci même et se différencieront par un simple numérotage ». (Voir la *Revue Spirite*, n° de juin 1924, page 268, pour détails complémentaires.) Nous n'allons pas, ici, jusqu'à l'hypothèse du numérotage et à la modification du nom des Sociétés existantes, mais nous considérons comme opportune notre suggestion, dans les termes où elle est ci-dessus exposée.

rau ; M. Meyer parlera au nom de la « Maison des Spirites » et de la « Revue Spirite » ; M. Gastin parlera au nom des organisations internationales ; M. Bodier représentera la Société Française d'Etude des Phénomènes Psychiques, M. Malosse la Fédération Spirite Lyonnaise. MM. Auzéau et Lemoyne feront probablement aussi un discours et M. Barrau clôturera la manifestation, qui sera suivie d'un banquet, organisé par la Société Française d'Etude.

Il est procédé à la fixation de l'ordre du jour de l'Assemblée générale du 6 avril : les propositions du Bureau sont adoptées.

L'ordre du jour appelle la question du renouvellement du dernier tiers sortant des membres du Comité, qui sont MM. L. Chevreuil, Dangé, G. Delanne, J. Meyer et H. Sausse. Le Comité décide qu'ils seront présentés à nouveau aux suffrages de l'Assemblée, à laquelle on proposera, de plus, MM. Pascal Forthuny, homme de lettres, sinologue, et Potocki (Paris), et M. Richard (Douai), pour complément.

M. Barrau ayant exprimé l'intention d'abandonner le poste de trésorier, par suite de ses occupations personnelles, le Bureau a pressenti M. A. Marty pour le remplacer. Celui-ci accepterait éventuellement la lourde charge de la Trésorerie, mais sous certaines conditions de réglementation qui rassureraient sa grande préoccupation d'une gestion administrative absolument légale.

Un projet de règlement, émis par M. Marty lui-même, est lu. Cette lecture est interrompue par une discussion sur un point litigieux : M. Marty estime indispensable que l'*Union Spirite* possède ses locaux propres à la « Maison des Spirites » et qu'un prix de loyer soit fixé. M. Meyer s'y refuse catégoriquement, affirmant qu'il entend donner librement l'hospitalité à toutes les organisations spirites qui le lui demanderont sans être lié par aucun engagement écrit.

Dans ces conditions, M. Marty réserve son acceptation du poste de trésorier jusqu'au moment où des renseignements officiels le rassureront sur la légalité de cette procédure. Il est décidé qu'en attendant, M. Barrau conservera son poste. M. Gastin tient à exprimer, à ce sujet, son regret d'être ainsi obligé de remplir effectivement les fonctions de comptable qu'il assure bénévolement depuis le 1er janvier, sur mandat du Bureau et d'accord avec M. Barrau, assurant qu'il a hâte que la question de la trésorerie soit résolue pour le décharger de ce rôle.

L'incident étant clos, il est donné lecture du Règlement général. Ce texte est, d'ailleurs, celui qui fut publié dans le *Bulletin* de juillet 1923, amendé par les décisions de l'Assemblée générale du 25 novembre suivant.

La séance est levée à 18 heures.

Assemblée Générale du 6 Avril 1924

Les membres de l'*Union Spirite Française* ayant été régulièrement convoqués par voie de circulaires individuelles et par le *Bulletin*, l'Assemblée générale statutaire s'est tenue, le dimanche 6 avril, à 15 heures, dans les grands salons de la « Maison des Spirites », au Siège social.

Les Sociétés suivantes étaient représentées :

La « Société Française d'Etude des Phénomènes Psychiques », par MM. Bodier et Barrau ; la « Phalange », par M. Henri Regnault ; le « Cercle Caritas », par M. Bodier ; le « Foyer Spirite de Béziers », par Mme Ducel ; le « Cercle Agullana », de Bordeaux, par M. Gastin ; la « Société d'Etudes Psychiques », de Brest, par M. Gastin ; le « Foyer du Spiritualisme », de Douai, par M. Richard ; la « Fédération Spirite Lyonnaise », par M. Malosse ; l' « Union Spirite de Reims », par M. Leroy ; la « Société Toulousaine d'Etudes Psychiques et de Morale Spirite », par M. Jean Meyer.

En l'absence du Président effectif, M. Gabriel Delanne, retenu par son état de santé, la réunion était présidée par M. Jean Meyer, premier vice-président, assisté par MM. Léon Chevreuil, vice-président; Louis Gastin, secrétaire général; Valentin Barrau, trésorier, etc.

Discours du Président.

M. Jean Meyer, président, déclare la séance ouverte et prononce le discours suivant :

Laissez-moi, d'abord, vous exprimer les regrets de notre cher Président, de ne pas pouvoir présider lui-même. Il est, vous le savez, retenu chez lui par ses infirmités physiques. Il en est de même de notre vénéré Président d'honneur, M. Léon Denis. Je leur adresse nos sentiments reconnaissants pour l'œuvre accomplie et nos meilleurs vœux de santé.

Depuis notre dernière assemblée, l'Union s'est définitivement installée à la « Maison des Spirites ». Un programme a été dressé ; il sera complété au fur et à mesure que les besoins se feront sentir. Les séances régulières « écoles-médiums » continuent sous la direction de Mme Doche et du Comte Potocki. Ces séances sont toujours précédés de lectures documentaires des ouvrages d'Allan Kardec. Jusqu'à présent, M. Gastin a, de son côté, fait des cours instructifs. M. Forthuny veut bien aussi offrir, tous les mardis après-midi, une très captivante séance de psychométrie aux adhérents de l'Union. Mme Briffaut donne, tous les jeudis, une séance de sa si remarquable clairvoyance. De nombreux et dévoués médiums ne ménagent pas leur temps, souvent précieux, pour instruire et éclairer les assistants. D'autres, ayant le don de guérir, sacrifient leurs après-midi, le samedi de la semaine anglaise et leurs dimanches pour soulager les très nombreux malades. Des résultats importants ont déjà été obtenus. A tous ces dévoués et désintéressés collaborateurs de la grande œuvre, j'adresse mes très vifs remerciements et toute ma reconnaissance.

Nous avons bien commencé, nous ferons mieux encore, au fur et à mesure que l'harmonie s'étendra et qu'on comprendra mieux le but que nous poursuivons. Je remercie aussi nos dévoués conférenciers de province, MM. Gaillard, Gastin, Malosse, Mélusson, Regnault, Chattey, et suis reconnaissant à ceux qui veulent bien nous prêter leur précieux concours à la « Maison des Spirites » où des conférences régulières sont organisées. La première aura lieu le 27 avril. M. Forthuny parlera de « L'Esprit de confiance et de l'Esprit de méfiance ». Il y a, comme orateurs déjà incrits : MM. Delanne, Philippe, Gastin et Wietrich.

Dans son discours pour l'anniversaire d'Allan Kardec, notre Président a longuement exposé l'état actuel du Spiritisme ; je n'y reviendrai pas. Je tiens seulement à dire qu'à côté des progrès spirites, les métapsychistes aussi font de louables efforts. Réjouissons-nous de cette collaboration sur le terrain purement scientifique, et ne demandons pas, dès maintenant, à nos savants, de conclure en spirites. La constatation positive des faits a déjà une grande importance.

Je donne la parole au Secrétaire général, pour la lecture du procès-verbal de la dernière Assemblée.

Adoption du Procès-Verbal.

Le procès-verbal de la dernière Assemblée générale ayant été porté à la connaissance de tous les membres de l'Union, par la voie du *Bulletin,* et aucune réclamation n'étant parvenue au Bureau, ce procès-verbal n'est pas lu, et l'Assemblée, sur la proposition du président, l'adopte sans observation.

Rapport du Secrétaire général.

La parole est donnée à M. Gastin pour son rapport sur la situation morale de l'association.

Il rappelle ce que fut l'activité de l'*Union Spirite Française* depuis la dernière Assemblée générale du 25 novembre 1923 et établit que l'activité des bureaux a été absorbée par la lourde charge d'une organisation intérieure particulièrement complexe à cette période de changement d'exercice et de renouvellement de cotisations. Il rend hommage à l'activité des « pionniers de la cause qui, au dehors, poursuivent l'œuvre féconde du prosélytisme », constate que partout « le mouvement s'est affirmé malgré les attaques des ennemis du progrès », annonce la réunion annuelle du Comité général de la Fédération Spirite internationale et signale l'œuvre de préparation du Congrès international de 1925 à Paris.

Situation Financière de l'Union Spirite au 31 Décembre 1923.

Mesdames, Messieurs,

Le précédent exercice 1922 avait été clôturé par un excédent de dépenses de Fr. 3.637,77 qui absorbait l'avoir de la Société au 1er janvier 1922, et laissait même, à la charge du nouvel exercice 1923, un déficit de 42 fr. 59.

Pendant cette année écoulée, les cotisations sont rentrées d'une manière assez satisfaisante, mais nous avons encore dû procéder à de très nombreux recouvrements postaux qui augmentent nos dépenses.

Il serait indispensable que les membres prissent l'habitude de nous envoyer

leur cotisation par chèque-postal, dès les premiers mois de l'année : cette manière de faire, tout en diminuant les frais au minimum, faciliterait grandement les opérations de la trésorerie.

Ces opérations de trésorerie doivent être divisées en deux séries : celles relatives aux finances régulières de l'Union ; et celles relatives au *Bulletin*, dont les ressources n'étaient pas, jusqu'ici, prévues par les statuts. Cette lacune a été comblée par les nouveaux statuts que vous avez votés le 25 novembre dernier.

Comptabilité de l'Union.

	Dépenses	Recettes
Totaux	9.347 95	9.972 35

Comme destination, les dépenses se répartissent ainsi qu'il suit :

Frais de conférences	1.331 30
Frais de personnel	4.788 50
Electricité, téléphone	492 80
Frais généraux (bureau, fournitures, corresp., etc.	2.562 35
Subvention pour le *Bulletin*	173 »
Total	9.347 95

Il convient de préciser que l'article ci-dessus (frais de conférences » ne concerne que les conférences faites à Paris, et non les charges de tournées en province, couvertes soit par M. Meyer, soit par les conférenciers eux-mêmes.

De leur côté, les recettes se répartissent comme suit :

Cotisations	9.640 35
Produit des Conférences	332 »
Total	9.972 35

La balance des opérations de caisse pour 1922 se résout par un excédent de recettes de Fr. 624,40, soit :

Recettes totales	9.972 35
Dépenses totales	9.347 95
Excédent de recettes	624 40

Le bilan s'établit comme suit :

Excédent de recettes pour 1923	624 40
Déficit au 1er janvier 1922	42 59
Avoir au 31 décembre 1923	581 81

A cet avoir en espèces, il convient d'ajouter un bon du Trésor 4 % 1920, de 20 fr. de rente annuelle, en portefeuille.

De plus, nous avions, également en portefeuille, au 31 décembre 1923, 96 mandats de recouvrement de cotisations qui figureront aux recettes de 1924, à la date du 11 janvier, pour une sommes globale (frais déduits) de Fr. 908,30.

On peut ainsi se rendre compte que la situation financière générale est assez bonne au début de cette année 1924, puisque l'*Avoir* réel de la Société en fin 1923 peut être estimé à :

Espèces	581 81
Mandats en recouvrement	908 30
Bons du Trésor 4 %	*variable*

Nous avons tout lieu de supposer, étant donné les indications du premier trimestre, que l'exerice 1924 sera encore plus favorable à la sécurité financière de l'Union.

Comptabilité du Bulletin.

Le *Bulletin* mensuel constituait une lourde charge que la décision de la dernière Assemblée générale aura allégée en réduisant sa périodicité au trimestre.

Les recettes afférentes à ce service se composent de :

Souscriptions et prélèvement sur cotisations	3.320 65
Vente de brochures	777 95
Total des recettes	4.098 60

Les dépenses s'élevant à la somme de 6.098 fr. 60, nous enregistrons un déficit de Fr. 2.000, qui a été couvert par M. Jean Meyer, à qui nous adressons tous nos remerciements pour ce nouveau geste.

Les nouveaux statuts règlementant désormais les rapports de comptabilité entre la Caisse et le *Bulletin*, nous espérons que le prochain exercice sera entièrement équilibré.

Rapport des Censeurs.

Les Censeurs aux Comptes, désignés par l'Assemblée générale de 1923, étaient Mme Vve Dumont et le Dr Sentourens. Leur rapport est lu par ce dernier : il contient de nombreuses observations sur des questions de détail, mais ne modifiant pas les chiffres d'ensemble, il ne met point en cause l'honorabilité du trésorier. — En conclusion de la discussion ayant fait suite au rapport, l'Assemblée approuve la proposition du bureau ainsi conçue : « Désireux d'éviter dans l'avenir que les erreurs de la comptabilité de 1923 puissent se reproduire, l'Assemblée générale demande qu'un trésorier compétent soit désigné et qu'un budget annuel soit établi conformément aux statuts. »

Cette motion est adoptée à l'unanimité. L'incident est clos.

Nomination au Comité.

M. Jean Meyer communique la décision du Comité de soumettre au vote de l'Assemblée générale la réélection des cinq membres sortants (dernier tiers) et de trois membres complémentaires, savoir : MM. Chevreuil, Dangé, Delanne, Jean Meyer et Henri Sausse, membres sortants; Pascal Forthuny, Comte Potocki (Paris) et M. Richard de Douai, membres nouveaux. L'Assemblée confirme ces désignations par ses votes.

M. Marty fait remarquer que le nombre des membres du Comité peut être augmenté et que certains membres de l'Union pourraient être élus ; il propose d'élire à ce titre le Dr Sentourens dont la collaboration aux travaux de l'Union et des Commissions a été très remarquée. Le Dr Sentourens est élu membre du Comité.

Nomination des Censeurs.

Il est ensuite procédé à la désignation des Censeurs aux comptes pour l'exercice 1924. Sont élus : MM. Eugène Gautier et Paul Moreau.

Rapport des Commissions.

M. Gastin, secrétaire général, expose dans quelles conditions les Commissions Technique et de Bienfaisance ont fonctionné. La Commission de Bienfaisance s'est réunie régulièrement le deuxième jeudi de chaque mois, et a déjà eu l'occasion de fonctionner en faveur de certaines misères qui sont parvenues à sa connaissance. Elle s'est adjoint la précieuse collaboration de M. Albin Valabrègue, mais elle a été privée de la collaboration de M. Marty, auquel le Comité de l'Union a pensé pour remplacer M. Barrau à la trésorerie. D'un autre côté, M. Paul Bodier, qui remplissait les fonctions de secrétaire-rapporteur, a dû les résigner par suite de ses occupations professionnelles ; il demeure cependant membre de la Commission qui comporte à cette heure les noms suivants : Mmes de Charrin et Doche, MM. Bodier, Dr Sentourens (trésorier) et Valabrègue.

La Commission Technique d'Etude et de Contrôle des Phénomènes Psychiques est supprimée.

L'ordre du jour est épuisé. On passe aux questions diverses.

M. Leloup de Sainville propose une motion aux termes de laquelle les fonctions de membres du Comité de l'*U.S.F.* sont incompatibles avec les fonctions d'un emploi rétribué auprès de M. Meyer.

M. Meyer expose les conditions dans lesquelles il a créé la Maison des Spirites qui doit abriter toutes les organisations spirites, sans distinction. Il s'oppose formellement à la motion présentée par M. de Sainville, comme *antistatutaire.* — Un débat s'élève sur la question soulevée par M. Leloup de Sainville. Le Président, qui avait dû quitter sa place quelques intants, revient et, déclarant irrégulier le vote émis pendant sa courte absence, lève la séance.

Règlement Financier de l'Union Spirite Française

(*Approuvé par le Comité, dans sa séance du* 16 *avril* 1924.)

I. — DISPOSITIONS GÉNÉRALES

A la fin de chaque année, le Bureau de l'Union établit les prévisions budgétaires pour l'exercice commençant le 1er janvier suivant. Le budget de prévisions et le règlement auquel il donne lieu en fin d'exercice, sont publiés au *Bulletin* de l'Union. Ils doivent s'équilibrer en recettes et dépenses. La comptabilité de l'Union, entièrement distincte de celle des autres œuvres au service de la « Maison des Spirites » (1), comprend les mêmes divisions que le budget. Elle indique à tout moment : 1° le total et la répartition par catégorie des recettes réalisées et des dépenses faites depuis le commencement de l'exercice ; 2° le montant de l'avoir de l'Union et sa composition.

(1) Notamment de la Caisse de Bienfaisance et de la Caisse de Propagande.

II. — SERVICE DE LA RECETTE

Le Trésorier suit le recouvrement des cotisations des membres de l'Union et des contributions des groupes adhérents.

L'Union est titulaire d'un compte de chèques postaux (Paris 271.99) qui lui est propre. Il est expressément recommandé à ses adhérents et correspondants d'user du mandat-carte du service des chèques postaux (1) pour les envois de fonds qu'ils ont à lui faire.

Les cotisations individuelles et les contributions des groupes peuvent aussi être acquittées, soit par mandat ou bon de poste, adressé au *Trésorier de l'Union, 8, rue Copernic, Paris-16e*, soit directement au Siège social, entre les mains du Trésorier ou de son représentant. Un récépissé numéroté, signé du Trésorier, et extrait d'un carnet à souche exclusivement affecté aux opérations de l'Union, est transmis, à titre d'accusé de réception, à la partie versante, pour tout envoi fait par la poste, ou remis de la main à la main, pour tout versement fait au Siège social.

Si des fonds destinés à la Caisse de l'Union parviennent directement, avec d'autres envois, à un membre du Bureau autre que le Trésorier, le membre qui les reçoit les verse au Trésorier, qui lui en délivre un reçu tiré de son carnet.

Les mandats et bons de poste adressés à l'Union sont encaissés par bordereaux, dont le montant est porté au compte courant postal de l'Union. Les versements faits à l'Union sont donc tous pris en charge, soit à son compte courant postal, soit au carnet à souche du Trésorier.

III. — SERVICE DE LA DÉPENSE

Les dépenses sont payées sur pièces justificatives soumises au visa du Président. — Une avance fixe est faite par le Trésorier à un « Régisseur des menues dépenses », pour les débours journaliers. Cette avance est reconstituée par le Trésorier, à mesure de la production par le Régisseur des pièces ou bordereaux de dépense, revêtues du « Vu bon à payer » du Président.

IV. — FONDS DISPONIBLES

Les fonds disponibles, en excédent de la somme de mille francs (avance au Régisseur comprise), que e Trésorier est autorisé à conserver par devers lui pour les dépenses urgentes (Art. II des Statuts), sont versés à la Caisse Nationale d'Epargne ou affectés à l'achat de valeurs du Trésor, dont les revenus sont versés à la Caisse de l'Union.

Les valeurs sont portées en entrée au moment de l'achat, en sortie au moment de leur réalisation, sur un registre d'ordre, qui reste en dépôt au Siège social. Elles sont mises en sûreté par le Trésorier, sous le couvert de l'Union, dans une banque agréée par le Bureau.

Le Trésorier : (signé) A. MARTY.

Le Président : (signé) Gabriel DELANNE.

---

(1) On trouve cette formule dans tous les bureaux de poste de la France continentale, de la Corse, et de l'Algérie.

Procès-Verbal de la Séance du Comité de l'Union Spirite Française

du 16 Avril 1924.

Les membres du Comité se sont réunis le 16 avril, à la villa Montmorency, 28, avenue des Sycomores, sous la présidence de M. Gabriel Delanne, assisté de MM. Jean Meyer et Léon Chevreuil, vice-présidents.

Etaient présents : MM. Barrau, Bertin, Forthuny, Grandjean, Marty, Cte Potocki, Richard, Sausse, Dr Sentourens, membres du Comité. — S'étaient fait représenter par M. Delanne : MM. Bouvier, Maillard, Mélusson, Philippe, Regnault ; par M. Jean Meyer : Alfred Bénézech, Dangé, Malosse, Mme Ducel. — Absents non représentés : MM. le Dr Thomas, Dr Bécour. — M. le Dr Bécour a envoyé sa démission pour raison de santé et d'âge.

Il est donné lecture du procès-verbal de la séance du 21 mars 1924. M. Marty fait une observation sur le paragraphe où il est dit : « Un échange de vues a lieu touchant l'organisation de la fête d'Allan Kardec dont la direction a jusqu'ici été assurée par la « Société d'Etude des Phénomènes Psychiques ». M. Marty demande que ce soit l'*U.S.F.* qui ait désormais ce rôle. Pour cette année il n'y aura pourtant aucun changement. M. Marty précise que, dans sa pensée « M. Barrau, étant membre du Comité de l'U.S.F., représente à cette réunion aussi bien l'U.S.F. que la Société d'Etude des Phénomènes Psychiques ». De même estime-t-on, unanimement, inutile de maintenir au procès-verbal du 21 mars 1924, le paragraphe final relatif à une double question posée par M. Henri Regnault.

Ces divers points fixés, le procès-verbal est adopté.

M. le Dr Sentourens demande la parole pour un fait personnel. Il se déclare résolument spirite, pour répondre, dit-il, à une allégation contraire qui a pu s'accréditer chez divers membres du Comité. Il atteste croire à la communication entre les vivants et les morts, ainsi qu'à la réincarnation. Le président lui dit qu'il est d'autant plus heureux d'enregistrer cette déclaration que M. le Dr Sentourens n'a pas fait profession de la même opinion il y a peu de temps.

Il est donné lecture de la lettre par laquelle M. L. Gastin fait connaître sa démission de secrétaire général de l'U.S.F. Voici ce document, adressé à M. Delanne, Président de l'U.S.F. :

Mon cher Président,

Des divergences de vues s'étant manifestées entre nous touchant l'orientation du mouvement Spirite, je me vois dans l'obligation morale de vous quitter pour poursuivre, en toute indépendance, et selon une formule que j'ai faite mienne depuis très longtemps, la recherche de la vérité et la propagation du spiritualisme qui en est, sans aucun doute pour moi, l'un des principaux éléments.

En adhérant, il y a plus de deux ans, au mouvement spirite (auquel je me suis efforcé d'apporter la plus large et la plus loyale collaboration), je pensais que nos idéaux étaient identiques : il n'y a, évidemment, pas d'opposition radicale entre ces idéaux, et, peut-être, au fond, sommes-nous plus d'accord que nous ne le supposons.

Quant à moi, j'adhère pleinement aux principes que j'ai défendus à la Conférence de Liége : ils expriment très bien ma manière de comprendre la vérité, sans quoi, d'ailleurs, je n'y eusse pas souscrit.

Mais, entre les principes et les postulats qu'on en peut tirer, il y a une marge considérable dans laquelle nous tendons à nous séparer, entraînés chacun par l'individualisation de notre conscience et de notre tempérament.

Il y a aussi une différence de méthode, des points de vue spéciaux quant aux moyens à employer pour propager le mieux les vérités acquises, etc...

Tout cela constitue l'élément distinctif de nos conceptions, et c'est cet élément distinctif qui s'est heurté entre nous.

Dans ces conditions, je me retire d'un milieu auquel il ne me paraît plus possible de pouvoir suffisamment m'adapter pour éviter des chocs préjudiciables à notre commune morale.

Veuillez trouver ici, mon cher Président, ma démission de l'*Union Spirite Française*,

Et croyez-moi toujours votre dévoué frère en spiritualisme, qui vous salue, avec tous nos collègues, cordialement.

M. Marty rend compte de la visite qu'il fit à la Préfecture de Police, visite dont il avait bien voulu se charger, et au cours de laquelle il s'est informé de la « Situation juridique de l'Union dans la *Maison des Spirites* ».

La question s'est posée de savoir si l'Union pouvait user gratuitement des bureaux que la « Maison des Spirites » (fondation M. Jean Meyer) a mis à sa disposition pour son Siège social et ses réunions, sans contrevenir aux dispositions de la loi de 1901 qui interdit aux associations non reconnues d'utilité publique de recevoir des dons.

D'une consultation juridique dont M. Marty, trésorier, a pris connaissance, le 10 avril, à la Préfecture de Police, 3e Division, 2e Bureau (Associations), il ressort que la fourniture gratuite, par un de ses membres ou par un tiers quelconque, à une association, même non déclarée, à plus forte raison quand elle a déposé ses statuts comme l'Union, des locaux nécessaires à son fonctionnement ne constitue pas un « don » au sens de la loi, du moment qu'il n'y a pas abandon de propriété au profit de l'Association. La situation de l'Union dans la Maison des Spirites est donc absolument régulière.

M. Richard, au nom du Foyer de Spiritualisme de Douai, émet trois vœux : 1° que le compte rendu de l'Assemblée générale, dans le *Bulletin*, soit rédigé de façon à atténuer autant que possible l'impression pénible produite à cette séance ; 2° que l'on établisse d'une façon plus précise, dans les scrutins, le nombre des suffrages exprimés et que l'on fasse respecter l'article 20 des Statuts concernant le vote des représentants des groupements affiliés à l'Union ; 3° que l'on évite, par un pointage et un contrôle rigoureux, que des personnes

étrangères à la Société pénètrent dans la salle de réunion et participent aux scrutins. Il ajoute : « La Commission du Foyer prend acte que ses délégués, ainsi que de nombreux autres membres de l'Union, se sont abstenus de voter sur le projet d'addition à apporter au règlement de l'Union, ou les conditions dans lesquelles cette proposition a été faite non conformément à l'article 21 des statuts. »

Le Comité décide, après explication entre MM. Marty et le Dr Sentourens, sur le texte mis aux voix, concernant l'incompatibilité formelle entre les fonctions d'administrateur de l'U.S.F. et un emploi rétribué à un titre quelconque auprès de M. Meyer, que ce texte ne pouvait être qu'un vœu, ainsi qu'en fait foi l'article 21 des statuts.

Il est ensuite procédé à l'élection du Bureau, M. G. Delanne est réélu président par 20 voix sur 21, une voix désignant le Dr Sentourens. MM. Jean Meyer et Chevreuil sont réélus vice-présidents à l'unanimité. M. Marty est élu trésorier par 19 voix, deux se portant sur M. Barrau. M. Pascal Forthuny est élu secrétaire général à l'unanimité, sauf une voix accordée à M. Gastin.

M. Marty lit le règlement financier de l'*U.S.F.*, dont le texte est approuvé par le Comité.

(Ce document figure aux pages précédentes.)

M. le Dr Sentourens exprime l'opinion que les personnes écrivant à l'U.S.F. devraient être priées de joindre, à l'avenir, un timbre pour la réponse ; on lui répond que cet usage est déjà établi.

A propos d'une disposition testamentaire prise par une dame de Saïgon, il est établi que l'U.S.F. ne peut recevoir de legs, mais seulement des cotisations n'excédant pas 500 fr. La *Revue Spirite*, ayant capacité commerciale, peut éventuellement recevoir n'importe quelle somme à titre de propagande et les affecter à la destination indiquée par les donataires.

M. Meyer propose de compléter le nombre des personnes faisant partie de la Commission de Bienfaisance, par Mme Charbonnel et M. Ripert. Accepté à l'unanimité.

Il est dit que le *Bulletin* continuera sa périodicité trimestrielle et sera rédigé principalement par M. Delanne, président, et M. Pascal Forthuny, secrétaire général. Accepté à l'unanimité.

En ce qui concerne la souscription de l'U.S.F. à la *Fédération Spirite Internationale,* on approuve le versement de la cotisation fixée.

M. Meyer rendant compte des conférences faites par M. Gaillard, dans le Sud de la France, dit qu'à ce propos des brochures ont été envoyées par ses soins particuliers.

Le Comité délègue la signature de M. Marty pour ce qui concerne le compte de chèques postaux, et donne pouvoir à M. Meunier, employé, pour recevoir les différentes correspondances arrivant au Siège (mandats, etc.).

MM. Marty, Meyer, Richard et Cte Potocki échangent leurs idées sur les admissions à l'U.S.F. M. le Dr Sentourens propose de faire signer à chaque personne désirant faire partie de la Société une demande résumant les articles fondamentaux des statuts de l'U.S.F. Finalement on se met d'accord sur ce principe que les cartes d'admis-

sion peuvent être signées par deux membres du bureau, mais qu'il reste bien entendu que personne ne doit être admis sans renseignements précis ou recommandation d'un membre déjà adhérent à l'Union.

La séance est levée à 18 heures.

NOS SOCIÉTÉS

L'omission d'un paragraphe essentiel dans le texte que nous consacrions (*Bulletin* du 1er trimestre 1924) à l'activité des centres spirites bordelais, a eu pour résultat qu'on a pu croire à une contradiction entre notre texte même et la mention que nous faisons, régulièrement et légitimement, du vaillant et fort ancien Cercle Agullana sur la couverture du *Bulletin,* dans la liste des sociétés adhérentes à l'Union Spirite Française. Assurément, nos amis de Bordeaux auront compris que cette rédaction imparfaite ne pouvait impliquer, chez nous, l'ignorance de leurs si louables et si persévérants efforts. Mais il est indispensable d'instruire les membres adhérents des autres régions — ou plutôt de le leur rappeler, car beaucoup n'en ignorent pas, — que Bordeaux est, au contraire, l'une des villes françaises qui compte les plus ardents défenseurs du Spiritisme, notamment en la personne de la digne présidente du Cercle Agullana, dont la réputation de médium est autant dire universelle, et, ensuite, en celles de tous les militants qui, groupés autour d'elle, servent notre cause avec un dévouement que nous sommes heureux de trouver une nouvelle occasion d'admirer. Doyen des groupements de la région, — tous si appliqués, *sans distinction,* à servir l'Idée et à maintenir la Doctrine, — le Cercle Agullana contribue puissamment à y propager les bienfaits de notre foi spirite et c'est autour de lui que nous espérons fermement voir s'effectuer, un jour prochain, cette « concentration Spirite nécessaire... » dont nous parlions à la page 26 de notre précédent fascicule.

AVIS

Les membres de l'Union et les groupements affiliés, qui n'ont pas encore versé leur cotisation ou contribution pour l'année 1924, sont priés de vouloir bien la faire parvenir le plus tôt possible (due dès janvier — art. 14 des nouveaux statuts).

Le mode d'envoi le moins coûteux (0,25 quelle que soit la somme) est le versement, par mandat-carte du service des chèques postaux, au compte : Paris 271.99, Union Spirite Française, 8, rue Copernic.

NOTA. — On peut se procurer gratuitement des formules de mandat-carte-chèque dans tous les bureaux de poste.

Caisse de Bienfaisance. — Nous ne pouvons, cette fois, faute de place, insérer la situation de la Caisse de Bienfaisance. Elle sera publiée dans notre prochain fascicule. L'utilité de cette création s'affirme de plus en plus et nous ne saurions trop attirer l'attention sur les bienfaits qu'elle peut rendre.

Le Gérant, Léon MEUNIER. L. CLERCX, 4 bis, r. Nobel, Paris-18. Marc. 17-06.

4e Année. — N° 31 3e Trimestre 1924

BULLETIN

DE

l'Union Spirite Française

Réunion du Comité du 26 Mai 1924

Les membres du Comité de U. S. F. se sont réunis le 26 mai 1924 à 15 heures, villa Montmorency, 28, avenue des Sycomores, Sous la présidence de M. G. Delanne, président, assisté de MM. J. Meyer et L. Chevreuil, vice-présidents; P. Forthuny, secrétaire général; A. Marty, trésorier. — Etaient présents: MM. Barrau, Georges Bertin, Melusson, Potocki. — S'étaient fait représenter: par M. Delanne: M. A. Thomas, Dr Sentourens, L. Maillard, André Richard; par M. Jean Meyer, Mme Ducel, MM. Sausse, Malosse et Benezech.

M. G. Delanne donne lecture des lettres d'excuses de MM. Maillard, Richard, Sentourens, Thomas, Sausse, Mme Ducel, MM. Malosse, Bénezech.

Une discussion s'engage sur la rédaction du rapport de l'assemblée générale présenté par M. Meyer, rapport qui avait été dressé d'accord avec M. Louis Gastin. Pour des raisons diverses, le Comité décide, après délibération et à l'unanimité, de le condenser.

M. Marty propose de décider qu'à l'avenir, aucun «rapport moral et financier» ne sera lu en séance de l'Assemblée générale avant d'être communiqué et approuvé en séance de comité.

Conformément à l'ordre du jour, on aborde la question de la nomination d'un Comité d'initiative en vue du « Congrès Spirite International 1925».

M. Meyer explique qu'au Congrès de Liége, il a été dit que l'initiative de la désignation de ce Comité revenait désormais à la Fédération Internationale et qu'il n'avait pas encore l'avis du Président du Comité exécutif.

Il propose donc, appuyé à ce sujet par M. Mélusson, d'ajourner cette question jusqu'en octobre et il en est ainsi décidé.

Puis M. Pascal Forthuny lit son appel «à tous nos frères de l'U. S. F.» dont le texte est adopté voir *Bulletin* 2e trimestre 1924).

La proposition de M. Jean Meyer, concernant un « Projet de constitution de sous-unions provinciales» est ensuite mise en délibération et approuvée. Au cours de la discussion, M. Melusson fait remarquer que la «Fédération lyonnaise» répond déjà, par ses statuts, à l'excellente suggestion apportée par M. J. Meyer (voir *Bulletin* page 36-37). Approbation est donnée à un vœu tendant à la création d'*Unions Spirites locales,* adhérentes à l'*Union Spirite française,* et

où se grouperaient, dans les limites d'une ville, d'un département, voire même d'une province, diverses associations spirites, qui trouveraient là, le bénéfice de l'association morale sans, bien entendu, perdre rien de leur indépendance propre. Ces Groupements régionaux prendraient le nom d'*Union Spirite de...* (désignation à déterminer).

Il est rappelé que l'U.S.F. avait délégué M. Melusson comme délégué, du comité général de la Fédération Spirite Internationale et M. Malosse comme suppléant. En vertu d'une nouvelle réglementation, il est possible, désormais, de nommer deux délégués et le Comité de l'U. S. F. nomme donc MM. Melusson et P. Forthuny comme délégués, M. Malosse étant suppléant.

Il est donné connaissance d'une lettre où Mlle Charbonnel s'offre pour faire partie du Comité du Bureau de Bienfaisance. Mlle Charbonnel est nommée à l'unanimité.

M. Marty demande la formation d'un Sous-Comité pour l' «étude du fluide humain», étude qui permettrait, dit-il, d'établir peut-être des liens plus étroits entre le Spiritisme et la Science. La proposition de M. Marty est fort estimée par le Comité qui en approuve le principe, et qui fait des vœux pour que les conditions matérielles de l'U.S.F., en facilitent la réalisation dans un temps proche.

La séance est levée à 18 heures.

Dans les Sociétés Adhérentes à l'Union Spirite Française (1)

Nous adressons, dans notre fascicule 30 (2e trimestre 1924), l'appel suivant : « Il serait bon que toutes les sociétés prennent l'habitude de nous renseigner sur ce qu'elles font, sur les travaux qu'elles poursuivent les heureux résultats qu'elles obtiennent. Ces petits procès-verbaux prendraient périodiquement place dans ce *Bulletin* même et nous comptons bien que cette invitation sera partout entendue ; pour l'édification de tous et pour le bien de la cause.

Nous avons le plaisir de publier aujourd'hui une partie des réponses qui nous sont parvenues. D'autres nous sont promises à bref délai et elles figureront dans le fascicule 32. *Nous sommes convaincus que cet excellent exemple incitera les Sociétés qui ne nous ont encore rien fait parvenir, à rassembler et à nous adresser tous renseignements utiles.* Au nom de tous, nous les remercions par avance de cette communication. Quelque soient modestes l'activité et les moyens d'un groupe, il importe de démontrer, — à nos frères d'abord, et ensuite à ceux qui doutent de la vitalité du spiritisme français, — que ce groupe travaille, que son zèle et sa foi le soutiennent, que son œuvre avance pas à pas sur les voies du progrès. A ce titre, aucun renseignement n'est indifférent. Il contribue à renforcer, chez chacun, le sentiment qu'il y a, de ville en ville, en France, entre tous les spirites de bonne volonté, une unanimité d'action qui doit nécessairement concourir, dans l'avenir, à une magnifique effloraison de nos croyances, de notre patrie. C'est pourquoi nous ne doutons pas que

(1) Ces renseignements sont publiés dans l'ordre où ils nous sont parvenus.

ces rapports de nos Sociétés seront agréables à tous nos frères et qu'ils y attacheront, autant que nous, une importance majeure.

A Mulhouse. — M. Schœffer, président de la « Société d'Etudes psychiques de Mulhouse, nous fait savoir que ce groupement, encore assez voisin de sa naissance, s'efforce en ce moment même, — et estime y réussir avant peu, — de passer de sa constitution provisoire à une organisation définitive. C'est la première œuvre à laquelle se consacre le comité et c'est assurément la plus urgente. Elle serait déjà accomplie s'il était possible à la Société Mulhousienne de trouver un local digne d'elle. Quoiqu'il en soit, et dès maintenant, les fondateurs et leurs amis se réunissent chaque semaine pour échanger leurs vues, se renseigner sur la marche des idées et préparer l'avenir. Aussitôt que la « Société d'Etudes psychiques» aura un siège fixe, un certain nombre de personnes dont l'adhésion est déjà certaine, participeront aux travaux, sur un plan d'études élargi, et il faut espérer qu'à ce moment, surgira le médium dont les facultés permettraient aux Sociétaires, d'associer, à leurs enquêtes théoriques, la démonstration expérimentale.

M. Schaeffer veut bien nous promettre, pour le *Bulletin*, de nous communiquer dans un temps qui ne peut être éloigné, de nouveaux détails sur l'organisation de la jeune Société qu'il préside.

A Toulouse. — M. Decamps, président de l'«Institut Métapsychique» de Toulouse nous fait part que sa vaillante Société compte aujourd'hui soixante-dix membres et a inscrit, à son ordre du jour pour cet hiver, une série de travaux importants, dont les lecteurs du *Bulletin* seront informés, au cas où les expériences que l'on se propose, aboutiraient à des résultats dignes d'intérêt.

A Douai. — Dans sa réunion du 20 juillet 1924, le « Foyer du Spiritisme » de Douai, a bien voulu approuver notre appel «à tous nos frères de l'Union Spirite française» (*Bulletin*, 2e trimestre 1924), et, par les soins de son secrétaire général M. Richard, s'est empressé d'y répondre. Cette active Société envisage l'avenir avec confiance et poursuit méthodiquement son labeur de propagande et d'études dans un milieu où elle élargit son action de jour en jour. Saluant la mémoire du Dr Gustave Geley, elle a, du même fait, défini son programme d'action : «Que ce coup terrible de la destinée ne nous abatte pas dans notre tâche de recherche et de divulgation de la vérité. Prenons exemple, dans la façon d'être, de celui que nous pleurons, et appliquons ce qui aurait pu être sa devise «travail» : travaillons. Une «communication», reçue dans un groupe du Foyer, précise ce que doit être ce travail de bons spirites, pour être reconnu : «Travaillez à consolider la foi de ceux qui sont autour de vous; que votre amour et votre affection réciproques soient un foyer où viendront se réchauffer les souffrants et ceux qui doutent encore; que vos rapports calmes, réfléchis, affectueux, créent cette harmonie, source de tout bien-être, et que nulle parole mécontente, voire acerbe, ne sorte plus de votre bouche. »

Le « Foyer du Spiritualisme » de Douai s'est occupé, en fin de saison, de diverses questions où le magnétisme et le spiritisme peuvent avoir des points de contact. Pour la rentrée, d'autres travaux sont prévus dont il sera rendu compte en temps et lieu.

A Nîmes. — Un groupe de fervents spirites, désireux de constituer à Nîmes une Société régulière, a eu l'idée très louable, d'attirer l'attention sur son projet, en publiant un appel dans les journaux locaux. Un tel moyen est excellent pour frapper, vite et droit, aux portes de ceux qui, peut-être, se cherchent sans se connaître, et nous espérons que l'initiative prise par nos amis nîmois, aura bientôt des effets heureux. Les promoteurs de ce mouvement pensent pouvoir nous en donner la preuve avant qu'il soit peu.

A Dunkerque et environs. — L'«Union Spirite de Dunkerque et environs» témoigne de la plus grande activité. Il faut louer tout d'abord la teneur du manifeste qu'elle vient de publier pour exposer sa raison d'être, ses buts et son utilité : « Le Spiritisme, y peut-on lire, est la science qui vient révéler aux hommes, par des preuves irrécusables, l'existence et la nature du monde spirituel et ses rapports avec le monde corporel; il nous le montre, non plus comme une chose surnaturelle, mais au contraire comme une des forces vives et incessamment agissantes de la nature, comme la source d'une foule de phénomènes incompris, jusqu'alors rejetés dans le domaine du fantastique et du merveilleux.... Souvenez-vous que la moisson est grande e qu'il faut beaucoup d'ouvriers. Ne permettez pas qu'au jour où les événements s'accompliront, votre âme porte le regret causé par votre indifférence. Adhérez à l'Union Spirite de Dunkerque et environs, groupe fraterniste n° 6. Vous y trouverez des ouvrages qui vous démasqueront des horizons nouveaux. »

En nous communiquant sa carte de propagande, rédigée avec un esprit et une forme si louables, l'*Union Spirite de Dunkerque et environs* (groupe fraterniste n° 6) nous transmet, par la plume de M. Duflos, une nouvelle dont l'intérêt n'échappera point à nos lecteurs :

« Il y a une quinzaine de jours, relate notre correspondant, en sa lettre du 9 août, le clergé catholique de Malo-les-Bains avait organisé, dans un patronage, une après-midi récréative.» «Un prestidigitateur devait démontrer, par quelques expériences, la non-existence des phénomènes spirites... Mais il avait, sans doute, oublié les huit dixièmes de son programme, car tout ce qu'il dit, au résumé, se trouve, somme toute, d'accord avec nos principes. A la suite de cet incident, l'un de nous s'est offert à distribuer, dans la rue, des cartes de propagande, et dans l'instant même, sur 300 spectateurs, plus de la moitié en reçurent. Les organisateurs de l'«après-midi récréative», peu satisfaits, parlaient de nous attaquer, mais ils n'ont pas persévéré dans leur projet.

⁂ Voici un extrait de la carte de propagande distribuée à Malo-les-Bains: «La grande raison d'être des humains est la *Fraternité.* Que nous le voulions ou non, il est une loi que nous subissons tous: la loi d'Evolution: elle comporte le progrès par le développement de toutes les vertus, mais avant tout la *charité*... Se demander ce que l'on est, d'où l'on vient, où l'on va, c'est chercher à définir l'âme. Cultiver les aspirations innées de l'âme, c'est se rapprocher de Dieu... Croire au progrès, c'est croire à l'immortalité de l'âme. Espérer en la Cité future, c'est donner un rôle éternel à l'âme dans l'éternité,

un but sublime à atteindre. Le *spiritisme* est la science nouvelle qui vient révéler aux hommes, par des preuves irrécusables, l'existence et la nature du monde spirituel et de ses rapports avec le monde corporel; il nous le montre, non plus comme une chose surnaturelle, mais comme une des forces vives, incessamment agissantes de la nature, comme la source d'une foule de phénomènes incompris jusqu'alors et rejetés dans le domaine du fantastique et du merveilleux... Le spiritisme est la clé à l'aide de laquelle tout s'explique avec facilité.

A Bordeaux. — Dans le *Bulletin* du 2e trimestre 1924 (Compte rendu de l'Assemblée générale du 6 avril, page 39), a été omis l'actif groupe « Jean de la Brède », de Bordeaux (189, rue Mouneyra), parmi les Sociétés représentées. Le groupe «Jean de la Brède» s'était pourtant fait représenter à l'Assemblée ,par un pouvoir adressé le 23 mars, à notre secrétaire général. Cette omission est ici réparée et, comme il convient, nous inscrivons, sur la quatrième page de la couverture du *Bulletin*, le groupe «Jean de la Brède» parmi les Sociétés adhérentes à l'Union Spirite française.

A Saint-Etienne. — Le « Groupe d'Etudes psychiques », dont Mme Cognet est présidente, s'est signalé, depuis sa fondation, par son activité toute particulière. Un nombre appréciable de personnes suivent avec intérêt ses travaux, sans préjudice d'un auditoire «flottant» qui y vient chercher des éclaircissements et s'y former, peu à peu, des convictions. Le groupe attache un soin tout particulier aux séances de thérapeutique médiumnique. Dans ce domaine, bien des cas ont été vérifiés où des patients n'ont eu qu'à se louer des résultats, et l'on nous signale qu'il s'est produit des cures du plus haut intérêt. Nous prions nos amis de St-Etienne de nous en communiquer les procès-verbaux, aux fins d'enquête, et nous aurons sans doute l'occasion d'en reparler ici-même.

Au Mans. — M. Delalin, président de la «Société d'Etudes psychiques» du Mans nous écrit que son groupe, malgré diverses vicissitudes d'ordre administratif, subsiste et compte actuellement 89 sociétaires. La bibliothèque contient 150 volumes où figurent les principaux ouvrages concernant la doctrine spirite et le psychisme. Les Revues les plus intéressantes y sont à la disposition du public.

A Paris. — La Société française d'Etude des Phénomènes Psychiques. — Pour répondre au désir exprimé dans le précédent *Bulletin*, je me fais un devoir de vous adresser quelques notes concernant l'historique et le fonctionnement de notre *Société Française d'Etude des Phénomènes Psychiques.*

A la fin du Congrès de 1889, un comité de propagande fut nommé. Il se réunit régulièrement tous les mois et il devint le noyau de la Société Spirite pour l'étude scientifique des phenomènes de la médiumnité. Son siège était, rue du Château-d'Eau. M. de Faget, qui en était le président, relate ainsi les différents modes d'activité du nouveau groupement pendant les années qui s'écoulèrent jusqu'au Congrès de 1900.

Fédération des sociétés et groupes existants; création de groupes d'étude et d'expérimentation; conférences publiques; caisse des

conférences; caisse pour la propagande générale; réduction du prix des ouvrages fondamentaux et principaux de la doctrine; distribution de brochures gratuitement ou à prix très modérés; publications diverses.

C'est en 1893 que fut fondée, régulièrement, la *Société Fr. d'Et. des Ph. P.*, elle eut pour président le Dr Moutin, et s'occupa activement de la préparation du Congrès spirite universel de 1900 qui, grâce à ses efforts, réussit brillamment, comme on peut le constater en consultant le volume de 731 pages qui contient le compte-rendu de ses travaux.

Pour donner une existence légale à la Société; la déclaration prescrite par la loi a été faite le 29 janvier 1902 et publiée au *Journal Officiel* le 1er février. Elle est donc la plus ancienne et la plus importante des sociétés parisiennes, car elle groupe à ce jour plus de 400 membres.

Voici la composition actuelle de son bureau:

Président: M. Gabriel Delanne. — *Vice-président:* Mme Borgers, MM. E. Philippe et Bodier. *Secrétaire général:* M. Chadefaux. — *Secrétaire adjoint:* M. Delmotte. — *Trésorier:* M. Barrau. — *Trésorier adjoint:* M. Giraud. — *Bibliothécaire archiviste:* M. Barbier. .. *Bibliothécaire adjoint:* M. Delmotte. — *Rédacteur en chef* de la *Tribune Psychique: M. Bodier.*

La *Société Française d'Etude des Phénomènes Psychiques* a pour but d'expérimenter les phénomènes psychiques comme la transmission de pensée, la vision sans le secours des yeux, la psychométrie, les communications spirites etc.

Par l'examen raisonné des différents phénomènes qu'ils ont pu constater, un grand nombre de ses membres ont acquis la conviction qu'il es possible, bien que difficile, de communiquer, d'une façon très imparfaite et surtout très irrégulière, avec les âmes des décédés : c'est aussi la conclusion à laquelle sont parvenus nombre d'hommes éminents, comme Victor Hugo, l'écrivain Théophile Gautier, le Père Lacordaire, le musicien Schumann, les physiciens Oliver Lodge et William Barrett, le chimiste Robert Hare, les anthropologistes Russel Wallace et Lombroso, l'astronome Camille Flammarion, etc.

S'il y a des personnes qui, sous l'influence d'idées préconçues, ont d'avance résolu à leur fantaisie le problème si complexe de l'Au-delà et qui, quoi qu'il arrive, sont fermement décidées à fermer les yeux devant les preuves apportées par la science expérimentale, la Société n'a nul dessein de les convaincre. Mais, comme elle ne demande aucun acte de foi, elle fait appel à tous ceux qui s'intéressent aux questions psychiques, à ceux qui doutent comme à ceux qui cherchent, à ceux qui espèrent comme à ceux qui souffrent. Qu'ils viennent à elle; qu'ils fassent partie de sa grande famille. Ils y trouveront, par l'intermédiaire des médiums de la Société, l'écho des paroles de leurs chers disparus et, avec cet écho, la conviction d'un Au-delà meilleur, c'est-à-dire la plus douce des consolations.

Chaque dimanche, et les 1er et 3e samedis, à 14 h. 30, la Société donne, 1, rue des Gatines, des séances expérimentales; toutefois, le troisième dimanche de chaque mois est consacré à une causerie sur des sujets psychiques.

Des groupes privés ont été constitués pour les personnes qui ne disposent de leur temps que le soir.

La cotisation annuelle est de 7 fr. Elle donne le droit d'assister aux séances expérimentales du dimanche, ainsi qu'aux causeries mensuelles. Chaque sociétaire reçoit, en outre, *La Tribune Psychique*, organe de la Société destiné à mettre nos adhérents au courant des événements les plus importants du mouvement psychique. Enfin, une Bibliothèque renfermant plus de 300 volumes, ouverte le dimanche de 14 h. à 14 h. 30, permet à nos sociétaires d'approfondir ceux des sujets psychiques auxquels ils s'intéressent tout particulièrement.

Pour répondre à son programme, pendant plus de 25 ans, la *Société Française d'Etude des Phénomènes Psychiques*, a donné chaque année des conférences publiques et gratuites dans les plus grandes salles de Paris, comme celle des Agriculteurs de France, Grande Salle des Sociétés Savantes etc., dans lesquelles le public eut le plaisir d'applaudir d'éminents orateurs, tels MM. Léon Denis, Gabriel Delanne, Eugène Philippe, avocat à la Cour, Jules Gaillard, ancien député, le pasteur A. Bénézech, L. Maillard, avocat et Mmes de Beauvais et Dudlay.

Depuis la guerre, c'est dans sa vaste salle de la rue des Gatines qu'ont lieu, tous les mois, des causeries instructives et très variées.

Grâce à la sage administration de la société, depuis de longues années, sa situation financière, vu les circonstances, est aussi satisfaisante que possible. Il résulte, en effet, de la lecture du bilan publié pour l'exercice 1923, que la société possède un fonds inaliénable de 13.354 fr. 41.

Son avenir est donc assuré, d'autant plus que tous les membres du bureau lui prêtent un concours désintéressé, et se préoccupent constamment des améliorations qui pourront lui donner, chaque jour, plus d'extension.

Un vieux proverbe dit: «Aide-toi, le ciel t'aidera», c'est pourquoi les membres de la Société qui font tout leur possible, espèrent que les amis de l'Au-delà lui continueront leur concours. — V. BARREAU.

A *Alger*. — Nous exprimons une gratitude toute particulière à nos frères du groupe « Lumière et Charité » d'Alger, qui, répondant à notre appel dans les termes les plus circonstanciés, nous facilitent ici les moyens de mieux faire connaître l'orientation de leur idéal et la portée de leurs efforts. De leur véritable rapport, dégageons ces éléments d'information d'où il appert si fortement que le groupe algérien, dont M. Taib est président et Mlle Lucie Jaïs, vice-présidente, travaille avec assiduité et donne le plus édifiant exemple.

« Notre Société n'est pas très importante, nous est-il écrit. Elle est surtout très grande par la Foi, la croyance sincère de l'amour de notre doctrine basée sur les principes Christiques Nos séances sont privées, jamais publiques (sauf parfois quelques invités). Ainsi, réalisons-nous la parfaite harmonie nécessaire à nos travaux. Les réunions ont lieu à 16 heures, une fois par semaine, soit le samedi, soit le dimanche, dans les bureaux que M. Ernest Athon, notre sympathique secrétaire général, met à notre disposition, 7, place du Gouvernement, au centre même d'Alger.

« Lumière et Charité » fut créée en cette ville le 20 avril 1922 (Déclaration d'association : *Journal Officiel*, 28 avril 1922). Ses buts sont : 1° élever l'âme et l'éclairer par les enseignements du Christ; 2° ne rechercher que les manifestations psychiques d'ordre très élevé; 3° former la grande famille unie spirituellement pour le Bien, le Progrès, l'Avenir de l'Humanité; 4° élever cette œuvre spirituelle à la hauteur d'une religion, en nous plaçant tous, — incarnés et désincarnés, — sous la protection de Dieu et de Jésus..

« Nos meilleurs médiums sont ceux qui furent développés à notre Ecole. Le genre de communications obtenues est des plus épuré. Parmi nos médiums, citons : M. A. Ch.: intuitif et écriture semi-mécanique; Mlle Jeanne M.: écriture mécanique (une communication commence à l'état de veille se termine souvent à l'état de transe sans changement dans l'écriture) ; Mme Marie L. : typtologie; Mme Rosalia B: visions; Mlle Lucie J.: visions, typtologie, oui-ja; M. T: visions, intuition, guérisseur (l'une de ses dernières communications a paru dans la *Revue Spirite*, juin 1924. M. T. est collaborateur à *l'Aube Nouvelle*, de Sidi-Bel-Abbès).

« Pour la création de « Lumière et Charité », M. T. et Mlle J. ont subvenu aux premiers frais. Actuellement le groupe dispose d'un fond de réserve, tout en ayant fait la charité sans distinction de religions, et en s'efforçant de faire le plus de bien possible, sous toutes les formes et selon la mesure de ses moyens. On vient d'y inaugurer une bibliothèque composée de meilleurs ouvrages spirites. La fraternité et l'harmonie règnent entre tous les membres. Les nouveaux adhérents s'adaptent promptement à cette ambiance résolument fraternelle. Il y eut 27 inscriptions en 1922, 30 en 1923, et jusqu'à ce jour 38 en 1924. C'est dire que le groupe se développe selon une progression encourageante. Les membres adhérents les plus développés sont nommés membres auxiliaires pour former des sous groupes où notre enseignement se répand déjà beaucoup.

« Nous plaçons notre confiance en Dieu. «Lumière et Charité » sera ce qu'Il voudra. Nous sommes persuadés que cette œuvre vivante ne peut disparaître. Nous souhaitons que notre exemple soit suivi, que soient, ailleurs, adoptées ces idées qui placent la créature de bonne volonté sous la haute protection de Dieu et de Jésus, seul bon chemin, voie désignée à qui veut progresser, devenir meilleur, à qui se donne la tâche de combattre l'égoïsme, la vanité, l'orgueil, grandes plaies de la terre.

« Il existe à Alger beaucoup de spirites qui suivent les conférences données par *L'Union Spirite Algéroise.* Les doctrines professées ici et là ont été maintes fois combattues par l'Eglise qui a organisé des conférences à cet effet. Ces obstructions nous font plutôt du bien ; elles sollicitent l'attention publique, lui désigne le Spiritisme, porte sa curiosité vers cette Vérité qui est si grande et si forte que rien ne pourra désormais l'abaisser ou l'abattre.

« Notons, épisodiquement, que nos séances sont parfois accompagnées de « raps » caractéristique, que les visions enregistrées par nos médiums se corroborent très souvent l'une par l'autre, et que, nombre de fois, nous avons obtenu, par le oui-ja ou la table, des communications dont l'authenticité a été pleinement vérifiée. Nous vous envoyons certaines de ces communications, pour que vous estimiez leur valeur et la noblesse de leur inspiration.

« Toute personne qui désirerait obtenir sur notre œuvre de plus amples détails est invitée à s'adresser à notre siège social « Lumière et Charité », 4, Rampe Valée, Alger. »

Les communications dont le texte nous est adressé sont, en effet, d'une grande beauté. Nous déplorons de ne pouvoir les insérer dans cet article qui a le caractère d'un constat synthétique, mais nous espérons publier quelques-unes de ces pages, soit ici même, soit ailleurs, dès qu'il sera possible.

A nos frères algériens de « Lumière et Charité », nous adressons nos vœux les plus fervents pour le rayonnement de leur généreuse action.

A Rochefort-sur-Mer. — « Cercle Allan-Kardec ». — Mme Brissonneau-Palès, présidente, a l'amabilité de nous envoyer un rapport très complet, d'où nous extrayons les renseignements suivants :

« Le Cercle A. K. de Rochefort, — 32, rue Guesdon, — est une des vieilles sociétés spirites de France. Sa formation remonte à 1870. C'est depuis une quinzaine d'années que le groupe spirite actuel s'est constitué avec Mlle Brasseau comme médium, mais depuis 1920, l'action du cercle a pris une grande extension sous une plus active direction des Invisibles qui le protègent, et grâce, aussi au dévouement de Mlle Brasseau et de l'activité constante des membres adhérents.

« Pour aider à l'extension de la cause spirite, à sa propagation dans la masse, et surtout pour consoler les mères éprouvées par des séparations cruelles, j'ai fondé, en mai 1920, — avec l'approbation des Esprits protecteurs du cercle et particulièrement de l'Esprit A. K. —, une revue mensuelle *Les Annales du Spiritisme,* revue populaire accessible à tous par son niveau intellectuel comme par son prix modique. Cette œuvre se répand de plus en plus en France et à l'étranger portant ici et là, là vérité Spirituelle, par les messages invisibles qu'elle contient, et faisant connaître le mouvement général du Spiritisme en constant progrès. La revue est bien une œuvre de charité: elle nous permet d'aider et de consoler ceux qui souffrent, d'éclairer ceux qui cherchent la solution du problème de l'être, et de ses destinées. Notre cercle n'en tire aucun

profit pécuniaire : notre budjet s'équilibre à peine. Pourtant nous sommes heureux des résultats obtenus, tant par l'accroissement du nombre des lecteurs que par la propagande, faite au prix de bien des efforts et des sacrifices soutenus. Mais comment saurions-nous nous y dérober, puisque notre ardent désir est de fidèlement servir la Cause, une cause si méconnue par la grande majorité des humains? Les *Annales* ont fait naître entre le cercle et les abonnés de tous pays une correspondance fraternelle, véritable chaîne spirituelle, bien précieuse aux âmes de chacun. Grâce à notre œuvre, nous avons créé une caisse de secours pour les pauvres, alimentée par la générosité de nos frères à laquelle nous faisons des appels fréquents. Si l'âme a besoin d'un aliment spirituel, d'un réconfort moral, le corps a ses exigences matérielles, et certains infortunés n'y peuvent toujours subvenir. Les détresses de la vie nous appellent à un double devoir de fraternité: nous le remplissons avec joie, et selon nos moyens.

« Inspirés par la charité chrétienne, lecteurs et lectrices de notre Revue joignent leurs dons aux nôtres avec un élan qui ne doit pas être ignoré.

« Notre bibliothèque possède de nombreux ouvrages spirites et spiritualistes. Chaque année, nous en augmentons le nombre. Ils sont mis à la disposition, non seulement des sociétaires, mais encore de quiconque y désire puiser les principes de l'initiation spirite. C'est un excellent moyen de propagande: nous l'avons souvent vérifié.

« Hebdomadairement, le vendredi à 15 heures, à lieu, au cercle, une séance privée: y assistent seuls les douze membres du groupe intime, qui est le foyer d'action de la société. En ces séances, se communiquent, outre nos familiers et les Esprits inconnus qu'ils nous amènent, nos Esprits tutélaires et directeurs, qui nous prodiguent enseignements, conseils sages et éclairés. La séance dure environ 2 h. 1/2. A 18 heures, des malades sont reçus dans la salle des séances publiques, pour magnétisations. L'Esprit du Dr K., en outre, leur apporte les consolations, par l'intermédiaire de Mlle Brasseau. Chaque vendredi est, pour ce médium, une assez dure journée. De 15 heures à 20 heures, il se dévoue. Une grande foi, la plus généreuse charité, l'aident à soutenir un apostolat si pénible, avec l'abnégation qu'il réclame.

« Le premier dimanche de chaque mois, il y a séance publique au cercle : 70 à 80 personnes y assistent. Après un message écrit provenant d'un Esprit familier, notre vénéré Maître A. K. donne, régulièrement, une haute instruction, portant sur un fait de doctrine, ou quelque erreur des conceptions humaines touchant la vérité spirituelle. Puis, suivent 12 à 15 incorporations d'Esprits familiers ou de guides particuliers. Il arrive que des personnes, présentes pour la première fois, reçoivent des révélations si probantes qu'elles sont obligées de reconnaître, dans l'instant, la réalité du spiritisme. (Les faits sont mentionnés dans nos *Annales.*)

« De grands projets sont en voie d'élaboration pour l'extension de l'action de notre cercle. On prévoit une construction où prendra place une salle de conférences. A cette forme d'enseignement généralisé, sera jointe une œuvre sociale, toute d'éducation et de charité envers les enfants pauvres. (Des détails seront fournis ultérieurement.)

« Tel est notre effort, régional en même temps qu'au loin. Mais nous ne perdons jamais de vue l'action centralisatrice du Foyer Spirite de Paris. Pour la cause, il nous apparaît nécessaire que les initiatives de chaque groupement s'unissent, se solidarisent avec les travaux poursuivis par la « Maison des Spirites », dont l'action doit rayonner de plus en plus sur la France, et le monde entier. »

Nous remercions bien vivement Mme Brissonneau-Palès, et tous nos frères de Rochefort-sur-Mer, pour cette belle relation qui témoignent éloquemment de leur activité et nous restons assurés que leur œuvre de l'avenir connaîtra la large prospérité préparée par un si vaillant passé.

A Lyon. — D'un point de vue «historique», et sous une forme dont l'intérêt documentaire est certain, M. Henri Sausse, nous adresse des souvenirs personnels concernant la *Fédération Spirite Lyonnaise.* Ces témoignages précéderont excellemment ici les renseignements «actuels» que pourront nous donner, ultérieurement, nos frères de la F.S.L.

Notre correspondant synthétise l'œuvre de longues années (1883-1920) où la vie de la F.S.L. fut intimement mêlée à la sienne. Il fit notamment observer — détail presque incroyable et digne de remarque — que cette Société, comprenant, en 1883, dix-neuf groupes spirites d'études et de propagande, vécut fort longtemps sans demander à ses membres la moindre contribution. Cependant, sa caisse de secours aux vieillards et infirmes nécessiteux (dont l'action se continue) ajouta régulièrement au nombre de ses protégés et grossit le chiffre des secours alloués. Il en alla ainsi depuis 1887 (voir compte-rendu du Congrès de 1889 à Paris). —» Les fondateurs furent Mlle Massonnier, Mme Koch, Mme Raffard, et M. H. Sausse « Les trois premiers sont depuis longtemps retournés dans l'au-delà. » Ils suppléaient aux frais de propagande et de secours en recueillant des offrandes, près de leurs amis spirites ou non. Un temps vint où cette source fut insuffisante. Alors, rue Terraille, puis à la Société spirite Lyonnaise, furent organisés des fêtes et des concerts, les artistes étaient choisis parmi nous. Grâce à leur talent et à leur dévouement, les salles étaient toujours archi combles. « Avec le concours de nombreux orateurs, dont M. Léon Denis, des conférences furent données où le produit des quêtes alimentait les œuvres bienfaisantes, contribuait à grossir le «fonds d'édition». Par ces moyens, fut tirée et distribuée gratuitement la brochure «Espérance et Courage» (10.000 ex.), et le *Journal de l'Au-delà* (5.000 ex.) adressé à toute famille où survenait le décès d'un enfant.

De 1889 au temps présent, constate M. H. Sausse, plus de 700 conférences gratuites — et spirites — ont été données à Lyon.

L'ex-président de la F.S.L. se réjouit de voir M. Malosse continuer inlassablement la diffusion de la pensée spirite, tant dans la cité lyonnaise que dans la région, et, publier des ouvrages tels que la *Mort vaincue, La Vie après la mort.*

Il rappelle que depuis 1923, M. Brun, président de la S.S.L., est devenu Secrétaire Général de la Fédération Lyonnaise dont les trois groupes constitutifs — Groupe Jeanne d'Arc, Groupe Allan Kardec, et Société Spirite de la Crèche — tiennent leurs réunions dans des immeubles leur appartenant. Il note enfin ce fait que, depuis 1885, la F.S.L. a reçu le don d'un drap mortuaire brodé d'argent et portant la devise : « Naître, mourir, renaître, et progresser encore: telle est la loi ».

Ces rappels d'un beau passé, — et M. H. Sausse nous parle aussi du journal *Le Spiritisme Kardeciste* « qui fut pendant trois ans l'organe de la Fédération et qui défendit le Kardecisme sans défaillance » — laisseront nos frères adhérents impatients de connaître, dans son détail, la physionomie contemporaine et l'épanouissement présent de la Fédération Spirite Lyonnaise dont le but est la défense intégrale des enseignements d'Allan Kardec et la propagation des principes qui en découlent.

Par ailleurs, nous publierons tous les détails que voudra bien nous communiquer M. Melusson, l'actif Président de la *Société d'Etudes Psychiques* de Lyon, dont on connaît l'importance et les saines méthodes.

Dès maintenant, notons qu'à la date du 1er août 1924, le nombre des adhérents de ladite Société s'élève à 130.

La « Fédération Spirite Lyonnaise » nous annonce un travail sur ses développements et son *état actuel*. Ce document sera publié dans notre prochain fascicule.

A Roubaix. — Nous apprenons qu'un Cercle d'Etudes Spirites (doctrine Allan Kardec) est en formation en cette ville. En attendant sa constitution définitive, les réunions ont lieu chez M. Exelman (angle des rues du Fort et de Saint-Antoine), tous les premiers dimanches du mois, à 16 heures.

Le Mouvement Spirite à l'Etranger

Au moment où nous mettons sous presse, le Comité Exécutif et le Comité Général de la Fédération Spirite Internationale se sont réunis à la Maison des Spirites, 8, rue Copernic, les 27, 28 et 29 septembre.

Un grand nombre de nations étaient représentées parmi lesquelles l'Allemagne, la Grande Bretagne, la République Argentine, la Belgique, la Suisse, la France, l'Espagne, la Hollande, les Républiques de Guatemala, Cuba, Porto-Rico, etc.

D'importantes décisions ont été prises. On a notamment fixé la date d'ouverture du Congrès international au 6 septembre 1925.

Nous prions nos Sociétés adhérentes de bien vouloir joindre leur effort à ceux du Comité de l'Union Spirite Française pour donner à cette manifestation toute l'ampleur magnifique que nous sommes en droit d'en attendre.

Toutes suggestions, rapports, mémoires pouvant contribuer à la mise en lumière des grandes vérités du Spiritisme en cette occasion, seront reçus et classés par le Secrétaire Général de la Fédération Spirite Internationale, 8, rue Copernic, en attendant que la Commission d'organisation du Congrès de 1925 soit définitivement constituée.

Au surplus, de plus amples détails seront fournis dans notre prochain fascicule.

Nous sommes heureux de constater, à cette occasion, les immenses progrès du Spiritisme dans le monde entier au cours du dernier trimestre.

Si nous prenons, par ordre chronologique, depuis mai dernier, l'ensemble des faits saillants qui démontrent l'intensité du mouvement Spirite à l'étranger, nous constatons que, partout, on travaille, on avance et que les progrès de l'Idée se font de plus en plus rayonnants et positifs.

En Espagne, trois immeubles sont mis à la disposition des Spirites, l'un à Alicante, dû à la munificence de M. Primitivo Fajardo ; l'autre à Sabadell (Centre des Etudes Psychologiques) ; le troisième à Barcelone (fondation Ballbé, réalisée par les soins de Mme Maria Sabaté).

Au Portugal, le centre *Luz e Amor* a organisé, récemment, cinq groupes d'études psychiques. En République Argentine, a été commencée une campagne de propagande spirite dans les prisons. Au Brésil a été fondé, à Priao de Botafogo, un Institut de néo-spiritisme. La Fédération Spirite de Parana soutient une action militante dans la presse; celle de l'Etat de Rio Grande crée un important Bulletin.

Le Bulletin d'avril du British College of Psychic Science écrit : « Il y a des signes certains auxquels on reconnaît l'action grandissante du Spiritisme et des sciences psychiques, d'une part sur les Eglises, d'autre part sur les esprits et corps scientifiques.

En Italie, le mouvement s'élargit. A côté des travailleurs de Gênes, de Naples, se créent d'autres centres d'études, des revues, telles que *Sinaï* dont les bureaux sont à Trieste.

Au Danemark, en Suède, la presse entière ne se retient plus d'attacher un intérêt régulier aux questions métapsychiques, considérées des points de vue scientifique et religieux. Odense (Danemark) possède maintenant un très beau temple spirite. La ville de Aarling, celle d'Esberg, ont des centres très actifs.

Aux Indes, le zèle propagandiste de M. Rishi fait merveille. Partout, il donne des conférences, recrute des adhérents. En langue hindoustani, est publiée une nouvelle revue psychique, éditée à Natalin. Un groupe, fondé en cette ville, a des correspondants actifs à Calcutta, Bombay, Mandelay, Rangoon, etc.

En Annam, on signale la naissance de la revue *Viet Nam Thanh Nien Tap Chi* (Hanoï) où les théories spirites sont étudiées à la lumière des écrits antiques de l'Asie, qui débordent de légendes inexpliquées dont le Spiritisme donne enfin la clé.

Ce ne sont là que les nouvelles du mois de mai dernier. Le mois de juin en apporte d'autres, non moins réconfortantes.

C'est ainsi que la revue *Brazil-Espirita* (Rio-de-Janeiro), lance à nouveau le projet de la fondation d'une alliance kardéciste au Brésil. On trace le programme de l'œuvre qui ne paraît pas bien difficile à réaliser, car on n'ignore pas le puissant organisme, l'admirable collège de bonne volonté et de compétences que représente, en Amérique du Sud, la Fédération Spirite brésilienne.

La revue *Constancia*, en République Argentine, poursuit la publication de l'histoire de la Société qui porte le même nom. C'est un véritable livre d'or où sont relatés les combats, parfois héroïques, des spirites de la province de Buenos-Aires, aujourd'hui si nombreux et constitués en une famille si homogène.

A Cuba, le Spiritisme triomphant repousse tous les obstacles. Parmi d'autres publications de valeur, le quotidien Spirite *Hoy* affirme son action combative et remporte victoire sur victoire. Il existe dans l'île, plus de 1.000 sociétés spirites groupant 70.000 membres. « A Cuba, dit-on dans *Hoy*, personne ne se cache pour déclarer qu'il est Spirite. » L'une des dernières revues qui sont entrées dans la lice,

porte le titre *Laboremos* (Travaillons!) et, en fait, on y travaille avec une belle et louable ardeur.

Des vexations sont faites aux spirites d'Espagne? Ils répondent aussitôt en créant des centres nouveaux, tel que celui de Beas de Segura (Jaen) qui à peine né, sous la désignation *Esperanza y Caridad,* rallie 200 adhérents.

A Athènes, se constitue la Société hellénique des Recherches Psychiques dont les premiers travaux portent sur la Premonition et les Rêves prémonitoires.

Et qu'enregistre la chronique spirite mondiale, au mois de juillet? L'adhésion de la *National Independent Spiritualist Association* N.I.S.A. possède en Amérique un grand nombre de temples, lycéums, écoles, foyers, cercles d'études, cercles de démonstration expérimentale, bibliothèques, salles de lecture, et elle y a constitué des ligues de jeunes gens spirites dont le nombre va sans cesse croissant. Dans son VIIIe Congrès elle décide son affiliation à la F.S.I. pour être, en 1925, aux côtés des frères spirites du monde entier, lors du Congrès en préparation.

Lorsque la nouvelle de la tragique fin du Dr G. Geley, directeur de l'Institut Métapsychique International, s'est répandu dans le monde, c'est avec une émouvante unanimité que, dans tous les pays du globe, on célébra la mémoire de ce grand pionnier des vérités nouvelles. A ce signe, on peut reconnaître que les travaux des métapsychistes, parallèlement aux œuvres des Spirites, sont passés, *urbi et orbi* au premier plan de l'actualité. L'émotion profonde, partout éveillée par une telle mort, est la preuve éclatante que l'humanité attache de plus en plus un intérêt capital aux conquêtes que peut faire l'esprit humain au royaume même de l'Esprit.

Il est impossible d'analyser ici le mouvement spirite en Grande Bretagne. De grandes sociétés persévèrent infatigablement dans les travaux les plus variés, dans l'étude de toutes les catégories de phénomènes : la photographie spirite fournit constamment des preuves de sa réalité (médiums Hope, Buxton, Deane, etc.), le phénomène des « voix » est démontré, non plus seulement à un public restreint, en séance privée, mais devant 250 auditeurs réunis dans un hall londonien. La littérature s'enrichit de livres nouveaux : traduction de la *Jeanne d'Arc,* de M. Léon Denis (par Sir Conan Doyle), relations de voyage de médiums anglais (Horace Leaf), etc... Dans Hyde Park de Londres, des spirites donnent des séances de voyance (Mrs. Gladys Davies).

Et quelles nouvelles encore surgissent de partout? Enregistrons-les comme le télégraphe nous les apporte: en Austraile, les spirites insistent près du Gouvernement pour obtenir la reconnaissance officielle de leur vaste association; — à New-York, le journal *Scientific American* poursuit des expériences pour l'attribution d'un prix de 5.000 dollars à un médium qui produira des phénomènes authentiques. Le Comité est ainsi appelé à apprécier les extraordinaires facultés d'une personne de Boston, dont toute la presse américaine commente la médiumnité, en vérité prodigieuse. De nouvelles reveues paraissent:

Al Divino Maestro (Anligua Guatemala, République de Guatemala), *A Verdale* (Bahia, Brésil), *Voz de Alem,* organe du centre Spirite, *Reflexos de Verdade* (Baja, Portugal), *La Voz de los Missioneras* (Santa-Clara, Cuba), *Reincarnation, Atanor* (Naples, Trieste, Italie). L'alliance Kardeciste, dont il a été parlé plus haut, est déjà constituée au Brésil. La Revue *Kalpaka,* éditée par le Dr I.-U. Sanjevi, à Tinnevelly (Indes), voit se développer son succès avec rapidité. L'ouvrage de Sir Oliver Lodge : *The Making of Man* est traduit en français. Un collège préparatoire de médiums est fondé par l'Association spirite de l'Etat d'Illinois (Etats-Unis). Une chaire de « phenomeno logie psychique » est créée à l'Université de Leland (Stranford).

Le mois d'août n'est pas moins riche en bonnes nouvelles. On publie des renseignements sur la XXIIe conférence annuelle de la Spiritualists' National Union (Angleterre) — affiliée depuis peu à la Fédération Spirite Internationale — cette conférence, tenue à Birmingham, a réuni 200 délégués représentant 370 groupes. Un journal spirite, *Tribuna Espirita,* est publié à Ponta Grosa (Curityba, Brésil) et, dès son second fascicule, constate l'étendue de son succès. On reçoit en Europe le premier numéro de la revue *The Visva-Bharati Quartely* fondée par l'illustre poète hindou Rabindranalh Tagore et éditée à Calcutta. La tendance en est, de page en page, hautement spiritualiste. Le mouvement spirite en Roumanie se fait assez intense pour susciter les répliques, d'ailleurs maladroites, d'adversaires qui, dans la presse, s'efforce de réagir contre les idées qui montent. Les Spirites roumains répondent en laissant apercevoir, pour un temps prochain, la constitution d'une association spirite roumaine qui rallierait de nombreux groupes épars dans le pays.

En septembre, et jusqu'au moment où sont rédigées ces lignes, les faits suivants sont publiés: La Confédération Spirite argentine lance un appel vers toutes les Sociétés Spirites du pays, qui ne lui ont pas encore envoyé leur adhésion. Elle leur rappelle que c'est le devoir des Spirites de se grouper le plus possible pour collaborer, par la force du nombre, à l'avènement des temps nouveaux. De même qu'il est indispensable de grouper en gerbe les Spirites d'une même nation, il est impérieusement nécessaire d'associer tous les efforts de tous les Spirites de toutes les nations: et c'est pourquoi l'adhésion, vraisemblablement très prochaine, de la Fédération Nationale argentine à la Fédération Internationale, sera une belle victoire, encore, de notre Fraternité en action.

Par ailleurs, a Fédération Spirite brésilienne, entrant dans sa 40e année d'existence, vient de s'affilier à la F.S.I. Son organe *O Reformador* est le doyen de la presse spirite au Brésil. Plus de 45 groupes, disséminés dans les 21 Etats de la République brésilienne, totalisent des milliers d'adhérents. La Fédération se réjouit d'envoyer des délégués à Paris lors du Congrès International de 1925. M. d'Albuquerque Santo écrit, de Pernambuco, à la *Revue Spirite* : « La situation est certainement des plus florissantes dans ma patrie. Le nombres des adhérents s'accroît rapidement. Dans la région de Recife, la « Croisade Spirite » et l'action de la Fédération, pour partie composée, dans ses organes directeurs, de gens de lettres et de personnalités hautement cultivées, entretiennent le bon combat et font une

infatigable propagande. A Rio-de-Janeiro, le grand écrivain Coelto Notto, qui était un ennemi du Spiritisme, est devenu un spirite enthousiaste. Il fait la plus ardente propagande dans la grande presse. Les grands journaux ont ouvert leurs colonnes aux communications autorisées des représentants les plus sérieux du Spiritisme. Notre croyance marche chez nous de conquête en conquête. »

Aux Etats-Unis est fondé à New-York, le Spiritual Science Institute. La *Revue Spirite* publie, en son numéro d'octobre, des détails nombreux sur cette œuvre considérable où s'harmonisent, en une parfaite union, les méthodes des spirites et celles des métapsychistes.

Aux Indes, le journal *Mussoorie Herald* constate que l'intérêt pour le Spiritisme va sans cesse croissant dans la foule des musulmans, hindous et chrétiens.

En Australie, les Spirites se groupent, en attendant la constitution, vraisemblablement prochaine, d'une Fédération, pour faire valoir, près de leur Gouvernement, tels droits qu'ils revendiquent et qui leur sont contestés (voir *Revue Spirite,* octobre).

Et ce ne sont là que des indications bien succinctes et bien incomplètes sur la vaste effloraison de nos croyances et de nos certitudes, en quelqu'endroit du monde qu'éclaire le soleil levant!

« LA MAISON DES SPIRITES » nous communique le programme de ses travaux suivant :

LUNDI, à 14 h. 45 : Séance école de médiums, par Mme DOCHE et M. le Comte POTOCKI.

à 20 h. 30 : Groupe fermé, par M. BRUNET.

MARDI, à 14 h. 45 : Séance de Psychométrie.

à 20 h. 30 : Groupe privé (public le 1er mardi du mois), par M. MARENDOWSKI.

MERCREDI, à 14 h. 45 : Causerie sur le spiritisme, par Mme LAURENT, suivie de séance école de médiumnité, par Mme DOCHE. Soins fluidiques, par M. le Comte POTOCKI.

JEUDI, à 14 h. 45 : Séance de clairvoyance sur invitation.

à 20 h. 30 : Séance école, (Mme DOCHE et M. le Comte POTOCKI).

VENDREDI, à 14 h. 45 : Séance école de médiums, (Mme DOCHE et M. le Comte POTOCKI).

à 20 h. 30 : Groupe fermé, par M. JAMAR.

Groupe Allan KARDEC.

SAMEDI, à 14 h. 45 : Conférence, par M. RIPERT. Séance école, par Mme DOCHE et M. le Comte POTOCKI.

à 20 h. 30 : Soins fluidiques, par M. BRUNET.

Chaque premier dimanche du mois, à 15 *heures* : Conférence publique.

Chaque troisième dimanche du mois, à 15 *heures* : Soins fluidiques, par **M. PETIT.**

Tous les après-midi, de 2 *à* 6 *heures* : Bibliothèque circulante et salle de lecture.

L'ouvroir est ouvert.

Les réunions et conférences du samedi sont entièrement publiques. Celles des autres jours sont réservées aux abonnés de la *Revue Spirite,* et aux membres de l'*Union Spirite.* .

M. André RIPERT, Administrateur de la Maison des Spirites, reçoit tous les mercredis et vendredis, de 5 heures à 6 heures.

AVIS

Le Bureau prie instamment les membres de l'Union et les groupements affiliés, en retard pour le versement de la cotisation ou contribution afférente à l'exercice 1924, de vouloir bien la faire parvenir avant fin octobre, au plus tard, pour éviter à la Société des frais de correspondance ou de recouvrement qui diminueraient d'autant les ressources à affecter à ses buts statutaires.

Souscription Permanente pour le Bureau de Bienfaisance

M. Galaup	5 »
Quête Maison des Spirites	160.60
M. Hubert Forestier	20.»
M. Rufenacht	20. »
Hall Maison des Spirites	10. »
M. Lasserre	10. »
Anonyme	10. »
Quête Conférence M. Forthuny, Maison des Spiirtes	87.05
Mme Buffet	10 »
Relevé des Troncs	1.60
Henri Houvenaghel	5 »
Relevé des Troncs	29.65
Hall Maison des Spirites	35 »
Collecte du 5 Mai Maison des Spirites	72.75
Louis Lasserre	10 »
Anonyme de Verdun	5 »
Mme Anna Cramer	26.80
Collecte Maison des Spirites	60.50
Mme Elie Granaud	20 »
M· Urbain Escribe	20 »
Collecte de l'Ecole des Médiums	109.15
Anonymes, Ecole des Médiums	40 »
Mme Lefèvre	8 »
Collecte Séances Ecole des Médiums	150 »
M. Léonard Péjoine	20 »
L. B.	5 »
Anonyme	10 »
Anonyme	3.75
Mme Vairet	1.60
	977.45
Listes précédentes	3.397.90
Total général au 7 Octobre	4.375.35
Dépenses, du 17 Mars au 7 Octobre	581.15
Reste en Caisse	3.794.50

4e Année. — N° 32 4e Trimestre 1924

BULLETIN

DE

l'Union Spirite Française

Procès-Verbal de la Séance du Comité de l'U. S. F., du 15 Octobre 1924

La séance est ouverte à 14 h. 30.

Lecture est donnée des lettres d'excuses de MM. Mélusson, Thomas, Chevreuil, Philippe, Bouvier, représentés par M. Gabriel Delanne, et de MM. Dangé, Benezech et Mme Ducel, représentés par M. Jean Meyer.

Sont présents: MM. Gabriel Delanne, Jean Meyer, Bertin, Docteur Sentourens, Barrau, Marty, Potocki, Malosse, Forthuny.

Absents: MM. Dr Breton, Maillard, Regnault, Sausse, Richard.

Lecture est donnée du rapport du Secrétaire général sur la situation de l'Union Spirite Française depuis trois mois.

Ce rapport est approuvé dans tous ses détails.

Lecture est ensuite donnée du rapport de M. Marty, Trésorier.

Le Comité approuve, à l'unanimité, la proposition qui y est faite d'affecter le montant de deux adhésions de membres titulaires à vie, soit 250 $\times$ 2 = 500 fr., plus une adhésion de membre bienfaiteur : 500 fr., plus 500 fr. provenant des ressources générales versées au fonds de réserve, plus un titre de vingt francs de rentes au porteur que possède l'U.S.F., le tout devant constituer un fonds représenté sous la forme d'un titre de rente nominative 4 %.

On délibère ensuite sur le paragraphe du procès-verbal relatif à l'échange de vues touchant la constitution de la Commission d'Organisation du Congrès de 1925. Il est dit que MM. Meyer et Ripert sont chargés de former et de réunir, au plus tôt, un Comité d'Organisation. Sitôt que ce Comité sera constitué, il aura à s'occuper de l'organisation générale du Congrès. On envisage ensuite la nomination de diverses personnes qu'il conviendrait d'ajouter au Comité organisateur, lequel doit, selon l'avis général, entrer en fonction le plus rapidement possible, et où il est nécessaire d'adjoindre le plus grand nombre de bonnes volontés agissantes.

En ce qui a trait à l'action de l'Union Spirite Française pour la propagande, il est établi que des conférences seront prévues pour le cours de l'année 1925, et qu'en outre, une subvention pourra être versée par l'Union, à la caisse du Congrès, laquelle doit être, pour cet exercice, le meilleur élément de propagande.

Il est mentionné à cette occasion qu'une souscription sera vraisemblablement ouverte en vue de faire face aux charges spéciales du Congrès de 1925 et que, d'autre part, une partie des ressources nécessaires au moment de ce Congrès, sera obtenue par l'établissement

d'un droit d'entrée perçu des adhérents et des visiteurs, soit au Congrès même, soit à l'Exposition organisée à ce propos.

M. Malosse estime que, dans nos diverses sociétés de province, des dispositions pourraient être prises pour qu'une conférence spéciale, relativement au Congrès, fût faite par un orateur local, conférence où une collecte pourrait être recueillie et destinée au fonds de propagande du Congrès.

M. Bertin oppose à cet argument celui qu'un conférencier local aura toujours moins l'oreille de son public qu'un conférencier venant de loin et que, conformément au proverbe « Nul n'est prophète en son pays », il serait préférable que Paris déléguât des conférenciers pour ces entretiens relatifs au Congrès ; le produit des collectes n'en serait que plus abondant, dit-il.

Enfin on aborde la question de la Section d'études scientifiques prévue au procès-verbal.

M. Marty annonce que des essais d'expérimentation scientifique vont être tentés dans un groupement nouvellement constitué, à la Maison des Spirites. Le Comité suivra avec soin ces intéressantes initiatives.

La séance est levée à 15 h. 30.

(1) Dans le compte rendu de la réunion du Comité du 26 mai dernier (*Bulletin* n° 31, p. 49), il convient d'ajouter, aux noms des membres excusés, celui de M. Henri Regnault, alors absent de Paris, et omis par erreur. M. H. Regnault s'était fait représenter par M. Gabriel Delanne.

Dans les Sociétés Adhérentes à l'Union Spirite Française (1)

A Montauban. — M. le pasteur Alfred Benezech nous adresse l'admirable lettre que l'on va lire, concernant les aspirations de nos frères spirites montalbanais :

« Vous demandez beaucoup à un pauvre infirme, enfoncé profondément dans sa 81e année, privé de la parole, estropié des deux mains par un rhumatisme déformant, toujours menacé par la névralgie faciale, quand il n'est pas en proie à des crises atroces. Comment, dans ces conditions, participer avantageusement à votre enquête, en y mettant toute l'application nécessaire ? Je ne puis donc que vous transmettre une impression superficielle, néanmoins raisonnée.

« Il n'y a pas ici un groupe régulièrement constitué. Je suis incapable de le créer et de le diriger, ei je ne connais personne qui voulût en prendre l'initiative. Il y a cependant un nombre respectable de spirites avérés qui, sans se livrer à une propagande quelconque, ont le courage de leur opinion, bravent les lazzis des ignorants et ne s'en émeuvent pas le moins du monde.

« A côté d'eux, vivent une foule de spirites silencieux, très intéressés au fond, mais craintifs, véritable et très importante recrue pour les apôtres, dans un avenir, que je crois assez rapproché.

« On a l'impression, sans pouvoir la justifier d'une manière précise, qu'il se produit quelque chose d'important, un mouvement spirituel qui pourrait suppléer plus tard à l'insuffisance des religions officielles auxquelles on reste attaché par l'habitude, faute de mieux, mais sans avoir la foi conquérante. Nous ne sommes plus à l'époque des grands élans : c'est le matérialisme grossier avec une légère couche de verni chrétien aux heures où la croyance semble se ranimer pour s'affaisser aussitôt après.

«« L'humanité est en travail. Nous assistons à l'avènement du spiritualisme scientifique qui se propage dans le monde entier, basé sur des phénomènes su-

(1) Voir *Bulletin de l'U. F. S.*, n° 31 (3e trimestre 24), la première partie de cette enquête.

pranormaux que le sens commun, souvent plus perspicace que la subtilité des professeurs attardés dans leurs préjugés, prend pour des échos de l'Au-delà. Quand on aura assez usé et abusé du subconscient, avec une habileté incontestable d'ailleurs, le spiritisme apparaîtra comme l'explication la mieux motivée. Dès maintenant, l'adhésion de savants éminents produit une forte impression sur une partie de l'opinion.

« Quoi qu'il advienne, il ne faut pas compter sur l'unanimité. L'essentiel est qu'il se forme un peu partout des groupements, actifs quoique réduits, qui deviendront le sel de la terre, dans une société en voie de corruption.

« Je m'excuse de ne pas développer davantage ma pensée : je n'ai plus l'aisance et l'exubérance de la jeunesse... »

Alfred BENEZECH.

Nous publions ici la suite des renseignements qui nous ont été adressés par nos Sociétés et Groupes adhérents, sur leur organisation, l'heureuse marche de leurs travaux et leur action de propagande.

A Béziers. — La présidente du « Foyer Spirite », Mme Ducel, fait précéder son rapport d'un intéressant rappel historique, où elle évoque la formation du premier groupe spirite de Béziers, en 1854 :

« Bientôt, et sans parler des réunions privées, deux groupes eurent des séances régulières dans chaque canton de notre ville. Ils ont fusionné, il y a quelques années et sont devenus le « Foyer Spirite », Société des Frères Libres, qui s'aiment, se soutiennent et s'entr'aident. Dès la fondation de l'U.S.F., nous en fîmes partie individuellement ou collectivement. Nous devons à son fondateur une superbe salle où ont lieu nos grandes réunions. Nous tenons là deux séances par quinzaine (2e et 4e dimanches) et le samedi qui les précède, d'autres séances de 14 h. 1/2 à 17 h. 1/2; 14, avenue de Belfort a lieu le vendredi soir, une séance de 20 h. 1/2 à 23 heures. Ces réunions ont lieu, toute l'année, sans période de vacances, sans préjudice de telles autres, avenue de Belfort, pour les personnes d'autres localités, les dames de charité (qui donnent leurs soins à domicile quand l'un des nôtres est malade et qui, au nombre de 10, se renouvellent chaque jour de la semaine, au chevet des patients, quand le besoin l'exige. Elles s'occupent aussi des malheureux). Citons encore les réunions pour la confection des vêtements neufs destinés aux enfants nécessiteux, pour préparation de la fête annuelle des enfants de nos frères spirites (Noël). Nous préparons un programme d'éducation spirite.

Nous avons cinq médiums guérisseurs que l'on peut aller chercher en dehors de leurs heures de travail, et qui se tiennent à la disposition de toute personne souffrante. Leurs cures, obtenues par la collaboration des Invisibles, ne se comptent plus, et il en est d'admirables.

Le « Foyer » totalise aujourd'hui 221 inscriptions. 85 membres suivent fidèlement nos réunions. Les autres, moins libres, sont de cœur avec nous, et il en est beaucoup, qui ne sont pas inscrits, et qui tiennent le même langage. Ils viendront, quand leur conscience parlera assez haut.

Une nouvelle œuvre vient de se greffer sur notre œuvre ancienne, de par le concours d'un médium guérisseur, dévoué et enthousiaste. Depuis le début de 1924, les malades l'ont consulté par centaines. En même temps que le soulagement physique, il leur prodigue l'enseignement de la lumière et de la foi.

On en juge : le « Foyer Spirite de Béziers » travaille avec une bien louable ardeur et l'on ne saurait trop le donner en exemple.

A Paris. — « La Phalange ». — M. H. Regnault, Secrétaire de ce groupe dont on connaît l'action militante, nous fait savoir que l'activité de « La Phalange » va reprendre par une série de conférences qui auront lieu chaque mois, salle Saint-Georges, le samedi 20 décembre (en soirée), dimanches 18 janvier 1925, 22 février, 29 mars, 26 avril, 24 mai (en matinée). Lors de la conférence du 20 décembre, le distingué Secrétaire de « La Phalange » avait choisi pour thème : *Spiritisme et Solidarité.*

A Nîmes. — Nous signalions (page 52) la formation d'un embryon de groupe en cette grande ville où le Spiritisme compte certai-

nement bien des amis, mais où on n'avait pas encore essayé d'établir un lien entre eux. On ne saurait demander aux spirites nîmois, qui ont pris la récente initiative de créer ce lien, de crier en un instant victoire. Pourtant, il y a lieu d'applaudir à leur geste et de remarquer qu'il n'a pas été inutile. Un commencement de bibliothèque spirite a été constitué et les patients organisateurs du groupe naissant procèdent à l'instruction méthodique des personnes qui, séduites par la vérité, veulent la mieux connaître. Toutefois, et sur le conseil même des guides qui exigent une plus complète éducation des médiums du groupe, les séances en nombre ne seront tenues qu'aux premiers mois de 1925. « C'est plus sage pour le succès de notre œuvre », nous écrit-on, et nous approuvons pleinement cette prudence. Les effets de la propagande par l'expérience seront pour le moins doublés si cette propagande s'appuie sur la collaboration de médiums éduqués. C'est donc la très bonne méthode qui a été adoptée à Nîmes. « Ce qui n'empêche pas, aujoute-t-on, que nous faisons, dès maintenant, un actif appel à tous les bons vouloirs. » Il semble que nos frères nîmois ont eu une véritable chance, dès l'origine, en trouvant des « sujets » tout à fait dignes d'intérêt, et riches de superbes promesses que le temps fera apparaître avec toute leur valeur. Ils ont un médium voyant et auditif, d'une nature spéciale, qui perçoit, par intuition profonde, des images et des sons. Il s'agit là d'une dame d'environ 50 ans, spirite depuis deux ans, et qui, depuis lors, reçoit des communications très caractéristiques. Elle travaille avec assiduité à son développement. Elle ne s'oppose pas à la publication de son nom: Mme Berthe Boucairan, villa Berthe, rue Puech-du-Teil.

On nous signale un autre médium, à incorporations: Mlle Vignaud, 8, rue Childebert, qui est en grand progrès depuis ses premiers et récents essais. Elle est aidée par des guides de haute valeur. Ses communications abondent en preuves et précisions. Par elle, des Entités tel qu'un certain Dr Jacques, donnent des conseils d'ordre thérapeutique. Mlle Vignaud, 25 ans, est spirite de longue date: elle a débuté à Constantine et « son avenir médiumnique est certain ».

Une troisième personne, dont le nom doit être tu, Mme R..., produit des phénomènes de télékinesie. On espère qu'elle ira jusqu'aux apports et l'on travaille actuellement, avec elle, dans cette intention. Deux autres médiums sont en formation, l'un à effets physiques, l'autre à incorporation.

L'un des principaux organisateurs du groupe cultive en lui le don du « développement magnétique des médiums » et s'applique, déjà avec succès, à élargir sa faculté de guérisseur. Il déclare avoir efficacement traité jadis, à Lyon, des cas d'albumine, érésypèle, rhumatisme, gastralgies, etc. Complétons ces indications de bon augure en donnant le nom de la nouvelle société nîmoise : *Union Spirite du Gard,* et en lui souhaitant la belle destinée qu'elle paraît mériter, déjà, à tant de titres.

A Alger. — L' « Union Spirite Algéroise » nous apprend que l'une des principales entraves à son action — et c'est un cas malheureusement trop fréquent — est le manque d'un local approprié. Quoiqu'il en soit, la société ne reste pas inactive. Elle a donné, dernièrement, une série de conférences publiques qui, par infortune, ont dû être interrompues par une maladie du conférencier. Le travail de propagande, nous est-il dit, est sur le point d'être repris avec énergie.

Le dévoué M. L. Cadaux a été dans l'obligation de renoncer à ses fonctions à l' « Union Spirite Algéroise » ses affaires l'appelant sous d'autres cieux. Mais il se propose, à Tanger, sa nouvelle résidence, de constituer un groupe nouveau, tandis que, derrière lui, à Alger, l'œuvre si bien commencée repartira demain vers de plus larges buts, sous une direction touchant laquelle nous publierons des précisions dans notre prochain *Bulletin.*

A Dunkerque. — C'est avec plaisir que nous reparlons de l' « Union Spirite de Dunkerque et environs » (voir *Bulletin,* p. 52). En quelques mois, cette œuvre, animée d'une vaillance superbe, a fait de très appréciables progrès. Une carte de propagande, — dont nous avons publié un extrait, — a été distribuée à profusion dans toute la région, et l'on ne laisse échapper aucune occasion de la répandre en bonnes mains. A Dunkerque comme partout, les militants spirites ont à se heurter à l'indifférence, voire au sarcasme. Mais il faut admirer que, dans l'obstacle même, ils trouvent un stimulant pour le surmonter. Comprenant l'importance qu'il y a à proportionner heureusement, devant les incrédules, l'enseignement de la doctrine et la preuve fournie par l'expérience, nos amis du Nord ont choisi comme président d'honneur, M. Valet, de Malo-les-Bains, et qui est médium guérisseur depuis dix ans. Il a obtenu des guérisons nombreuses, et à ses heures de réception, sa maison est, autant dire, envahie de visiteurs. Par ailleurs, plusieurs membres du groupe sont médiums écrivains et dessinateurs. Nous espérons fermement montrer, à l'Exposition Spirite qui aura lieu, 8, rue Copernic, à l'occasion du Congrès de 1925, des travaux artistiques provenant de ce centre, — et il existe même, à l'U.S. de Dunkerque, un médium peintre qui exécute actuellement un tableau de 1 m. 65 × 2 m. 20, représentant la « Vierge de Consolation ». Cet artiste est cordonnier de son état. Au groupe, on tient soigneusement un registre de toutes les communications que l'on reçoit en séances. C'est un procédé que l'on ne saurait trop recommander à tous. *Verba volant ! Scripta manent.* Nos adversaires nous reprochent d'ailleurs, souvent à tort, de ne pas assez « procèsverbaliser », et nous déclarent que ce dédain des références durables n'est pas scientifique. Répondons leur en leur montrant nos rapports dûment circonstanciés, à l'occasion. C'est la pratique qui a été adoptée, dès le début, à Dunkerque, et elle est excellente.

A Reims. — M. le Secrétaire de l' « Union Spirite Rémoise » répond à notre demande de renseignements en nous disant que l'Union locale, reconstituée sur des bases robustes, en novembre 1922, a fait depuis lors de nouveaux adhérents et ne néglige rien pour en rallier d'autres. Ici encore, la difficulté d'un local adéquat aux besoins constitue une entrave assez sérieuse. Pourtant elle n'est pas si insurmontable que l'on ne puisse tenir, hebdomadairement, des réunions expérimentales, tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre des membres adhérents, et aussi chez M. Leroy, Secrétaire. Le groupe a le ferme espoir de pouvoir prochainement louer un local des plus convenables, et nous souhaitons qu'il y réussisse bien vite. En attendant, la bibliothèque spirite de l' « Union Rémoise » est très consultée. Elle ne contient pas moins de 400 volumes.

A Brest. — M. L'Azou, Secrétaire de la « Société d'Etudes Spirites » nous adresse des détails réconfortants concernant ce centre

où les travaux sont assidus et où les démonstrations expérimentales ont été hautement probantes, à maintes reprises. A sa formation, la société groupait une trentaine d'adhérents. Il faut convenir qu'à cette époque, ils semblaient plus curieux d'assister à des phénomènes que d'étudier, au fond, la doctrine même. Cette psychologie, au reste assez naturelle, a été très heureusement reformée, et depuis longtemps, par ceux qui avaient la charge morale de conduire la Société vers son véritable but, et qui s'en sont acquittés avec un constant dévouement. Aujourd'hui le groupe dit Groupe Allan Kardec a établi un juste départ entre les idées et les faits. Il est présidé par M. Fougerat, et se réunit régulièrement une fois par semaine, 14, rue Poullicalor.

« Jusqu'ici, nous est-il dit, nous disposions d'un médium écrivain, qui, en outre des communications courantes avec nos Guides et nos Esprits familiers, nous a permis d'entrer en relations avec des Désincarnés totalement inconnus du médium et des assistants. L'un des résultats les plus remarquables a été certainement le « cas Jean Petit », qui nous a valu les félicitations de la Commission technique de l'*Union Spirite.* (Les lecteurs du *Bulletin* pourront en prendre connaissance en se reportant à la *Revue Spirite* de mai 1924). Un second médium est venu renforcer notre groupe, depuis peu: médium écrivain et à incarnation, que nous développons avec l'aide de l'Au-delà. Sur le conseil de certains groupes spirites, — et en particulier de M. Troula, de Nice — nous avons tenté quelques essais de photographie. Aucun résultant n'a encore été obtenu. Nous disposons d'un petit nombre d'ouvrages que nous prêtons aux personnes sympathiques à nos idées. Dans ce pays, il est aisé de concevoir que ces personnes ne sont pas légion. Nous distribuons également des brochures de propagande, qui sont bien accueillies. Nous avons le plaisir de constater que, très fréquemment, les publications spirites sont exposées à la devanture des libraires. Quoique groupant un assez modeste effectif, notre société d'études « purement spirite (aussi avons-nous estimé nécessaire de modifier sa dénomination) continuera à soutenir de toutes ses forces le siège central et à lutter pour les doctrines qui nous sont chères à tous ».

Nous adressons aux courageux Spirites de Brest, en les remerciant, l'expression de nos sentiments fraternels et tout dévoués.

A Narbonne. — M. Léonce Valette, Secrétaire du « Groupe d'Etudes Spirites » a l'amabilité de nous communiquer les documents suivants :

« Jusqu'à ce jour, les séances d'études médiumniques avaient lieu avec régularité. Elles ont dû être temporairement suspendues, pour cause de maladie, mais elles ne sauraient tarder à reprendre bientôt. Dans le cercle, les médiums divers abondent, et il a même fallu, pour parvenir à étudier les uns et les autres, les admettre isolément aux séances. On s'efforce parallèlement de cultiver, en chaque sujet, le don propre, la médiumnité dont il dispose, et aussi les facultés morales qui concourent à la formation spirituelle la meilleure: instruction pratique et scientifique, humilité, compréhension des hauts buts de la doctrine, maîtrise de soi, abnégation et effacement. On fait aussi la part à l'éducation du courage individuel, et on sait qu'il en faut souvent beaucoup dans nos villes de province, pour soutenir, sans craindre le « qu'en dira-t-on ? «, la vérité à laquelle on est fier de croire.

« Du point de vue de la propagande, a été créé à Narbonne une filiale des œuvres spirites de charité », dont l'action est fort efficace, et où collabore un médium guérisseur éprouvé, tant par des causeries que par les soins donnés.

« Il a été en outre créé un comptoir de vente des volumes de la « Bibliothèque Spiritualiste », tenu par des personnes dévouées appartenant à la filiale narbonnaise. Nous avons entière confiance en ce moyen propagandiste qui atteint tous les milieux. Notre désir est d'ajouter à la propagande sous toutes ses formes, de faire inscrire à notre société le plus de monde possible, de porter nos idées dans l'élément élevé de la ville. Nos médiums nous y aideront. Nous conservons, comme références, de nombreuses communications parlées ou tracées en transe ; quelque mitigées qu'elles soient, elles peuvent servir de terrain d'étude, d'éléments de comparaison, et notre espérance est de voir se grouper un jour, autour de « su-

jets » parfaitement au point une assistance entièrement résolue à chercher dans le spiritisme, la vérité la plus incontestable et la plus consolatrice ».

Nous ne voulons pas douter que le temps, et prochainement, donnera au « Groupe Spirite de Narbonne » la forme idéale que lui souhaite son vigilant secrétaire.

A Nice. — M. Guillot, Secrétaire de la « Société d'Etudes psychiques » nous communique, — et nous lui en savons un gré très vif, — une note relative aux travaux de ladite Société.

« Le bureau s'est réuni le 22 octobre dernier au siège social, 2, rue G.-Deloye, sous la présidence du Docteur Breton, à l'effet d'élaborer son programme d'activité pour la saison 1924-1925. Il a établi le bilan de la saison dernière et constaté, avec satisfaction, l'influence de ses conférenciers sur le public, qui accourt, de plus en plus nombreux à ses réunions pour entendre traiter de questions psychiques, spirites, occultes, théosophiques et autres. Le Comité a le regret de mentionner le peu de résultat obtenu, dans le groupement, par la partie expérimentale (phénomène provoqué ou spontané) ; un seul cas de maison hantée a pu être examiné par la Commission. La Bibliothèque, toujours fréquentée par les sociétaires, s'enrichit des meilleurs et des plus récents ouvrages spiritualistes : ses rayons contiennent actuellement près de 1200 volumes. »

Ajoutons que la « Société d'Etudes psychiques de Nice », qui est dans sa vingtième année, a donné récemment une série de conférences du plus grand intérêt: Mme Vital-Boujut: *De la médiumnité dans l'antiquité et de nos jours* (3 décembre) ; M. Guillot: *La Réincarnation* (17 décembre) ; Me Ternaux: *Les initiations à travers les âges* (7 janvier) ; Me R. Perraud: *Rites cérémoniels et faits métapsychiques comparés* (21 janvier). — Une conférence du Dr Potheau est annoncée: *Complément d'expériences sur l'éctoplasme* (avec projections).

A Bordeaux. — Le Groupe « Jean de la Brède » considère que, plutôt que de fournir ici des détails matériels à son propos, il est préférable de mentionner la nature et la qualité des influences spirituelles qui, de l'Au-delà, administrent, si l'on peut dire, ses travaux. Mme veuve Escalère nous transmet les renseignements suivants:

Le groupe a pour instructeur principal Jean de la Brède, dont les exhortations animent si hautement les séances, dans un sens essentiellement chrétien et pour des leçons de charité et d'amour. Parmi d'autres Entités, intervient le Dr Quidemeure, « savant au cœur d'or » et dont les opérations psychiques, au groupe, guérissent tant d'infortunés de tous genres. C'est aussi l'abbé Vianet, « Esprit volontairement effacé, mais si captivant explicateur des causes et des effets qu'une moralité saine exerce sur le corps physique » ; la sœur « Thérèse de l'Enfant Jésus », qui parle aux femmes, aux jeunes, et dont la verbe sait éveiller dans les âmes tant de sentiments généreux et consolateurs; Mgr Lescot, cardinal de Bordeaux, d'autres amis prodiguent, au groupe, les conseils pratiques, les enseignements moraux, et savent reconduire les hésitants sur les routes du courage. A « Jean de la Brède », nos frères désincarnés s'adressent plus encore au cœur et à la conscience qu'à l'intellectualité même. C'est un milieu foncièrement spiritualisé où le but est d'accéder à la toute connaissance de la bonté divine, et de mériter de Jésus « Aimons-nous, y déclare-t-on, comme premier acte de foi. Ne démolissons que nos défauts. Construisons toujours et sans cesse. Fortifions nos pas chancelants. Elevons nos âmes. Cherchons la Lumière. Ayons confiance en nos amis, les Aides du Seigneur. Croyons au règne de Dieu. »

Que nos amis de Bordeaux veuillent bien trouver ici l'expression de toute notre fraternité.

A Besançon. — M. Hertig, Président de la « Société d'Etudes psychiques » nous renseigne tout à souhait sur les méthodiques travaux de cette société, constituée depuis 18 mois et qui déjà s'honore d'un passé des plus appréciables. Ses débuts furent modestes, du fait, notamment, de la difficulté d'organiser les réunions ailleurs que

dans une salle peu qualifiée pour cet usage. Puis, la société, après s'être réunie dans l'appartement d'un de ses membres, fut accueillie, comme locataire, au domicile d'une adhérente dévouée, où l'on peut enfin grouper, de façon fort convenable, tous les mercredis soir, un solide noyau de participants à cette œuvre d'études spirites, de recherches psychiques, ainsi qu'à diverses enquêtes dans le sens occultiste. La diversité de ces travaux a eu de très heureuses conséquences. Parmi les médiums, il s'en trouve qui possèdent le don de l'écriture automatique (Mme K.), du oui-ja (Mmes M., M., B. et V.) — Nous ne nous permettons pas de les désigner mieux ici, n'en ayant pas reçu l'autorisation formelle. Certaines séances sont consacrées à des essais d'impression de radiations humaines sur plaque sensible, à l'état de veille ou d'hypnose. Un magnétiseur distingué, M. Wibault, donne, bi-mensuellement, dans une grande salle louée en ville, des cours-conférences très goûtées, qui attirent de nouveaux adeptes à la Société. Des dames du groupe ont formé, sous la direction de la présidente d'honneur, Mme Vairet, un vestiaire pour nouveaux-nés indigents. La « Société d'Etudes psychiques » travaille en silence, mais fructueusement, dans le domaine si riche qu'elle s'est délimité. « Nous sommes convaincus que, par la persévérance, nous atteindront des résultats de plus en plus probants », nous dit, avec une légitime confiance, M. Hertig, que nous remercions cordialement en adressant à tous les membres de son Groupe, nos fraternelles amitiés.

A Roanne. — Certes, nous publierons, prochainement, des renseignements plus complets encore sur un groupement qui vient d'être constitué à Roanne et qui, par ses aspirations comme, déjà, par ses initiatives, mérite les plus grands éloges. Pour le présent, nous signalons que chaque semaine, à Roanne, la jeune société spirite locale tient deux séances que dirige M. Nicolin, — l'un des promoteurs de ce si intéressant mouvement, presque entièrement développé dans les milieux ouvriers de la ville et de la région.

Le groupe de Roanne au début de décembre dernier, comptait vingt-cinq adhérents et nous apprenons, à la dernière heure que ce total a été déjà sensiblement dépassé. Un médium, M. J., vient de révéler ses pouvoirs. Les phénomènes qu'il produit semblent être prometteurs de développements du plus haut intérêt. Il s'agit, présentement, d'une émanation de rayon lumineux, apparaissant et disparaissant tour à tour. Le constat en a été fait à plusieurs reprises, par la majorité de l'assistance. Dans ce genre d'expériences, si curieux et si rare en France, peut-être apprendrons-nous, de Roanne, des faits nouveaux, remarquables, et dans un temps assez bref. D'autre part, le groupe possède deux médiums écrivains, ou, pour mieux dire, demi-écrivains, l'un, le frère de M. Nicolin, plus exercé — il a deux années de pratique, — et l'autre qui en est à ses débuts: ces débuts s'annoncent d'ailleurs fort bien. Présent des plus appréciables: la municipalité a attribué à nos amis, dans un de ses immeubles, un local chauffé et éclairé, où ils peuvent se réunir deux fois par semaine.

« Je serais heureux, nous écrit le président, si vous pouviez, dans vos diverses publications, avertir les spirites roannais, de l'existence de notre société, et les inviter à venir fréquenter nos séances. Elles ont lieu le mardi et le jeudi, de 8 à 10 heures du soir, salle 4, rue de Cadore, au rez-de-chaussée. On peut s'adresser à moi-même, 22, rue Bel-Air, en ville. »

M. Nicolin ajoute à sa lettre, des détails sur un cas étrange, qui mériterait un contrôle strict s'il se reproduisait. Nous laissons ici la parole à notre correspondant.

Voici un fait qui est arrivé à mon frère et je vous assure que c'est un homme de bonne foi. Il était à son travail, occupé avec un italien, lorsque, mu par une force inconnue, il se prit à s'exprimer en langue italienne avec cet étranger. Il s'ensuivit un véritable dialogue. Mon frère ne savait pas ce qu'il disait et ne comprenait rien de ce que son compagnon lui répondait. Ils en vinrent à ces répliques :

Mon frère. — Parle moi donc en français.
L'Italien. — Tu connais Naples ?
Mon frère. — Non.
L'Italien. — Pourtant, tu sais comment est la ville ?

Or cet italien s'exprimait mal en notre langue, crut à la fin que son interlocuteur se moquait de lui. Aussi lui dit-il : Sûr, tu sais l'italien. » Pour ne pas engager une discussion inutile, mon frère, simple ouvrier cordonnier, se refusant au débat, répondit, afin d'avoir la paix : « Oui, un peu. » Ce qui est inexact. Il n'a en effet, ni lui ni personne de sa famille, jamais été en Italie, et ne pratique que le français.

La communication que nous fait M. Nicolin vaut une enquête sérieuse. Nous l'enregistrons sous cette réserve, pour le présent et l'avenir.

Par ailleurs, et concernant le groupement de Roanne, notre ami lyonnais, M. Malosse, qui est allé lui rendre visite, a constaté qu'une bibliothèque y est en formation. Aux dernières nouvelles, il nous signale l'adhésion de 45 membres. L'œuvre a pris le titre d'*Union Spirite (française) de Roanne.* Le traitement des malades y a commencé. Le groupe s'est, tout d'abord, fédéré à la Fédération Spirite lyonnaise et il se propose d'envoyer prochainement son adhésion à l'Union Spirite française. « C'est un centre qui marche vite et bon », nous est-il dit.

Nos frères de Roanne sont instamment priés de ne jamais oublier que nous sommes, au siège de l'U.S.F., prêts à soutenir leur effort à tout instant, et dans la plus large mesure.

A Grenoble. — M. A. Dourille, président du groupe de Grenoble, *Lumière et Charité,* nous adresse les renseignements suivants, dont nous le remercions cordialement.

L'Ecole psychique de Grenoble *Lumière et Charité* a été fondée en 1919, MM. Saltzmann et Petit (de Paris), — tous deux guérisseurs, — nous ayant prêté leur concours à cet effet. Le groupe compte actuellement une vingtaine de sociétaires. Deux fois par mois, nous donnons des réunions au Siège social, 15, rue Bayard, accompagnées de soins aux malades. Moi-même et ma secrétaire, — l'un et l'autre guérisseurs —, traitons par la prière et le magnétisme, de 13 à 19 heures. En outre, nous visitons, à domicile, les impotents, non seulement en ville mais dans tout le département. Il va de soi que nos soins sont absolument gratuits.

Nous cherchons en ce moment à recruter de bons médiums pour l'étude des diverses manifestations psychiques. Il nous faudrait aussi un local adapté à nos besoins. Avec l'aide de nos bons amis invisibles, nous ne doutons pas que nous réussirons à réaliser ces différents espoirs, et que nous irons de progrès en satisfactions.

A Nantes. — C'est d'un autre groupe *Lumière et Charité* que, de Nantes, la présidente, Mlle Simon, nous transmet ces quelques précisions.

Nous maintenons le nombre de nos adhérents intentionnellement assez réduit, car l'essentiel est moins la quantité que la valeur. Aussi l'harmonie la plus parfaite règne-t-elle entre nous tous. Nos débuts datent de janvier 1922 et, après quelques recherches d'orientation, nous avons fixé notre voie toute spiritualiste aux premiers jours de 1923. Il existe, parmi nous, un groupe fermé, de six à

sept membres pourvus de connaissances étendues qui leur permettent d'aborder des problèmes particulièrement élevés. Nos autres frères, auxquels nous nous joignons, constituent un groupement où l'on envisage des questions que l'on pourrait appeler celles de l' « apprentissage spirituel ». Le premier groupe dispose de trois guérisseurs, qui se dévouent à autrui avec le plus entier désintéressement, et obtiennent des guérisons indéniables, où le « magnétisme humain » n'est pour rien. Ces médiums, en même temps qu'ils soignent, propagent nos idées, entraînent leur patient dans leur sillage: vers la pratique de la vertu et la notion de la fraternité.

Nos séances ont lieu dans le plus grand recueillement. Elles préludent, en silence, par une prière à genoux, sans formulaire spécial. Le cœur seul s'élève vers Dieu, et non les paroles. Nous demandons la protection d'en haut, et, si nous en sommes dignes, l'envoi de bons guides pour nous éclairer.

Nous ne sommes pas des mystiques. Nous aimons, simplement, nous situer au-dessus des démonstrations expérimentales, qui, sans doute, sont nécessaires pour certains, mais auxquelles nous estimons que l'on fait parfois, et ailleurs, une trop large part. L'essentiel, selon nous, est de s'élever d'abord, de se purifier avant tout, pour mériter. Notre but est donc l'élévation de l'âme par les principes christiques que nous enseignons et mettons en pratique : nous y apercevons le meilleur remède contre l'immoralité actuelle, cette plaie qui est la cause de tant de tourments, de souffrances, et de déséquilibre dans le monde.

C'est Jésus qui nous montre la voie, nous apprend la vérité, nous fait comprendre la vie. Pour lui, nous travaillons, guidés.

Telle est notre profession de foi. Nous voulons bien nous associer à votre œuvre, par un esprit d'union que devraient partager tous les Spirites, de quelque nuance qu'ils soient dans leur interprétation doctrinale. Mais nous ne pourrions accepter une autre direction morale que la nôtre. Notre affiliation à l'*Union Spirite française* ne saurait donc exister que si elle n'entrave pas notre liberté d'agir.

Nous avons répondu, fraternellement, à la présidente du Groupe *Lumière et Charité* de Nantes, que l'U.S.F. se ferait grand honneur de compter parmi ses membres les adhérents d'un groupe si hautement et si généreusement inspiré. Nous le lui redisons ici en l'assurant que nous démériterions du beau nom des Spirites si nous prétendions apporter le moindre correctif à une doctrine aussi irréprochablement belle. Aussi bien espérons nous fermement que nos frères nantais voudront, avant peu, grossir la famille de tous ceux qui, avec le zèle le plus désintéressé, militent, par leurs croyances en l'Esprit, contre le matérialisme « immoral » en effet, et par surcroit, ennemi de tout ordre et de toute saine raison.

A Cognac. — M. E. Rochard, de Cognac, nous fait part de ce fait qu'en cette ville le Spiritisme a des amis, certes, comme en tout lieu du monde, mais que, pratiquement, on doit encore regretter la lenteur de ses progrès.

Néanmoins, il *avance*, si je puis dire, à pas feutrés, sans bruit, en dépit de toutes les attaques, de tous les pièges que cherchent à lui tendre, — d'un peu partout, — ceux qui ont le plus grand intérêt à conserver la faveur publique à d'autres croyances. Pendant une période qui remonte déjà à quelques années, une impulsion lui a été donnée, vigoureuse et solide, par une pleïade d'adeptes convaincus et plutôt éclairés, dont le nom et la qualité étaient, déjà, sur place, une garantie morale de premier chef. Malheureusement, la plupart de ces animateurs sont disparus. D'autres ont quitté la ville. Nous restons toutefois quelques-uns. Nous avons continué à réagir contre le préjugé le « qu'en dira-t-on? » et autres considérations d'un autre âge. Bien de ces obstacles se sont évanouis devant notre effort, de telle sorte que c'est au grand jour que, maintenant, on parle de « la chose ». Mais ce qui nous manque par dessus tout, c'est l'élément principal : les médiums.

Sans vouloir m'y localiser, bien que ce sont là une des manifestations les plus tangibles et les plus convaincantes je porte autant que possible mes efforts sur la photographie. Par cette voie, si Dieu m'accorde le succès, j'arriverai à vaincre bien des résistances, à renverser bien des barrières. Souvent, je me heurte à une mauvaise volonté assez flagrante qu'il n'est pas toujours aisé de

dominer. Trop souvent on reste dans la réserve des hésitations. Toutefois, un fait me rassure : les ouvrages de la B.P.S., qui se vendent ici, s'enlèvent assez vite. La curiosité n'est pas inutile pour conduire l'ignorance et le scepticisme vers les certitudes et la vérité. Il se prépare ainsi des terrains féconds où germeront, ici comme ailleurs, les graines du progrès.

En fait, il n'existe plus, à Cognac, de société constituée. Mais je ne m'avance sans doute pas trop en disant qu'il existe, dans la ville, et dans les milieux de haute bourgeoisie, quelques groupes *fermés* où l'on *étudie*. J'ai bonne opinion du caractère sérieux des recherches qui y sont faites.

Il y a quelque temps, j'ai failli aboutir avec un médium qui aurait pu avoir un grand avenir. Mais des circonstances ont fait échouer ma tentative. J'essaie actuellement avec un autre sujet, qui montre une bonne volonté digne d'éloges. Une série de rêves prémonitoires m'a démontré ses facultés avec une rigoureuse et déconcertante exactitude.

J'en connais un autre du même genre, marié, mais qui est arrêté par les considérations mondaines. Je le regrette, car c'est aussi un sujet.

J'avais avant la guerre inséré, avec son autorisation bien entendu, dans les *Annales du Progrès* (Journal disparu depuis, je le crois) un fait qu'il m'avait relaté, et dont le caractère poignant a tellement imprégné sa mémoire qu'il ne l'oubliera jamais. Il accomplissait une période militaire au Camp de la Braconne où l'artillerie et l'infanterie exécutaient des tirs de barrages combinés. Un ouvrier civil qui travaillait avec une équipe à la réfection des tertres et des cibles avait fait une chute devant un tombereau lourdement chargé de pierres, dont une des roues lui avait défoncé le thorax, entraînant la mort rapide. On venait de placer le corps sur une civière pour l'emporter au dépôt sanitaire du Camp lorsque, les deux hommes qui allaient le porter se trouvant insuffisamment forts demandèrent à un soldat présent (la personne à laquelle je viens de faire allusion) de leur aider. Ce dernier s'y prêta. Il était devant, par conséquent, tournant le dos au cadavre. Arrivé au terme, ils déposèrent leur triste fardeau. A ce moment, le soldat en question se retourne, voit le cadavre, se redresse blême, les yeux exorbités et fait deux pas en arrière en se couvrant les yeux. On l'assied sur un banc; on lui verse un cordial; peu à peu il revint à lui. Il fit alors à un adjudant, un fourrier, et deux infirmiers présents la singulière déclaration que voici : « Quand je me retournai face au cadavre, à ma dou-« loureuse stupéfaction, ce n'était pas l'ouvrier mort qui était étendu sur cette « civière, mais bien mon Père, que j'ai laissé hier soir, cependant, en bonne « santé. » Il arrivait en effet d'une permission de quarante-huit heures. Or, dans la soirée, un télégramme était remis à ce soldat, lui annonçant la mort subite de son Père, survenue à la suite d'une crise cardiaque, à l'heure précise où il avait eu cette vision.

Inutile d'ajouter que le souvenir de ce fait — le premier qu'il ait constaté, — lui est resté vivace et qu'aucun des détails de ce douloureux message n'a fui de sa mémoire. Il a eu depuis d'autres preuves dans différents domaines. Il est simplement regrettable que les considérations que je nommais tout à l'heure l'empêchent, ou le retiennent de se produire. J'ai cependant bon espoir pour l'avenir en ce qui le concerne.

Je m'arrête et m'excuse d'avoir aussi longtemps retenu votre attention, et je vous prie de croire, cher Monsieur, à mes sentiments fraternels et dévoués.

Notre correspondant déplore de ne pouvoir nous dire qu'une société est en voie de formation à Cognac, mais il n'en désespère point du tout. Nous avons donc joint sa relation à celle qui nous provenait de groupes constitués et adhérents à l'U.S.F., en estimant que nos lecteurs trouveraient, tout en attendant mieux dans l'ordre pratique, un intérêt aux lignes que l'on vient de lire. Ne démontrent-elles pas que le Spiritisme doit un jour, en cette ville aussi, voir germer son grain et s'ouvrir ses fleurs?

Budget de l'Union Spirite Française

Prévisions pour l'exercice 1925

I. — RECETTES

Avoir disponible au 1er janvier. Environ.............	3.000 »
Cotisations des membres titulaires	10.000 »
Cotisations des membres bienfaiteurs	1.000 »
Versements pour rachat de cotisations	1.000 »
Contribution des groupes	1.200 »
Revenu du fonds de réserve et des placements temporaires	200 »
Total des recettes prévues	16.400 »

II. — DEPENSES

Frais de loyer, de chauffage et d'éclairage	Mémoire
Mobilier du siège social et matériel d'expériences	500 »
Bulletin trimestriel	2.600 »
Frais de propagande	4.500 »
Fourniture de bureau	300 »
Frais de porte	1.500 »
Frais de secrétariat	1.300 »
Impressions et dépenses diverses	3.000 »
Versement au fonds de réserve (y compris les sommes reçues pour rachat de cotisations)	1.500 »
Avoir disponible au 31 décembre. Environ	1.200 »
Total égal à celui des recettes prévues	16.400 »

Fait à Paris, le 3 *Décembre* 1924.

Le Trésorier,
A. MARTY.

Le Président,
G. DELANNE.

APPEL AUX SOCIETES DE L'U. S. F.
CONCERNANT L'EXPOSITION SPIRITE
PREVUE A L'OCCASION DU CONGRES 1925

Nous rappelons qu'une Exposition sera organisée à la Maison des Spirites, 8, r. Copernic, en août et septembre 1925, à l'occasion du Congrès de la F. S. I. Dès maintenant, nous prions avec instance nos Sociétés et groupes adhérents de signaler ce projet à leurs membres, et de leur demander leur participation. Un règlement de l'Exposition sera prochainement envoyé, à plusieurs exemplaires, aux secrétaires des Sociétés faisant partie de l'U. S. F. On y trouvera tout le détail des objets qui peuvent figurer à cette manifestation, ainsi que les indications pratiques et matérielles relatives au choix, à la présentation, à l'envoi et au retour des dits objets. Nous insistons vivement pour que, dès maintenant, les exposants éventuels se persuadent qu'il est indispensable de donner à l'*Exposition spirite* de 1925 toute l'importance qu'elle mérite. Une exposition similaire aura lieu à Copenhague au printemps prochain. Nous comptons bien que celle de Paris ne lui sera pas inférieure. En attendant les précisions que fournira le règlement sus annoncé, voici un résumé des rubriques qui prendront place au catalogue: œuvres d'art ayant rapport au spiritisme (pein-

ture, sculpture de petite taille, gravures anciennes ou modernes), portraits de grands spirites, manuscrits de grands spirites, spécimens d'écriture automatique obtenus par des médiums connus dans l'histoire du spiritisme, apports (y joindre un court procès-verbal relatant les circonstances où l'apport fut obtenu), accessoires et objets d'expérience *ayant une valeur historique* (oui-ja, trompettes, etc.), photographies spirites, dessins médiunniques, œuvres musicales ayant trait au spiritisme, etc., etc.

Rapport

DU SECRETAIRE GENERAL DE L'U.S.F. SUR LA SITUATION DEPUIS LE PLUS RECENT COMITE

(Comité du 15 octobre 1924)

La période de vacances n'a pas ralenti les efforts que nous mettons en œuvre pour donner à l'*Union Spirite Française* l'essor auquel elle est en droit d'espérer. Sitôt le *Bulletin* n° 30 (2e trimestre 1924), nous avons constaté les heureux effets que la décision prise par le Comité le 16 avril dernier, et qui avait abouti à la publication de l'article « *A tous nos frères de l'U.S.F.* ». De divers côtés, nous sont parvenues des lettres d'approbation très vive à cet appel à l'union plus intime, entre tous, à la réalisation intégrale des trois aspirations que contient la désignation même de notre Société : la solidarité fraternelle, l'affirmation par tous moyens de l'excellence et de la souveraineté de la doctrine spirite, sa diffusion et son organisation toujours plus étendue sur le territoire français.

En conséquence de ce premier appel, nous avons, si l'on peut dire, « enfoncé le clou », en adressant des lettres particulières aaux présidents de certaines de nos sociétés provinciales adhérentes, pour les prier de nos donner des références précises sur l'état actuel du groupe, sur le nombre de ses membres participants, sur la nature de ses travaux, sur les moyens de propagande, sur ses difficultés ou ses projets matériels, sur des perspectives d'avenir le plus immédiat. Nous avons reçu des réponses empressées qui prouvent bien à quel point, moralement, sont utiles ces prises de contact avec nos frères de la province. Il est à observer qu'ils ont été vivement touchés par cette intention de ne rien laisser ignorer de leur activité. Ils ont envoyé des textes qui paraîtront tour à tour dans le *Bulletin* de l'U.S.F. Certaines de nos sociétés se félicitent à juste titre de leur développement, de l'élargissement constant de leur influence dans leur milieu, de la diffusion, en France et à l'étranger, des organes publiés par elles. A ce titre, je citerai tout particulièrement le travail excellent accompli par le Cercle Allan Kardec de Rochefort-sur-Mer. D'autres ont moins de raison d'être satisfaites. Des difficultés d'ordre local, des obstructions systématiques conduites par nos adversaires religieux et laïcs, la crainte qui retient beaucoup de spirites de s'incorporer ouvertement à des organisations encore ridiculisées par l'opinion publique ignorante ou sarcastique, le manque d'initiative dans le sein même de la société, sont autant d'éléments qui retardent le développement de ces quelques groupes, encore que tous reconnaissent autour d'eux la possibilité de rallier bien des sympathies qu'il suffirait de solliciter un peu vivement pour les décider.

En ce qui concerne ces sociétés temporairement « immobiles », il conviendrait de rechercher les moyens pratiques de leur donner plus de vie. Le plus direct serait la conférence publique, sans préjudice d'une visite aux personnalités directrices, pour les aider à recruter autour d'elles des auxiliaires secrétaires ou trésoriers dont le zèle, ça et là, est, il faut le dire, un peu défaillant ou même totalement ralenti. On me permettra de citer Le Mans parmi ces sociétés où des méthodes plus actives s'imposent et où le bienfait de notre intervention, pourrait remédier à des imperfections momentanées (1).

---

(1) Parlant de conférences, je signale entre parenthèses que diverses sociétés, privées de conférenciers, nous demandent s'il ne serait pas possible que Paris leur envoyât des textes de conférences qui seraient lues à leurs séances. Il y a là une méthode que j'estime tout à fait intéressante. Il serait précieux

Il existe enfin, sur tout le territoire et en Algérie, des centres en formation, — je cite notamment Roubaix, Roanne, Oran, — où nous devons logiquement espérer prochaine la concentration de forces actuellement éparses. Nous nous employons de tout notre effort à activer les bonnes volontés qui ont fait appel à nous et nous les avons assurées que notre dévouement leur était entièrement acquis. Nous pensons pouvoir, sous peu de mois, apprendre au Comité que ces espérances sont devenues des réalités. Dès aujourd'hui, nous mentionnons la réussite d'un centre dont nous avons suivi, avec un soin tout particulier, les premières manifestations, avant même que le groupe ne fut fondé. Il l'est aujourd'hui et montre, sans délai, une ardeur des plus louable. C'est celui de Dunkerque et environs. On y travaille avec courage, avec régularité; et aux dernières nouvelles, il apparaît que les adhésions se multiplient dans la région en dépit des oppositions qui n'ont pas manqué de se dresser là comme ailleurs.

Pour ce qui concerne la participation de l'U.S.F. au Congrès International de 1925, nos sociétés ont pris bonne note de la confiance où nous sommes qu'elles pourront grouper des éléments en vue d'enrichir l'Exposition du spiritisme projetée, à l'occasion du Congrès, dans l'immeuble de la rue Copernic. Nous avons reçu déjà diverses propositions d'envois d'objets, photographies ou autres documents, mais nous croyons devoir demander au Comité d'ouvrages, dès maintenant, l'opportunité d'adresser à chacun de nos groupes adhérents, une demande plus explicite et plus directe, au sujet de cette collaboration éventuelle des Spirites français à l'Exposition dont il s'agit. L'organisation de cette exposition est fort complexe et l'établissement des fiches de réception, du catalogue, des polices d'assurances et autres détails techniques m'ayant été confiée, ce dont je suis honoré, je demande au Comité de m'aider sans tarder en priant nos amis provinciaux, sous la forme qu'il estimera la meilleure, de considérer cette affaire immédiatement et de commencer à battre e rappel, autour d'eux, de tout ce qui pourra ajouter de l'intérêt à cette démonstration dont la valeur démonstrative et enseignante ne saurait échapper à personne.

Le Bulletin n° 30 contenait un projet de constitution de Sous-Unions provinciales. A ce propos, nous n'avons reçu aucune nouvelle et cela va de soi si l'on considère d'abord que depuis notre dernière réunion, nos sociétés, à cause de la saison, ont traversé une période d'inactivité, et ensuite, que cette constitution de sous-unions ne peut être improvisée et ne doit être que l'œuvre du temps.

Lors de la récente assemblée des délégués de l'U.S.I., à Paris, (27-28-29 septembre), l'U.S.F. était représentée par MM. Mélusson, Malosse et par votre Secrétaire général. Dans le *Bulletin* actuellement sous presse, il est sommairement parlé de cette réunion fraternelle, préliminaire de celle à laquelle, dans un an, nous donnerons tous la plus grande solennité. A cette occasion, nous avons pensé utile d'insérer dans le même *Bulletin*, un article condensé mais très nourri de faits où nous mettrons sous les yeux de nos lecteurs un état récapitulatif des progrès du spiritisme dans le monde entier, depuis trois mois. Nous estimons que ces renseignements ont, eux aussi, une valeur stimulante pour nos frères français au moment où ils doivent commencer à envisager avec une attention toute spéciale le devoir de maintenir à la France, au Congrès de 1925, le rang le plus digne, celui de la nation qui marche toujours de l'avant, sur les voies du progrès, de la justice et de la vérité.

---

que des conférences, sur des thèmes généraux, fussent préparées par nous — les bonnes volontés ne manqueront pas — et qu'on les fit parvenir régulièrement, dactylographiées, à nos sociétés adhérentes. Ce serait dans une mesure relative, et en attendant mieux, suppléer à la rareté des conférenciers voyageurs. Au cas où cette proposition serait jugée digne d'examen, votre secrétaire général pourrait vous suggérer des méthodes pratiques et rapides pour élaborer ces textes. Parmi les sociétés qui nous en ont demandé, avec insistance, figure la Société d'Etudes psychiques de Nancy qui serait très heureuse de recevoir et faire connaître ces envois. (Voir à ce sujet, une note spéciale, à ce sujet même.)

CONFÉRENCES EN PROVINCE

LYON. — La Fédération spirite lyonnaise, qui groupe six sociétés de la ville de Lyon, donnant, le dimanche 23 novembre, une fête au profit des vieillards nécessiteux, avait fait appel à la bienveillance de l'U.S.F. et obtenu le concours de M. Pascal Forthuny, conférencier.

M. Malosse, secrétaire de la F.S.L., entouré des membres du bureau, MM. Achard, Brun, Camelin, Giraudot, ainsi que de M. Mélusson, présenta M. Forthuny au public lyonnais. Il fit part des sympathies et des sentiments de reconnaissance de la F.S.L. envers le bienfaiteur du spiritisme, M. J. Meyer, dit combien l'âme des spirites lyonnais le suivait dans ses efforts à travers le monde profane et savant, montra enfin le chemin parcouru depuis quelques années, et sut mettre en valeur l'importance de l'œuvre accomplie.

M. Malosse profita de la coïncidence de cette fête avec celle que la France offrait au grand défenseur de la démocratie, J. Jaurès, pour magnifier l'œuvre de l'apôtre de la paix. Il associa sa mémoire à celle du Dr Geley, dont le dévouement à la science métaphysique demeurera un exemple de courage et d'efforts incessants pour le triomphe de la vérité.

M. Forthuny, parlant sur « La musique dans ses rapports avec la réincarnation », fit un exposé clair et séduisant par ses démonstrations au piano, d'où ressortirent les différents sentiments exprimés par les gammes nées l'une de l'autre, et à l'aide desquelles il établit un rapport judicieux entre la suite des tonalités et les états de l'âme dans les vies successives.

L'auditoire, charmé par le talent oratoire et musical, si remarquable, de M. Forthuny, ne lui épargna ni sympathies ni applaudissements. Ce fut là une heure de poésie et d'art, hautement éducatrice, que M. Forthuny termina par un poème écrit par lui, avant son départ de Paris, spécialement pour les vieillards.

Des amis de la Fédération, M. Couchoud fils, Mme Couchoud, MM. Champion, Cerruti et Berthier, donnèrent ensuite un concert instrumental des plus appréciés. La quête produisit 407 francs (pour les vieillards nécessiteux.

Saisissons l'occasion pour rappeler que la Fédération spirite lyonnaise, fondée en 1883, maintint toujours l'activité spirite dans la ville où s'écoula l'enfance d'Allan Kardec. Les promoteurs de la F.S.I. — pour ne parler que de ceux qui survivent encore — MM. H. Sausse et Brun, — fournirent une grande somme d'activité, de sorte qu'indépendamment de nombreux cercles d'études privés, la F.S.I. groupe actuellement six sociétés.

DOUAI. — Le *Foyer de Spiritualisme de Douai* a donné, le 14 décembre, une brillante conférence à laquelle assistaient près de 600 personnes.

Sujet traité : *Le Spiritisme scientifique*

Le conférencier, M. André Ripert, sut traiter cette importante question avec beaucoup de méthode et de clarté. L'accueil chaleureux, l'attention soutenue et générale qui accompagnèrent continuellement son exposé, prouvèrent que *Le Spiritisme scientifique* éveillait, dans l'âme de chacun des assistants, l'écho de beaucoup de questions restées jusqu'alors sans réponse.

L'enchaînement des faits qui oblige les chercheurs à se rallier aujourd'hui à l' « hypothèse spirite » parut évidente à toute l'assistance.

En terminant, M. Ripert sut trouver, dans ses conclusions scientifiques, les raisons de l'influence morale et sociale que le spiritisme prend chaque jour à la suite des progrès mêmes de la science spirite et des recherches de la psychologie générale. Sa péroraison fut très applaudie.

L'honneur de cette réunion magnifique revient entièrement à M. André Richard, secrétaire-fondateur, et aux membres du *Foyer de Spiritisme de Douai,* qui organisèrent cette soirée avec un entrain et une ferveur admirables.

De nombreux spirites et beaucoup de curieux étaient venus des villes avoisinantes.

Félicitons le *Foyer de Spiritualisme de Douai* de son initiative et de sa persévérance, et souhaitons-lui le même succès pour la suite de conférences qu'il se propose d'organiser dans la région.

MARSEILLE. — La conférence de M. Gaillard qui a eu lieu lundi 15 décembre 1924, dans la salle des Conférences municipales, rue des Dominicaines, sous la présidence du Dr Monteux, a eu un très gros succès. M. Gaillard parla sur : « La Métapsychique devant la science, l'Eglise, la Presse ». Il intéressa vivement son nombreux auditoire par l'exposé des phénomènes positifs si probants de la Métapsychique et fut très applaudi.

SAINT-CLAUDE. — Le vendredi 3 septembre, M. Malosse donnait une conférence avec projections dans la grande salle de « La Fraternelle » (propriété des organisations ouvrières), gracieusement mise à sa disposition. Cette réunion, que l'on peut considérer comme préparée par les organisations ouvrières de Saint-Claude, avait groupé 1.200 auditeurs. 500 brochures et 330 tracts y furent distribués. Le journal *Le Jura,* organe des coopératives, l'a longuement commentée. La quête au profit des organisations ouvrières a produit 236 francs.

D'autre part, le samedi 13 septembre, « salle des fêtes du Théâtre », avait

lieu, à *Lons-le-Saulnier* une autre conférence, où assistaient 400 personnes. (Conférencier : M. Malosse.)

A la conférence du 20 septembre, à MOREZ, « salle du gymnase », se pressaient 500 personnes où, comme à Saint-Claude, dominait l'élément ouvrier. Une quête fut faite au profit du bureau de bienfaisance de la ville, et *Le Courrier de l'Ain* publia un compte rendu de la conférence.

Le vendredi 17 octobre, M. Malosse se rendit à BOURG, pour y parler dans la « salle des fêtes du Théâtre ». Les recettes de la quête furent versées au bureau de bienfaisance, et des brochures furent distribuées. Ici et là, organisations ouvrières, municipalités et presse, favorisèrent l'organisation

Dans chaque ville susdésignée, des ouvrages d'Allan Kardec et de Léon Denis ont été remis aux bibliothèques municipales et syndicales.

AVIS

L'Assemblée générale de l'UNION SPIRITE FRANÇAISE aura lieu à la Maison des Spirites, 8, rue Copernic (Paris-16e), le dimanche 29 Mars 1925, à deux heures et demie.

POUR DES CONFERENCIERS DANS NOS GROUPES PROVINCIAUX

Il pourrait être agréable, à certains de nos groupes provinciaux, de recevoir le texte, dactylographié, des conférences relatives au Spiritisme, **et dont la lecture contribuerait à ajouter, aux réunions privées ou publiques, un élément d'instruction et de propagande.**

Parmi les conférences récemment données à la « Maison des Spirites », deux ont été sténographiées et recopiées et nous en possédons un certain nombre d'exemplaires. D'autres seront conservées, sous la même forme, avant peu.

Nous avans pensé, par ce moyen, suppléer, au moins temporairement, aux visites que font et feront nos conférenciers à nos amis de province. Aussi bien tenons-nous à la disposition de ceux qui nous en feraient la demande, un exemplaire des deux conférences actuellement copiées. Nous en ferons volontiers l'envoi aux groupes que cette offre pourrait intéresser, en leur priant de nous retourner le document, sitôt qu'ils l'auront utilisé, de sorte que nous puissions répondre à d'autres demandes, vu le nombre limité des tirages.

Sujets des conférences disponibles :

1° L'Esprit de confiance et l'Esprit de méfiance ;

2° Le Spiritisme dans ses relations avec la musique.

Appel de la Fédération Spirite Internationale

La **Fédération Spirite Internationale,** *qui a pris l'initiative de réunir à Paris le Congrès de 1925, fait appel à tous les spirites du monde pour leur demander, en plus de la collaboration materielle et spirituelle,* **une contribution pécuniaire** *aux frais considérables qu'occasionnera ce Congrès.*

Quels qu'aient été les progrès de notre Fédération, fondée depuis un an à peine, il lui est impossible de faire face, par ses seules ressources, aux dépenses qui sont envisagées, bien qu'une grande partie des frais indispensables nous soit épargnée, grâce à l'hospitalité que la fondation de M. Jean Meyer, la MAISON DES SPIRITES, à Paris, offre dès maintenent à la F. S. I. et au futur Congrès.

Nous adressons donc à tous les spirites l'appel le plus chaleureux et le plus pressant, afin que leur concours matériel nous permette de faire que ce Congrès Spirite de 1925 soit la **grande manifestation fraternelle et spirituelle que le monde attend.**

Le Gérant : Léon MEUNIER. L. CLERCX, 4 bis, r. Nobel, Paris-18e. Marc. 17-06.